



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
de l'aménagement du territoire**

Le jeudi 19 avril 2018 — Vol. 44 N° 163

Étude des crédits du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement
supérieur (1) : volet Développement du loisir et du sport et
volet Capitale-Nationale

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de l'aménagement du territoire

Le jeudi 19 avril 2018 — Vol. 44 N° 163

Table des matières

Développement du loisir et du sport	
Discussion générale	1
Document déposé	10
Document déposé	12
Capitale-Nationale	13
Remarques préliminaires	13
M. Sébastien Proulx	13
Mme Agnès Maltais	15
M. Éric Caire	15
Discussion générale	16
Adoption des crédits	44
Documents déposés	44

Autres intervenants

M. Guy Ouellette, président

M. Sylvain Pagé

M. Jean Rousselle

Mme Caroline Simard

M. Sébastien Schneeberger

M. Raymond Bernier

M. Patrick Huot

Mme Manon Massé

M. André Drolet

Mme Geneviève Guilbault

M. Michel Matte

Note de l'éditeur : La commission a aussi siégé en soirée pour l'étude des crédits du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Le compte rendu en est publié dans un fascicule distinct.

Les crédits du volet Enseignement supérieur du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ont été étudiés à la Commission de la culture et de l'éducation les 24 avril et 1er mai 2018.

Les crédits du volet Formation professionnelle, Éducation aux adultes et Alphabétisation du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ont été étudiés à la Commission de la culture et de l'éducation le 25 avril 2018.

Les crédits du volet Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ont été étudiés à la Commission de la culture et de l'éducation le 26 avril 2018.

Les crédits du volet Condition féminine du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ont été étudiés à la Commission des relations avec les citoyens le 2 mai 2018.

Le jeudi 19 avril 2018 — Vol. 44 N° 163

**Étude des crédits du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement
supérieur (1) : volet Développement du loisir
et du sport et volet Capitale-Nationale**

(Onze heures cinquante minutes)

Le Président (M. Ouellette) : À l'ordre, s'il vous plaît! Ayant constaté le quorum, je déclare la séance de la Commission de l'aménagement du territoire ouverte. Je demande à toutes les personnes dans la salle de bien vouloir éteindre la sonnerie de leurs appareils électroniques.

La commission est réunie afin de procéder à l'étude du volet Loisir et Sport des crédits budgétaires du portefeuille Éducation et Enseignement supérieur pour l'exercice financier 2018-2019. Une enveloppe de deux heures a été allouée pour l'étude de ces crédits.

Mme la secrétaire, il y a des remplacements?

La Secrétaire : Oui, M. le Président. M. Bourgeois (Abitibi-Est) est remplacé par M. Busque (Beauce-Sud); M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine), par M. Drolet (Jean-Lesage); M. Hardy (Saint-François), par Mme Simard (Côte-de-Beaupré); M. Ouellet (René-Lévesque), par M. Pagé (Labelle).

Développement du loisir et du sport

Discussion générale

Le Président (M. Ouellette) : Merci. Étant donné qu'une période de deux heures est prévue pour ce volet, il n'y a pas de remarques préliminaires. Et, comme vous le voyez aujourd'hui, à cause des travaux de la Chambre, on est obligé un peu de chambouler notre horaire. Donc, on va commencer cette étude de crédits de deux heures, qu'on ne terminera pas, parce qu'on va terminer à 13 heures, comme il est normalement prévu.

Et, pour les besoins de notre étude d'aujourd'hui, il y aura, dans un premier temps, un bloc de 20 minutes de l'opposition officielle, un bloc de 20 minutes du gouvernement. On va aller à la seconde opposition pour son seul bloc de crédits de 23 minutes. Et on viendra terminer jusqu'à 13 heures avec un petit bloc pour le gouvernement pour couvrir la période qui restera s'il nous reste du temps.

Ça fait que, comme on est prêts à commencer, bienvenue, M. le ministre, bienvenue à toute votre équipe, bienvenue aux collègues. Et nous commençons nos crédits 2018-2019. M. le député de Labelle, la parole est à vous.

M. Pagé : Oui. Bonjour, M. le Président. Salutations à vous, salutations aux collègues, salutations bien particulières au ministre de l'Éducation, Sport et Loisir, que j'apprécie bien. Toujours disponible. Et on l'apprécie beaucoup, malgré ses tâches nombreuses. Et l'ensemble des collègues, les gens aussi de l'équipe du ministère, qui sont toujours présents, que j'ai côtoyés un petit peu plus en 2013, lors de cette belle tournée du Québec pour écrire la politique sport, loisir, activité physique. Alors, des gens qu'on apprécie, qui sont dévoués. Merci d'être toujours au rendez-vous. Et, tout comme moi, il y en a qui ont les cheveux un peu plus gris, parce qu'effectivement, avec le temps, on prend de l'âge un peu. Mais ce n'est pas grave, on continue à tout faire pour se tenir en forme.

Parlant de la mise en forme, la première question que j'ai pour vous, M. le ministre, je vous la pose, mais elle ne vous concerne pas directement. Mais elle est importante. On s'est parlé l'année dernière de la dalle-parc. La raison pour laquelle je vous en ai parlé, c'est que, si, à l'échangeur Turcot, on ne réussit pas à régler la dalle-parc, ça sera, je dirais, déterminant quant à la suite des choses pour la mobilité durable et, notamment, le transport actif. Et le transport actif, c'est un déterminant quant à la qualité de vie des gens et la mise en forme des citoyens. J'en tiens pour compte une statistique que l'on n'avait pas l'année dernière et qui prouve qu'il faut, comme ministre responsable du Sport, du Loisir et de l'activité physique, et sensible à cette importance de l'activité physique pour que la population soit en forme et en santé... un rapport qui est sorti en Europe il y a quelques mois, qui dit : Une vaste étude réalisée auprès de 263 450 travailleurs qui vont en vélo à tous les jours. Et vous savez les résultats, M. le ministre? 45 % moins de risque de cancer. Et évidemment ce sont des gens qui sont beaucoup plus en forme.

Alors, dans votre volonté de votre politique que vous avez déposée l'année dernière et dans cette volonté gouvernementale qu'on nous dit qu'on veut faire bouger les Québécois, parce que c'est ça qui était au coeur de la politique qu'on a déposée, quelles sont les interventions qui ont été faites? Et êtes-vous en mesure de nous dire : La dalle-parc, M. le député, là, on en a parlé il y a un an, là, mais j'ai la confirmation, ça va se faire, parce que c'est déterminant pour des dizaines de milliers de travailleurs et travailleuses autour de la ville de Montréal.

Le Président (M. Ouellette) : M. le ministre.

M. Proulx : Oui. Merci, M. le Président. D'abord, je vais saluer les collègues également présents pour cette étude des crédits, autant du côté ministériel que de l'opposition officielle et de la deuxième opposition, vous-même, M. le Président, et

votre équipe; bien sûr, les gens du ministère, de mon équipe, les gens qui nous accompagnent aussi, qui sont des partenaires très appréciés et très chers à notre milieu et à moi-même. Écoutez, je ne serai pas très long sur cette question parce que nous en avons parlé l'an dernier, et je suis bien à l'aise d'en reparler aujourd'hui.

D'abord, le collègue, l'an passé, à l'étude des crédits, autant dans la première phase de mémoires que dans la deuxième, lorsque nous avons eu cette extension lors d'une autre journée, m'avait posé la question, et je m'étais engagé à en parler avec le ministre des Transports de l'époque, ce que j'ai fait. C'est revenu dans les discussions que nous avons eues avec lui, comme j'en ai avec d'autres collègues, pour parler d'activité physique et de transport actif. Dans les faits, s'il y a eu des interventions, elles ont été, M. le Président, de la façon dont je viens de l'exprimer, à quelques occasions, pour les collègues et avec moi et d'autres... Je sais, et sans aller au-delà de ce que j'ai pu voir et lire, qu'il y aurait un processus de consultations pour s'assurer de voir ce que les gens souhaitaient. Dans le fond, on veut bien s'assurer que, si on va de l'avant avec un tel projet, qu'on soit capables de bien comprendre les besoins.

Alors, je vais me référer, M. le Président, à ce qui a été annoncé par mon collègue André Fortin et la mairesse de Montréal, il me semble, il y a quelques semaines ou très peu de semaines, à l'effet que ce projet redeviendrait à l'étude dans la mesure où il y aurait une consultation mise de l'avant. Alors, je pense que ce sont de bonnes nouvelles pour les adeptes, bien sûr, de ces transports actifs.

Également, ça fait, je pense, état de notre volonté et de celle de la ville de Montréal de prendre en compte ce secteur et les déplacements dans ce secteur, parce qu'on en a régulièrement parlé, puis on en a parlé ensemble, M. le Président. À l'époque, ce n'était pas que pour les transports actifs, je pense aussi qu'il y avait tout cet enjeu, si ma mémoire est bonne, de la reconfiguration des grands travaux autour de cet échangeur, où il fallait s'assurer de ne pas enclaver des gens qui voulaient utiliser un autre moyen de transport que l'automobile.

Le Président (M. Ouellette) : M. le député de Labelle.

M. Pagé : Bien, je suis en partie satisfait de la réponse, M. le Président, parce qu'il y avait un «si» dans la réponse. Il est vrai qu'il y a présentement des consultations, sauf qu'au terme des consultations ce n'est pas de savoir : Est-ce qu'on va faire ou on ne fera pas la dalle-parc? C'est de savoir : Comment on va la faire? Et, avec le dépôt cette semaine de la mobilité durable, où le transport actif, c'est un élément fondamental, c'est au coeur justement, entre autres, de cette politique, il m'apparaîtrait beaucoup plus intéressant, voire souhaitable, que le ministre nous dise aujourd'hui : Notre gouvernement, là, au terme des consultations, prend l'engagement, il y aura, effectivement, une voie cyclable et piétonnière autour de Turcot, parce que c'est absolument fondamental. Alors, est-ce que le gouvernement peut prendre cet engagement?

M. Proulx : Bien, M. le Président, je ne pourrai pas prendre un engagement au nom d'un collègue qui, actuellement, fait un travail en ce sens, dans la mesure où... par contre, vous aurez compris... et je n'étais pas à la conférence de presse, mais je pense, sans me tromper, M. le Président, que le premier ministre avait été favorable à ce projet lorsqu'il y a eu la conférence, que, lorsque le collègue a pris cet engagement de faire cette consultation avec la mairesse de Montréal, c'était dans le but d'arriver à des solutions.

Alors, le «si», M. le Président, il est là pour une raison bien évidente, ce sera une décision qui sera prise plus tard par le gouvernement, j'imagine, en lien avec les différents acteurs et notamment aussi pour respecter des coûts et, j'imagine, un calendrier de travaux et toute une architecture autour de cette nouvelle construction qui sera l'échangeur.

Alors, je ne me conserve pas une réserve, M. le Président, parce que je n'ai pas envie que ça se fasse, je conserve cette réserve personnellement, parce que le gouvernement, en lieu et en temps, sera en mesure de faire une annonce comme celle-là.

Mais je peux vous dire, et je ne le dis pas parce que je suis ici, que ce projet, que je connaissais peu, j'ai appris un peu à le connaître après la question du collègue de Labelle l'an passé, et mes collègues, ministre des Transports, vous le diront : de temps à autre, ça m'arrive de leur poser la question. Alors, il y a maintenant un nouvel intéressé dans la salle.

Le Président (M. Ouellette) : M. le député de Labelle.

• (12 heures) •

M. Pagé : Alors, je vous invite, de temps à autre, à continuer à cogner sur le clou afin qu'on y arrive, parce que, pour les gens qu'on veut mettre en forme, les gens à qui on demande de bouger, bien, le transport actif, c'est évidemment fondamental.

Et, très amicalement, vous vous souviendrez peut-être que j'ai posé une question, au salon bleu, à la période des questions, en citant le président de l'Assemblée nationale... chose qu'on fait très rarement, j'étais même allé le voir avant pour me permettre de le citer, et qui, lui, croit que c'est absolument fondamental et qu'il faut réaliser. Donc, vous avez un appui de taille avec notre président de l'Assemblée nationale.

Maintenant, je veux nous amener sur la politique qui a été déposée l'année dernière. Mon collègue bien connu par tout le monde, le député d'Abitibi-Ouest, j'allais le nommer par son nom, mais le député d'Abitibi-Ouest, notre doyen de l'Assemblée nationale, avait toujours, comme politique : Quand on dépose une politique, s'il n'y a pas de plan d'action, c'est bon pour les tablettes. Et c'est la raison pour laquelle, quand il avait déposé une politique sur la souveraineté alimentaire, il avait exigé, exigé d'avoir des crédits et d'avoir un plan d'action avec sa politique sur la souveraineté alimentaire.

Et là, l'année dernière, on a déposé une politique. On attend toujours impatiemment qu'il y ait un plan d'action très concret. Il y a bien eu quelques actions à l'intérieur de la politique, mais bien peu. Quand la ministre, sa collègue responsable de la santé et services sociaux a déposé sa politique au mois d'octobre... oui, 2016, elle avait dit : À l'intérieur d'un an, je vais déposer ma politique. Ça a pris 16 mois, mais elle en a déposé une avec un plan d'action, avec des

échanciers. Là, quant à la politique sur le sport, loisirs, activité physique, je n'ai toujours pas ce plan d'action avec des mesures concrètes et avec des engagements concrets. On a bien entendu parler de millions ici et là, là, mais le plan d'action, on ne le voit toujours pas. À quel moment allons-nous voir ce plan d'action?

Le Président (M. Ouellette) : M. le ministre.

M. Proulx : Oui, merci, M. le Président. D'abord, moi, je dois dire que je suis très fier de cette politique, puis je l'ai dit l'an passé puis je vais le répéter : Je n'ai pas fait ça seul. D'abord, il y a tout un secteur, une administration et des acteurs sur le terrain qui y ont contribué, mais il y a aussi les parlementaires qui l'ont fait à différents niveaux et dans les années passées, tous partis confondus, M. le Président, c'est important de le dire.

Maintenant, si le collègue attend un plan d'action pour la mise en oeuvre de la politique, moi, je l'inviterais plutôt à regarder ce qu'il se fait autour de la politique, parce que 75 % à peu près des mesures qui étaient à l'intérieur, dès une première année, sont complétées ou réalisées. Alors, dans les faits, je n'ai pas passé beaucoup de temps avec les collègues du ministère à se demander comment on ferait pour réaliser les choses : on a plusieurs mesures qui sont actuellement réalisées, certaines en cours de réalisation, et il y a de très, très beaux succès jusqu'à maintenant.

Et, pour chacune des orientations qu'il y avait dans la politique, il y a des mesures concrètes qui avaient été mises de l'avant et qui sont aujourd'hui réalisées ou en voie de réalisation.

D'ailleurs, j'ai fait le point à plusieurs occasions dans la dernière année, et, au moment de l'anniversaire du dépôt de la politique, au début avril si ma mémoire est bonne, là, il y a deux semaines, trois semaines... bon, voilà... et je n'ai aucune mesure qui n'ait pas débuté. Alors, il n'y a pas d'activité en attente au sein de la politique. Il y a des choses qui vont continuer à se déployer dans le temps, mais, tant et aussi longtemps que nous avons la capacité financière de réaliser les mesures, nous l'avons fait.

Et ça, c'est important de l'ajouter également, M. le Président, la politique était, oui, ambitieuse, il y avait plusieurs mesures, il y avait des mesures très importantes et structurantes, mais on avait aussi la capacité financière d'aller de l'avant. Et ça aussi, c'est un autre défi.

Alors, chacun son chemin, comme on dit. On peut utiliser la politique, ensuite, attendre le plan d'action et se dire : Comment on va mettre en oeuvre? Nous, on avait la politique, les budgets, alors on a fait des réalisations.

Le Président (M. Ouellette) : M. le député de Labelle.

M. Pagé : Là, est-ce que je comprends qu'il n'y aura jamais de dépôt de plan d'action sur la totalité des actions qui pourraient être posées afin d'atteindre les objectifs de la politique? Il n'y aura jamais de dépôt de plan d'action?

Le Président (M. Ouellette) : M. le ministre.

M. Proulx : Cette politique, M. le Président, émane, oui, d'une volonté qui a été exprimée par le ministère et par des élus à l'époque, mais elle s'inscrit aussi dans cette grande politique sur les saines habitudes de vie de notre collègue. Alors, elle est une politique qui s'inscrit dans le cadre d'une grande politique gouvernementale, et, dans ce contexte-là, je n'ai pas, je pense, M. le Président, l'obligation de déposer, pour la mettre en oeuvre, un ou des grands plans d'action.

Par contre, je veux m'assurer dans le temps qu'on puisse mesurer les effets et les impacts de cette politique. Et ça, c'est important de le faire. Puis ça devrait être vrai, d'ailleurs, pour toutes les actions gouvernementales qu'on met de l'avant. Et, dans ce contexte-là, regardez ce qu'on a fait dans le milieu... autant sur la promotion que sur l'accessibilité des plateaux ou des services. Très honnêtement, la politique et la façon dont elle a été construite et, surtout, la livraison de la politique avec ses objectifs, orientations et des mesures concrètes, à mon avis, fait presque office de plan d'action.

Le Président (M. Ouellette) : M. le député de Labelle.

M. Pagé : Vous me voyez vraiment surpris, M. le Président. Fait presque office de plan d'action... Je vais vous dire que, ce matin, là, je vis une grande déception, parce que, quand j'ai fait la tournée du Québec, des 17 régions du Québec, quand j'ai participé à toutes ces rencontres où on a rencontré plusieurs centaines de personnes et, de près ou de loin, c'est à peu près 2 000 qui ont finalement collaboré à l'ensemble du travail pour nous amener à cette tournée et les quelques... quoi? 500, 600 mémoires, 600, 700, je ne sais pas combien de mémoires que nous avons reçus, il y avait des tonnes de propositions d'actions. Avec le coprésident, qui était Gaëtan Boucher, l'ancien président de la Fédération des cégeps du Québec, on s'échangeait, à toutes les semaines, ces actions, et on en avait, au final, pour 27 pages d'actions.

Je me suis bien retrouvé dans la politique, parce qu'effectivement la politique qui a été écrite, c'est la politique qu'on avait en 2013, sauf que nous étions en train d'élaborer tout le budget autour d'une foule d'actions. Et, aujourd'hui, j'entends que : Bien, je ne suis pas sûr que c'est nécessaire d'aller plus loin que ce qu'il va se faire au fur et à mesure. Bien amicalement, s'il n'y a pas des actions concrètes avec des budgets, bien, vous allez avoir beaucoup de difficultés à atteindre vos objectifs, là, bien amicalement, là. Mais là je sens que vous voulez réagir, je vous écoute.

M. Proulx : J'apprécie. M. le Président, je répète au collègue ce que j'ai dit là. Il y a des voix différentes qui peuvent s'exprimer, et le collègue dit le plan qui était le sien — alors, je présume — aurait été que ce soit une politique avec des grands objectifs et viennent ensuite des mesures dans un plan d'action, ce que nous avons fait en même temps ou déposé de façon... en concomitance, mais des documents différents, là, pour l'illustrer. Ce que nous avons fait, M. le Président, c'est travailler différemment.

Alors, on a déposé la politique dans laquelle il y avait, par exemple, 44, si ma mémoire est bonne, mesures très concrètes avec du financement attaché pour pouvoir travailler et qui sont actuellement déployées ou en voie de l'être pour 25 % seulement, aucune n'ont pas été débutées. Et on va, par une grande enquête comme on doit le faire dans quelques années, faire le constat, puis on va faire le travail pour s'assurer de l'impact de l'ensemble de ces mesures. Mais le plan, qu'il appelle de tout son coeur, le plan d'action qu'il souhaite, M. le Président, il se retrouve à l'intérieur de la politique, dans la mesure où l'ordre de marche, il est inscrit, les mesures concrètes, elles sont déployées. Les actions auxquelles il fait référence, elles ont été choisies et déterminées, et, respectueusement dit, elles diffèrent quand même un peu de la politique de 2013, notamment en ce qui touche les loisirs. Mais la réalité, c'est la suivante, M. le Président : vous avez, dans cette politique qui a été lancée l'an dernier, il y a presque une année, des objectifs, orientations, mesures concrètes, des actions financées et, aujourd'hui, plutôt que de se faire sur trois ans, je suis capable d'être devant vous puis de vous dire qu'en une année on a presque complété le déploiement. Je trouve ça assez fantastique.

Le Président (M. Ouellette) : ...minutes, M. le député de Labelle.

M. Pagé : Je vais vous dire, je trouve ça assez fantastique, parce que, quand on écoute le ministre, c'est comme si tout ça était très clair. Mais, quand je pose aux gens la question sur le 64 millions annoncé l'année dernière, qu'est-ce qu'il s'est passé depuis un an puis qu'est-ce qu'il s'en vient dans les prochains mois, les prochaines années? La plupart me disent : Bien, on ne le sait pas, on attend. Il paraît qu'il y a des bonnes nouvelles qui s'en viennent. Alors, aujourd'hui, là, je vous offre l'occasion de dire : Le 64 millions, voici ce qui s'est fait dans la dernière année et voici le déploiement sur les prochaines années. Voici les actions qui vont être prises. Et où retrouve-t-on cela? Désolé, là, on a beaucoup de difficultés à retrouver la ventilation de tout ça, là.

Le Président (M. Ouellette) : M. le ministre.

M. Proulx : Oui, bien, écoutez, là, sur la validation en tant que telle, là, je peux vous dire ce qui a été fait. D'abord, au niveau des infrastructures sportives et récréatives, je ne pense pas avoir besoin de m'étendre très longtemps, M. le Président, sur le fait que nous avons livré sur les mesures en budget et les mesures, par exemple, qui touchaient les écoles et les centres de la petite enfance, nous avons livré. Sur les mesures associées au plan d'action, là, de ce que j'ai dit, là, par rapport aux mesures que je mets de l'avant... j'essaie de vous en trouver, voilà, j'en ai quelques-unes devant moi, merci beaucoup, merci.

Alors, j'ai parlé des infrastructures, je vais parler également de ce que nous avons dit sur le fréon. Sur le fond, aux petites collectivités, il y avait des sommes qui avaient été budgétées, c'est dedans; les mesures qui touchaient une école, un gymnase, c'est là...

• (12 h 10) •

Le Président (M. Ouellette) : M. le ministre, ne bougez pas. M. le député de Labelle.

M. Pagé : Bien, c'est juste parce qu'on n'a pas beaucoup de temps, je vous ai demandé la ventilation du 64 millions. On le sait, que des infrastructures, c'est complètement quelque chose à part, on le sait, que les arénas, c'est complètement quelque chose à part. Alors, peut-on rester sur le 64 millions, parce que c'est là où on n'a pas d'explication?

Le Président (M. Ouellette) : M. le ministre.

M. Proulx : Oui. J'essaie juste de retracer le 64 millions dont il est question. Mais, si j'enlève les infrastructures, peut-être que ça pourra répondre, en partie, aux questions du collègue. Mais faire bouger les jeunes 60 minutes par jour, c'est fait. C'est déployé. Les mesures dans les CPE, c'est fait. Le plan de lutte à l'intimidation, il y avait des sommes, c'est fait. La participation, l'inclusion économique et participation sociale, le soutien à l'activité physique en entreprise, ça va venir. Il y avait des sommes dans le budget cette année qui sont annoncées.

Alors, je veux juste bien comprendre la question du collègue, mais, si je lui dis que 75 % des mesures sur 100 qui étaient dans le cadre de la politique sont aujourd'hui déployées et financées, je pense que ça répond. J'ai Secondaire en spectacle, qui était dans les mesures de cette année, qui s'y retrouve. Alors, je peux faire la liste, là. Il y en a 44. J'ai un code couleur. Je peux les prendre une par une, M. le Président.

Le Président (M. Ouellette) : ...M. le député de Labelle.

M. Pagé : Oui. Alors, M. le Président, vous comprendrez, Secondaire en spectacle, ça existe depuis 20 ans ou 30 ans, je ne sais pas ça fait combien d'années. Alors, ce n'est pas une mesure nouvelle, là. 64 millions, on s'attendait à de nouvelles mesures et de l'argent neuf. Et c'est ça qu'on n'entend pas. C'est ça. C'est ça qu'on ne voit pas. Une mesure-phare, par contre, qui était extrêmement importante, c'était le 60 minutes d'activité physique à l'école au primaire minimalement. Nous, on souhaiterait jusqu'au cégep, là. Mais vous l'avez annoncé au primaire. Au moment où on se parle, un an après le dépôt de la politique, combien d'écoles, sur les 2 000 quelques primaires au Québec, ont maintenant un plan de match et font du 60 minutes d'activité physique à l'école?

M. Proulx : On avait un plan pour au maximum 450 écoles pour cette année. On est à 416 écoles qui le font, et plusieurs autres en discussion pour pouvoir l'intégrer soit dans l'année ou à partir de l'an prochain.

M. Pagé : Alors, l'objectif pour atteindre le 100 % des écoles, c'est d'ici combien de temps?

M. Proulx : Bien, tout ça dépendra des crédits qu'on pourra obtenir pour la mettre de l'avant. Mais moi, je milite pour qu'on soit capable d'atteindre l'ensemble des écoles primaires le plus rapidement possible. En même temps, ça nécessite des investissements qui sont extrêmement importants. Et on travaille pour y arriver. Mais ça va prendre quelques années, c'est certain. C'est notamment en raison de la disponibilité des crédits et également en raison de l'implantation d'un programme comme celui-là, qui, en passant, est un succès très, très, très important, pour en avoir visité, avoir rencontré les enseignants qui le font et ceux et celles qui ont eu l'occasion de voir Force 4 se déployer dans leur école.

Le Président (M. Ouellette) : M. le député de Vimont.

M. Rousselle : ...M. le Président. Premièrement, je voudrais saluer le député de Jean-Talon, parce qu'il est député de Jean-Talon avant, et le ministre de l'Éducation, et du Loisir et du Sport, ministre aussi de la Famille, puis toute son équipe, mes collègues de l'opposition officielle, de la deuxième opposition. Et, bien, c'est sûr que je ne voudrais pas oublier mes collègues du côté gouvernemental.

Écoutez, la santé, c'est important, je veux dire, je pense qu'il faut se rappeler que, quand on avait... On pense à nos grands-pères puis arrière-grands-pères qui travaillaient sur les terres, qui travaillaient fort. De l'exercice, ils en faisaient vraiment souvent. Donc, c'était un temps, vous allez dire, passé. Oui, c'est certain. Mais, dans ce temps-là, je peux dire qu'ils faisaient vraiment de l'exercice.

Juste l'organisation de la santé, en 2008, rappelait que 1,9 % de personnes, donc plus de 100 000 personnes, Européens, étaient... Et, nous, justement, le problème, c'était la mort à cause... Les conséquences, c'était l'inaction physique.

Donc, on sait tous que l'inaction physique touche vraiment la santé. Mais pas juste la santé physique, mais la santé mentale aussi. Je pense que c'est quasiment une course à relais qu'on fait. J'ai vu d'ailleurs... puis j'en félicite mon collègue de Labelle, d'avoir justement fait des consultations en 2013. Mais il y a aussi la responsabilité aussi des parents, la responsabilité des écoles. Mais c'est la responsabilité de tout le monde, de penser justement à l'exercice. Moi, je sais bien, personnellement, j'en fais, mais j'en fais pourquoi, à cause de quoi? Bien, j'en fais à cause que mon père était un sportif. Donc, j'ai gagné justement son amour pour le sport. Et j'ai fait la même chose avec mon enfant. Et maintenant je fais même du ski avec mes petits-enfants, justement, dans les Laurentides. Donc, c'est, je pense, c'est vraiment un bel héritage à donner à ses enfants, c'est de faire bouger.

Et on sait que, pendant ce temps-là, c'est sûr que c'est mon côté ancien policier qui ressort, mais, pendant qu'ils jouent, pendant qu'ils sont au parc, bien, ils ne sont pas ailleurs justement. Puis je pense que ça déborde au niveau de... Ça va plus loin que le côté de la santé.

Même, je vous dirais, je connais même des gens proches, mon épouse est du milieu de la santé, et on connaît des gens proches, justement, que, depuis qu'ils font de l'exercice, bien, il y a même des médicaments qu'ils ont arrêté de se servir. Donc, il y en a qui sont moins diabétiques, tu sais, le diabétique a baissé, le cholestérol. En tout cas, je peux vous dire, tous les problèmes de santé qu'on peut connaître, bien, ça rentre là-dedans.

Mais, comme d'ailleurs le mot du ministre le disait dans la politique On bouge!, et c'est là que je vais, l'importance de la politique, bien... va jouer dehors. Effectivement, avant, dans les ruelles ou... moi, je me rappelle, dans mon jeune temps, écoutez, qui pensait rentrer en dedans? Je veux dire, on était toujours à l'extérieur, à jouer au ballon, à jouer au soccer, à jouer au hockey, et tout. Aujourd'hui, malheureusement, il arrive le temps de l'Internet, des jeux vidéo, tout ça vient faire que, des fois, les gens, les jeunes surtout, mais les gens, la famille aussi participe là-dedans.

Donc, je vous dirais, je pense que la politique va venir aider justement à mettre peut-être plus conscients aussi, pas juste les enfants, mais les parents, parce que, je pense, ça commence là. Oui, on parle toujours du gouvernement, mais, quelque part, la responsabilité part de la maison. Et, comme je vous disais tantôt, bien, moi, j'ai eu la chance, justement, d'avoir ces gens-là qui m'ont montré justement le droit chemin au niveau du sport.

C'est pour ça que le Québec a tout intérêt, justement, à favoriser... parce que... à favoriser, justement... à avoir une population plus en santé. Mais aussi ça amène aussi des diminutions de tout au niveau de la santé aussi. Parce que quelqu'un qui est en santé va se retrouver moins souvent à aller voir le médecin. C'est comme dire, à un moment donné, je me rappelle : Mange une pomme par jour, tu vas t'éloigner du médecin. Bien, je vous dirais que c'est à peu près la même chose au niveau du sport. Fais de l'exercice sur une base régulière, et puis, automatiquement, bien, tu vas régler bien des problèmes de santé.

Je reviens au niveau des consultations que mon collègue de Labelle a faites en 2013. Écoutez, je réalise que, vraiment, c'était une consultation très large, de beaucoup d'organisations, beaucoup de personnes, de beaucoup de mémoires, qui, justement... on peut avoir, justement, une idée globale, une idée vraiment large au niveau de l'exercice, au niveau de l'activité physique. Mais l'activité physique, comme je vous le dis, on parle des jeunes, mais il faut parler aussi des personnes âgées. Et puis là c'est sûr que j'ai des cheveux gris, comme certains ici, mais, je vous dirais, j'ai la chance d'avoir encore mes parents, et, je vous dirais, même dans les résidences de personnes âgées, justement, ils font de l'activité. Donc, on le voit, toute l'importance de l'activité physique.

L'orientation de la politique, c'est pour les 10 prochaines années, donc c'est un bon bilan. Je suis content de voir ça. Ça amène aussi des... puis, comme je vous le disais tantôt, une course à relais. Mais je le vois aussi, que c'est, comme, même pas politisé entre nous, parce que, même avec Le Grand Défi... d'ailleurs, j'ai deux collègues ici qui participent au Grand Défi Pierre-Lavoie, bien, c'est des... non, mais c'est des belles exemples. C'est des belles exemples de... au niveau de la population.

Une voix : Huitième participation.

M. Rousselle : Huitième participation. Bien, félicitations! Mais c'est ça. Mais c'est ça. Non, mais c'est des belles exemples à démontrer, effectivement. Et, je pense, c'est là que devient notre responsabilité de démontrer aux jeunes : bien, c'est bien de faire de l'exercice. Moi, je peux vous dire qu'à chaque fin de semaine je fais du ski avec mes petits-enfants, bien, ils attendent juste ce moment-là. Remarquez bien, ils sont vraiment meilleurs que moi, mais ça, je ne pense pas que le côté faire du bon ski, c'est important. L'important, c'est d'être à l'extérieur puis de participer.

Je vous disais, au niveau... je vous parle toujours du bien-être physique, mais la portée de la politique, c'est pour tout, puis c'est... comment je vous dirais ça... c'est de garder les gens qui en font d'une manière... de garder... de donner l'habitude aux gens d'en faire d'une manière régulière. C'est bien beau dire... puis ça, j'ai été tellement dans des gyms dans ma vie, on sait bien que, quand qu'arrive la période d'été, «my god», il y a beaucoup de monde qui arrivent au... ils arrivent s'entraîner, mais, bien souvent, ça ne reste pas longtemps. Ça reste un mois, ça reste deux mois, puis malheureusement, bien, la volonté skippe. Je pense que plus qu'on va en parler, plus qu'on va avoir, comme, une politique comme ça, je pense, ça va pouvoir rentrer dans la tête des gens à un moment donné.

Donc, moi, je vous dirais, la politique, actuellement, il faudrait... je pourrais peut-être demander au ministre, je le sais, qu'il en a parlé tout à l'heure où elle est rendue, je le sais, d'ailleurs elle est déjà rentrée dans les écoles, elle est déjà rentrée un peu partout. Mais j'aimerais ça savoir si déjà il sent un petit peu les retombées ou c'est trop tôt pour savoir de ces retombées-là.

• (12 h 20) •

Le Président (M. Ouellette) : M. le ministre.

M. Proulx : Merci, M. le Président, merci, mon collègue, pour ces questions. Mais d'abord, deux choses : la première, c'est que c'est une politique qui, effectivement, a un horizon de 10 ans pour qu'on puisse y voir les résultats escomptés, ou, en tout cas, avoir atteint l'augmentation du nombre de participations à une vie active que nous avons aujourd'hui, autant chez les adultes que chez les jeunes. Mais il n'en demeure pas moins que l'ensemble des mesures qui sont à l'intérieur, ce qui est, pour reprendre les termes du collègue... ce que je disais au collègue tout à l'heure, dans le feuillet ici, là, j'aurais pu écrire «plan d'action» sur le dessus, j'aurais peut-être satisfait mon collègue de Labelle, là, mais... parce que, dans le fond, elles sont là, les mesures inscrites dans la politique. Mais une chose est certaine, c'est que les objectifs à long terme, là... C'est quoi?

D'abord, le collègue l'a déjà dit puis il l'a plaidé à plusieurs occasions dans les échanges que nous avons depuis que j'ai cette responsabilité, et vous l'avez fait également, M. le Président, avec l'ensemble des élus, c'est d'augmenter la proportion des gens actifs dans notre société pour les effets bénéfiques que cela comporte, que je ne pense pas avoir besoin de répéter très longtemps, tant au niveau du mode de vie, de l'hygiène de vie que pour la prévention et surtout les impacts à long terme sur une vie longue et en santé pour chacun, ce qui habituellement amène aussi moins de pression sur les différents services curatifs, comme les services de santé ou de services sociaux.

Et, dans ce contexte, l'objectif, c'est de faire bouger davantage 10 % de la population adulte, mais 20 % des jeunes âgés de six à 17 ans. Et le 64 millions dont on discutait tout à l'heure, M. le Président, qui, dans le fond, correspond à l'ensemble des mesures que vous retrouvez dans la politique sur trois ans — alors, je pourrais faire le détail, mais c'est ce que ça représente — bien, dans le fond, c'est pour faire en sorte qu'on puisse, oui, faire bouger davantage les jeunes, mais il y a aussi des mesures pour les gens plus âgés, il y en a également pour les adultes.

Dans le dernier budget que nous avons déposé, M. le Président, il y a des sommes qui sont présentes pour mettre en place des incitatifs et/ou programmes, bien, de notre côté, un programme pour faire en sorte de faire bouger davantage les gens en entreprise, alors, pour que les employeurs aient le goût, des incitatifs, pour être capables de rendre leur milieu de travail encore plus propice à l'activité physique, ce qui est une demande, je dirais, même de la génération qui me suit, mais qui devrait concerner tout le monde. Alors, c'est dans ce contexte-là que la politique a été mise de l'avant.

Je dirais que moi, j'accorde une importance particulière à nos jeunes et aux très jeunes. On en a parlé tout à l'heure dans un échange, je pense qu'on construit, dans les premières années de sa vie et notamment à l'école, certains comportements qui nous suivent toute la vie durant. Et c'est pour cette raison qu'on met beaucoup d'emphase. Et, pour moi, c'était important de réaliser rapidement cette mesure à l'égard de bouger à l'école 60 minutes, ce qui veut dire ne pas se restreindre aux cours d'éducation physique, qui, eux, sont pris dans le programme et dans le curriculum, parce que c'est serré puis on ne peut pas jouer avec ça comme on veut. Mais on peut, à l'intérieur d'une journée à l'école, M. le Président, bouger 60 minutes si on a une organisation à l'intérieur de l'école qui le fait. Et, pour moi, ça, c'est extrêmement important.

L'autre chose dont je pourrais parler à l'égard de la politique, c'est qu'il y a des mesures pour nous permettre de participer à une vie plus active, c'est-à-dire de vouloir bouger individuellement. Il y a des mesures pour continuer de soutenir des grandes organisations ou fédérations qui encadrent soit nos sports collectifs ou individuels au Québec, mais aussi nos grandes organisations comme les Jeux du Québec. Il y a des mesures pour briser l'isolement et continuer de soutenir des personnes aînées ou âgées qui voudraient participer à des activités, et notamment des activités de loisir, parce qu'il y a les loisirs actifs, il y a des loisirs un peu moins actifs, je vais vous dire, je vais vous donner un exemple, de jouer à certains jeux de société, mais il n'en demeure pas moins que, si on part de chez soi pour se rendre à l'endroit où on va aller jouer avec des amis ou des personnes, on est en activité et on n'est pas à la maison, isolé.

Alors, il y a différentes mesures à cet égard-là. Il y a des mesures importantes aussi pour, je dirais, reconnecter avec notre milieu, notre nature, notre territoire, M. le Président, pour s'assurer qu'on soit capables de développer l'intérêt ou de poursuivre l'intérêt des gens, par exemple, pour la marche et les sentiers. Et il y a, bien sûr, toutes ces mesures, là, qui veulent faire en sorte qu'on puisse travailler sur la promotion et sur l'information, et il y a des enjeux scientifiques, il y a des avancées scientifiques. Alors, autant que ce soit de la recherche, que ce soient des activités encadrées, que ce soient

des initiatives pour permettre à des gens de bouger, l'État a un rôle à jouer, M. le Président, et, par cette politique, il le joue. Et je pense qu'on sera capable... et je suis convaincu qu'on sera capable d'améliorer le bilan actif des Québécois.

Le Président (M. Ouellette) : M. le député de Vimont.

M. Rousselle : Oui. Merci. Écoutez, je voulais juste, effectivement, continuer sur les propos du ministre. Quand je regarde les enfants de six à 11 ans, selon les études, ce sont quatre sur 10 qui ne sont pas assez actifs. Donc, quand on parle justement que les jeunes en bas âge, c'est là qu'ils gagnent justement les habitudes de saine vie, donc des habitudes d'exercice, je trouve ça catastrophique là-dessus, c'est pour ça que je suis content de voir qu'on ait une politique dans ce sens. Mais, encore une fois, quatre adultes sur 10 ne bougent pas. Donc, quand on parlait tantôt, quand j'en parlais, d'exemples, bien, je pense que l'exemple, il faut qu'elle parte aussi de là. Donc, je pense que c'est bien dit. Puis, d'ailleurs, je suis très content que cette politique justement devienne une réalité, parce que plus qu'on va en parler, mieux que c'est. Peut-être je pourrais laisser la parole à ma collègue.

Le Président (M. Ouellette) : Mme la députée de Côte-de-Beaupré.

Mme Simard : Si vous le voulez. Alors, je vais en profiter pour saluer d'abord le ministre de même que ses accompagnateurs, mes collègues, évidemment, qui participent à cette étude des crédits, et vous-même, M. le Président.

Alors, comme femme ayant toujours reconnu l'importance de la pratique de l'activité physique et la promotion des saines habitudes de vie, je suis heureuse de prendre la parole aujourd'hui sur un sujet extrêmement important, soit la place des femmes, donc des jeunes filles dans l'activité physique, donc dans la pratique du sport.

Parmi mes meilleurs souvenirs, personnellement, du primaire ou du secondaire, il y a la pratique de l'activité physique, et j'ai eu le privilège d'avoir des parents qui ont été très présents, d'abord très actifs, donc des modèles de pratique d'activité physique, et qui ont su me transmettre ce désir et ce goût de bouger très tôt donc, dans mon enfance, que ce soit par la pratique d'activités familiales : faire du ski de fond, aller nager, etc. D'ailleurs, mon père a été mon entraîneur de natation pendant quelques années. J'ai fait de la natation de compétition pendant 10 ans, et donc j'avais, à la maison, des gens qui étaient très près, donc, des saines habitudes de vie et du désir de bouger.

Ça m'amène à dire qu'aujourd'hui on doit retrouver la même façon d'être et la même façon de... mais, malheureusement, ce n'est pas dans tous les foyers du Québec que l'on peut avoir ce genre de situation, où les parents nous inculquent ces valeurs et ce désir de bouger.

Et un bel exemple, là, d'organismes ou encore d'initiatives qui sont prises chez moi pour inciter les jeunes à bouger, leur faire découvrir l'activité physique, c'est La Virée Nordique de Charlevoix. D'ailleurs, le gouvernement du Québec est partenaire de La Virée Nordique, elle a lieu en février, à chaque année, depuis quelques années. Donc, je suis marraine d'honneur de cette activité, qui se déroule au Mont-Grand-Fonds dans Charlevoix, et qui consiste en un triathlon, donc, nordique, l'objectif étant évidemment de faire bouger les jeunes, de les initier à la pratique d'une activité, seuls ou en groupes : on parle de raquettes, on parle de skis de fond et on parle de patins. Ça se déroule durant une journée où les jeunes s'amuse. Pour plusieurs, c'est la première fois qu'ils relèvent un défi sportif et donc qui se mettent devant une situation où ils doivent se surpasser. À la fin de la journée, on voit beaucoup de gens avec les joues rouges, des jeunes satisfaits, des jeunes qui sont fiers de recevoir leurs médailles et qui, certainement pour plusieurs, continueront à pratiquer une activité, donc, de ce type dans le futur, je l'espère.

Maintenant, on parle des femmes, donc, dans la pratique du sport. Et, lorsqu'on regarde les statistiques, eh bien, ces statistiques-là, elles sont à la fois malheureuses et alarmantes, selon moi, puisque, selon un rapport sur le comportement de santé des jeunes publié en 2015 par Statistique Canada, alors, il y a environ 22 % seulement des filles de sixième année qui font au moins 60 minutes d'activité physique par jour, contrairement à 31 % des gars.

Et ce n'est pas beaucoup, quand même, ce pourcentage, lorsqu'on parle de 60 minutes par jour, il faut encore avoir le temps. Je vous dirais que ce n'est pas seulement lorsqu'on arrive au secondaire qu'on a tendance à perdre cette pratique. Moi, personnellement, depuis que je suis élue, je fais moins d'activité physique. Mais il faut toujours garder à l'esprit justement ce que ça nous permet. Tout à l'heure, mon collègue mentionnait que faire de l'activité physique peut permettre d'avoir une meilleure santé, donc d'éviter de prendre des médicaments ou autres.

• (12 h 30) •

Somme toute, en quatrième année du secondaire, on s'aperçoit qu'il reste seulement 10 % des jeunes filles, donc, qui pratiquent encore l'activité physique, et il y a... contrairement à 22 %, donc, des jeunes hommes.

Plusieurs facteurs viennent expliquer évidemment les raisons pour lesquelles les femmes pratiquent moins l'activité physique, ou les jeunes filles. On les dit moins compétitives. On dit qu'elles ont besoin de socialiser davantage. On dit aussi que, de façon générale, elles sont moins actives. Certains diront que c'est parce qu'à l'école il y a des sports qui sont traditionnels, donc des sports d'équipe comme le basketball ou encore le volleyball, et ça intéresse moins les jeunes filles. Mais, dans l'ensemble, il y a certainement plusieurs opportunités de bouger, il faut d'abord être sensibilisé à le faire et il faut que la politique, finalement, bouger au Québec ensemble, le fasse également à sa manière.

Et, lorsqu'on regarde dans la politique, on voit qu'il n'y a pas seulement, au niveau de la pratique, en soi, du sport... qu'il y a une différence, donc, une sous-représentation des femmes dans le sport. Il y a également, lors de la présence au sein de comités... on dit que 18 % des postes de présidence et de vice-présidence, contrairement à 25 % des postes décisionnels rémunérés, sont occupés par des femmes. On dit que la valorisation médiatique souligne seulement 3 %, donc, de l'espace médiatique qui est consacré aux femmes. Donc, 3 % de leur performance ou de leur reconnaissance est dans les médias. C'est extrêmement peu, faible comme pourcentage. On parle également, au niveau de la reconnaissance, il y a seulement

15 % des femmes, soit 63 femmes sur 420 athlètes et fondateurs, admis au Temple de la renommée des sports du Canada, qui ont été honorées.

Alors, on voit vraiment une nette différence, et je pense également que, si on mettait davantage les exploits sportifs, là, des femmes, et ils étaient mis de l'avant, bien, on pourrait inciter, donc, les jeunes filles à pratiquer l'activité physique.

Maintenant, il y a d'autres possibilités également pour le faire. Lorsqu'on parle des jeunes filles également et qu'on dit qu'elles sont moins actives ou moins présentes dans les sports au secondaire, on souligne que, majoritairement, les entraîneurs sont de sexe masculin. Donc, souvent, ils ont tendance à prendre leur propre expérience, celle qui varie, donc, des jeunes filles.

Alors, il faut se poser la question, il faut vraiment se pencher sur la problématique, parce que c'en est une. On veut que les femmes, au Québec, bougent autant que les hommes, bien évidemment. On veut que les femmes soient en santé, elles doivent l'être aussi.

Et, M. le Président, pouvez-vous me dire combien il me reste de temps?

Le Président (M. Ouellette) : Bien, je vous dirais que, déjà, vous en empiétez sur votre prochain bloc, mais je trouvais vos remarques puis vos commentaires tellement intéressants que je ne vous ai pas coupée, parce que je sais qu'on aura un dernier bloc du côté ministériel, et je voulais vous laisser faire vos commentaires, Mme la députée de Côte-de-Beaupré. M. le ministre pourra répondre quand on reviendra après les interventions de M. le député de Drummond—Bois-Francs si vous ne voyez pas d'inconvénient.

Mme Simard : Alors, je comprends que je me suis coupée moi-même, mais c'est très gentil de votre part de m'avoir laissé avancer dans ce dossier, qui est si important et auquel je tiens énormément. Merci, M. le Président.

Le Président (M. Ouellette) : Bien, soyez assurée, Mme la députée de Côte-de-Beaupré, que je vais revenir à vous après l'intervention de M. le député de Drummond—Bois-Francs, à qui je cède la parole.

Mme Simard : Merci beaucoup.

M. Schneeberger : ...saluer aussi mes collègues du côté ministériel et de l'opposition officielle.

Alors, M. le ministre, vous savez, comme moi, vous appréciez les sports, moi, j'aime aussi beaucoup les sports, et puis il y a beaucoup de domaines qu'il n'y a pas beaucoup de choses à faire. Par contre, je voudrais peut-être vous poser une question directement en ce qui concerne le programme de sport-études Québec. J'ai vérifié, depuis les quatre dernières années, et puis je remarque, bon, programme Sport-études, s'adapter à des élèves qui sont plus de haut niveau avec les commissions scolaires. Par contre, ce que je remarque, ce n'est pas toutes les commissions scolaires qui participent, et puis, premièrement, pourquoi, y a-tu une raison quelconque? Et surtout, au niveau des budgets qui sont alloués par les commissions scolaires, c'est vraiment très disparate.

O.K. Je vous donne un exemple quelconque, là. J'ai été voir avec le nombre d'élèves, admettons, la commission scolaire l'Or-des-Bois a été allouée une petite somme de 230 \$ pour... alors qu'ils ont, au niveau du secondaire, 2 178 élèves, et la commission scolaire des Patriotes, une somme de 24 411 \$. Alors, bon, il y a plus d'élèves, il y en a 9 943. Par contre, si on fait le lien, là, on n'est pas dans les mêmes mesures. Alors, premièrement, comment ces sommes-là sont allouées? C'est quels critères, et... première question.

Le Président (M. Ouellette) : M. le ministre.

M. Proulx : Merci, M. le Président. Écoutez, M. le Président, je vais faire la vérification parce que je n'ai pas, avec moi, l'information. Je sais qu'on est dans Loisir et Sport, mais je pense que c'est davantage en lien avec les crédits qui viendront en éducation. Par contre, je peux m'engager auprès du collègue, M. le Président — puisque nous aurons, j'ai compris, une autre séance — peut-être me permettre de prendre quelques minutes pour pouvoir répondre à votre question lorsqu'on aura cette autre séance ici, en Loisir et Sport.

Bon. Deux, trois choses de base, peut-être, à mettre en place, M. le Président. D'abord, les programmes de sport-études, à ma connaissance, sont, bien sûr, des programmes où les athlètes élèves sont reconnus par des fédérations. Alors, dans le contexte du sport-études, il faut, pour avoir un programme, qu'une fédération de sport te reconnaisse et reconnaisse les élèves qui y seront. Et, dans le cas des différentes fédérations sportives, bien, ils ne reconnaissent pas toutes les demandes qui leur seraient faites. Alors, je sais cela d'avance.

Au niveau des budgets, et c'est là que je pourrai faire la vérification puis revenir au collègue, ma compréhension, M. le Président, et, à ma mémoire, le partage se fait en fonction du nombre d'élèves athlètes. Alors, il y a une somme qui est versée en fonction du nombre de participants athlètes élèves. Et ensuite je pense que, localement, il y a, M. le Président, une répartition qui est faite à l'intérieur de la commission scolaire. Là, comment se fait ce partage-là, c'est peut-être à ce niveau-là que je pourrais revenir au collègue, là, si nous avons ces informations. Alors, étant donné que j'ai la responsabilité de l'éducation et des loisirs et sports, je pense que je devrais être capable d'obtenir un peu de réponses au collègue.

M. Schneeberger : Bien, c'est parce que moi, je pensais que...

Le Président (M. Ouellette) : M. le député de Drummond.

M. Schneeberger : M. le Président, je pensais que la question est bonne parce qu'on parle de sport, loisir... Tu sais, c'est des programmes sport-études. Alors, on parle de sport, on ne parle pas juste des études, mais on parle de sport aussi. Et puis, étant donné que ces sommes-là sont allouées justement parce que, dans le programme, il y a du sport, là... c'est sûr que les élèves suivent l'école régulière avec un rythme accéléré par contre... mais je pense que c'est quand même légitime de poser ces questions-là.

M. Proulx : Peut-être, M. le Président, juste pour permettre de répondre au collègue, la question est tout à fait légitime. Ma difficulté aujourd'hui, c'est que ce programme est financé par le programme 4 dans le budget du ministère de l'Éducation, qui est le budget de l'éducation. Alors, ici... et les informations que je suis en mesure de donner touchent le programme 6, qui touche le programme de Loisir et Sport, qui, lui, ne finance en rien les accréditations ou plutôt la participation d'élèves athlètes à des sport-études. Voilà. C'est la raison pour laquelle je disais cela.

M. Schneeberger : Parfait, merci. Autre question, peut-être je vais avoir la même réponse, mais je la pose quand même : j'ai regardé les quatre dernières années, et la somme qui est allouée pour ce programme-là est de 428 000 \$ ronds depuis les quatre dernières années. Alors, premièrement, avec la politique, là, Québec, on bouge!, bon, peut-être vous allez dire : Ça ne fait pas partie de ça directement, mais, tant qu'à moi, je veux dire, la meilleure place pour initier le sport chez les jeunes, c'est, avant tout, à l'école, parce que tous les jeunes vont à l'école. Alors, c'est la meilleure place, puis, en plus, c'est gratuit. Parce que, souvent, on sait c'est quoi, la problématique, là. L'accès à certains sports, c'est des coûts. Alors, moi, je pense que l'initiation au sport chez les jeunes, c'est, avant tout, à l'école, et puis justement ma question aussi, le 428 000 \$, il n'a pas d'indexation? C'est le même... pourquoi ça... Dans le fond, on le voit à 428 000 \$, je veux dire, c'est la somme totale qu'on a, parce que, sinon, ça bougerait à chaque année si on n'aurait pas de plafond.

• (12 h 40) •

M. Proulx : Encore une fois, je peux vérifier, M. le Président, pour quelle raison le montant est demeuré le même. Faut savoir qu'on ajoute des sommes qui ne sont pas dans ce 428 000 \$, qui touchent, par exemple, les entraîneurs pour les sport-études. Il y a également un soutien pour du transport, parce que, dans certains cas, vous aurez compris qu'il faut se déplacer, dans certains cas, même, de l'aide pour la pension s'il y avait des déplacements et des couchers.

Peut-être juste, M. le Président, également rappeler au collègue que c'est vrai que c'est une bonne façon et une belle façon de faire du sport et d'être initié au sport. Par contre, pour faire un sport-études, il faut être reconnu comme un athlète, presque un athlète espoir par sa fédération sportive, et ce ne sont pas tous les enfants qui vont participer à ce type d'activité de sport-études, et certains vont être excellents et vont exceller dans leur discipline. Certains vont atteindre les plus hauts niveaux sans avoir fait de sport-études.

Ce qu'on vise en sport amateur, d'abord et avant tout, c'est d'augmenter le bassin de participants, de gens qui bougent, de gens qui pratiquent des sports, d'abord pour des raisons sanitaires, que vous avez compris, de santé publique, aussi pour des raisons de saines habitudes de vie, mais également pour être capable de développer également des athlètes d'élite aussi. Si on augmente le bassin de participants, on aura de plus grands espoirs, on aura des espoirs plus nombreux, ils ne seront pas plus grands, mais vous aurez des espoirs plus nombreux et sûrement des Olympiens plus nombreux et des médaillés plus nombreux.

Alors, l'objectif, c'est celui-là, c'est, oui, de soutenir le sport d'excellence, nos athlètes... Québec et autres, oui, de soutenir nos programmes de sport-études qui sont un aménagement ou un programme particulier à l'intérieur de certaines écoles, secondaires, il faut le dire, mais ce n'est pas la seule façon de faire du sport.

Le Président (M. Ouellette) : M. le député de Drummond—Bois-Francs.

M. Schneeberger : Merci, M. le Président. Alors, justement, parlant du sport d'élite, il y a, toutes les années, bien, pas à toutes les années, mais, je veux dire, aux deux ans, là, les... sport Québec, là, les Jeux du Québec. Et puis j'ai été très surpris, c'est une lettre qui m'a été envoyée par un entraîneur qui fait de l'entraînement de tir à l'arc, et puis cette lettre a été adressée à vous, alors c'est sûr que, si vous ne n'avez pas lue personnellement, votre cabinet l'a eue en main. Et puis, justement, ce qu'il mentionnait, c'est que la grosse problématique des fédérations sportives, c'est qu'au niveau de la loi c'est d'avoir 12 ans pour avoir accès aux compétitions au niveau des Jeux du Québec. Et puis la problématique, c'est que, bon, au niveau... les lois internationales, généralement, là, partout, c'est d'avoir 12 ans au 31 décembre de l'année, ce qui est, selon moi, une bonne chose, là, c'est plus large, parce que...

Mais, ici, malheureusement, on a des fédérations sportives qui... c'est un petit peu disparate, tu sais, il y a en a, admettons, je regarde ici au niveau du soccer, c'est le 31 juillet de l'année, après ça, dans d'autres sports c'est le 1er août et, comme ici, justement, ça a changé, là, il faut avoir 12 ans à l'entrée des jeux, au début des jeux. Alors, si, malheureusement, qu'admettons, ici, qu'on parle du 26 juillet, mais, si vous êtes né le 3 août, comme moi, bien, vous n'auriez pas accès. Moi, je trouve ça un peu farfelu comme approche parce que, je veux dire, à quelques jours d'intervalle, tu as accès et l'autre pas accès, alors imaginez quand vous avez un jeune ou une jeune qui s'entraîne et puis finalement qu'elle se fait dire, parce que, là, ils viennent de changer les règles : Bien, tu ne pourras pas y aller, aux Jeux du Québec.

Est-ce que ça serait possible d'avoir une règle pour tous, comme les lois au niveau international, que ce soit, mettons, au 31 décembre de l'année reconnue que les gens ont accès?

De toute manière, ici, on ne parle pas d'une discrimination : si la personne est plus jeune, c'est elle, dans le fond, qui se retrouve un peu avec une prise, si on veut. Ça ne nuit pas aux autres du tout, là, on ne parle pas d'intégrer une personne plus âgée à un groupe plus jeune, c'est l'inverse. Il n'y a aucune discrimination à ce moment-là. Mais, par contre, ça permettrait à des jeunes, des fois, il y en a, des personnes, là, qui ont vraiment des belles qualités, puis ils pourraient

accéder, puis là, pour des dates, là, de quelques jours, ils se font refuser l'accès. Alors, je veux savoir, vous, votre opinion. Puis qu'est-ce qu'il y aurait à faire? On pourrait-tu régler ce problème-là?

M. Proulx : Merci, M. le Président. D'abord, moi, c'est... oui.

Le Président (M. Ouellette) : On faisait référence, M. le député de Drummond—Bois-Francs, à une lettre. Est-ce que vous l'avez, M. le ministre?

M. Proulx : Bien, oui, je l'ai...

Le Président (M. Ouellette) : Juste pour qu'on parle de la même chose, voulez-vous juste...

M. Proulx : Je n'ai pas la lettre devant moi.

Document déposé

Le Président (M. Ouellette) : Bien, c'est beau. M. le député de Drummond—Bois-Francs va la déposer.

M. Proulx : Avec plaisir.

Le Président (M. Ouellette) : Vous pouvez répondre à la question, puis, quitte à ce que vous reveniez en complément après avoir pris connaissance de la lettre. M. le ministre.

M. Proulx : Merci, M. le Président. Moi, c'est un dossier dont j'ai eu connaissance — nous sommes jeudi — lundi. Alors, je ne connaissais pas cette histoire avant lundi. C'est un collègue ici, le député de Chapleau qui m'a interpellé sur cette question, alors je n'avais pas vu la lettre à ce moment-là. J'ai posé des questions à la suite de la lettre, voici ce que j'ai reçu comme information.

D'abord, c'est une décision qui date de 2015. Alors, ce n'est pas récent d'hier, ce n'est pas cette année. Depuis 2015, pour participer aux Jeux du Québec, il faut avoir 12 ans lors de la réalisation des jeux. Alors, c'est au moment où il y a les jeux, il faut avoir 12 ans.

Et cette décision-là a été prise en collaboration à l'époque avec la Corporation Sports-Québec, qui a la responsabilité de l'administration des jeux. La réalité semble être la suivante, M. le Président : Ils ont placé la ligne à cet endroit en 2015 pour s'assurer que les compétitions concernent des élèves entre 12 ans et 17 ans, vous rappelant, M. le Président, que c'est jusqu'à l'âge de 17 ans que ces jeunes pourront aller aux jeux dans la discipline qui sera la leur.

Moi, écoutez, sur cette base-là, j'ai eu ça cette semaine. Alors, il y a moyen, peut-être, d'avoir des explications plus longues dans les prochains jours, prochaines semaines pour comprendre ce qui a amené cette décision-là en 2015. Ceci étant dit, à ma connaissance et à la connaissance des gens au ministère, c'est la première fois que c'est soulevé par quelqu'un qui dit ce qui est écrit dans la lettre, que je n'ai pas vue, M. le Président. Vraisemblablement, pour le tir à l'arc, quelqu'un qui ne pourra pas participer à des jeux parce qu'elle n'aura pas 12 ans au moment où les jeux se tiendront...

Alors, je n'ai pas beaucoup d'autres informations à partager au collègue, M. le Président, si ce n'est que cette règle-là existe depuis un certain temps. Ce n'est pas le ministre de l'époque qui a décidé ça, c'est une réflexion et décision qui a été prise par le ministère et la Corporation Sports-Québec, qui voit à l'organisation des jeux et qui voit à l'intérêt, et à la sécurité, et au bon déroulement de ces compétitions.

Le Président (M. Ouellette) : M. le député de Drummond—Bois-Francs.

M. Schneeberger : M. le Président, oui. Alors, permettez-moi de critiquer fortement cette décision, parce que, premièrement, une règle basée sur une date qui change chaque fois, ce n'est pas sérieux, parce que c'est d'avoir 12 ans au moment des compétitions. Bien, c'est parce que les compétitions ne se tiennent pas toujours aux mêmes dates. Et puis je pense que, s'il y a déjà des règles qui sont reconnues internationalement... Parce qu'ici on parle de l'élite. Ça veut dire que ces jeunes-là vont éventuellement accéder à d'autres niveaux, au niveau international, interprovincial, peu importe. Alors, il y a déjà des règles. Pourquoi, nous, ici, il faudrait inventer d'autres règles, qui, en partant, sont très questionnables au niveau de la période, parce que ce n'est pas justement au moment des jeux. Mais les jeux, ils ne se tiennent pas toujours aux mêmes dates. Ce n'est pas clair.

Puis, même au-delà de ça, M. le ministre, c'est que chaque fédération sportive a leurs propres dates aussi. Ça fait que, là, ça commence à être une méchante toile d'araignée, là. Tu sais, ce n'est pas évident. Puis pourquoi le mettre compliqué quand ça pourrait être très simple? C'est-à-dire que je regarde au niveau des règlements internationaux, c'est d'avoir l'âge, mettons, ici, on parle de 12 ans, c'est d'avoir 12 ans au 31 décembre de cette année-là. Alors, premièrement, ça n'empêche pas des personnes d'accéder à des compétitions parce qu'ils vont avoir 12 ans un mois, deux mois après la compétition, c'est dans la même année. Tu sais, bon, ici on parle des compétitions, si je ne me trompe pas, c'est aux deux ans, mais il y a des compétitions... comme les olympiques, c'est aux quatre ans, alors regardez, pour deux mois, quatre ans, c'est énorme. Moi, je pense qu'on devrait modifier ce règlement-là, agir.

M. le ministre, j'ai fait de la politique avec vous ensemble avant ça, et puis ce que j'ai appris de vous, vous avez des bonnes opinions puis des opinions, des fois, qui étaient très fondées. Alors, je sais que vous êtes capable de

prendre des décisions assez rapidement pour des choses comme ça et ça pourrait se faire, moi, je pense, c'est une bonne approche, parce que ça serait juste pour tout le monde et puis il n'y aura pas de faire des problématiques avec ça. Puis, surtout, on a de la justice pour certains jeunes, là, tu sais. On parle de, des fois, de quelques jours, là : toi tu vas avoir accès, tu n'as pas accès, là, pour ta date de naissance.

Le Président (M. Ouellette) : M. le ministre.

• (12 h 50) •

M. Proulx : Bien, rapidement, M. le Président, j'entends bien ce que dit le collègue. Comme je disais tout à l'heure, moi, je... on m'a parlé de ça la première fois lundi. Il y a des raisons qui sous-tendent la décision qui a été prise. Alors, vous allez me permettre quand même de prendre le temps nécessaire pour bien comprendre pourquoi on a fait ça. Dans certaines disciplines, l'âge est un enjeu réel en raison de la complexité ou des épreuves à réaliser. Dans d'autres, le collègue a sûrement raison, l'âge n'est pas un critère, surtout si c'est la date d'anniversaire dans la même année.

Il y a des affaires qu'il faut garder en tête, M. le Président. Puis je pense que ça fait partie des critères pour placer une ligne et placer une date. D'abord, vous savez, on a une préoccupation, puis c'est encore plus important maintenant que ça l'était avant, de ne pas chercher à faire de la surspécialisation ou de la spécialisation trop hâtive dans certains sports. Il y a ce critère-là qui est pris en compte.

On m'a également parlé de la proximité d'enfants de 11 ans et d'enfants de 17 ans dans les mêmes lieux, mêmes dortoirs. Alors, ce que je dis au collègue, c'est que ma compréhension de la façon de faire, c'est que le ministère et la Corporation Sports-Québec, à tous les deux jeux, revoient, je pense, les critères, et c'est dans ce contexte-là qu'il pourrait y avoir réévaluation.

Mais j'ai bien entendu, M. le Président, la problématique qui nous est soulevée par ce parent-entraîneur, de ce que j'ai compris, et je ne dis pas qu'on ne va pas y réfléchir. Ce que je dis, c'est que je vais quand même prendre le temps de voir pour quelles raisons la date a été placée ou la règle a été placée à 12 ans au moment de la tenue des jeux, pensant que, s'ils l'ont fait, ils l'ont fait pour des bonnes raisons. Maintenant, est-ce que ça peut changer? Est-ce qu'il peut y avoir des aménagements? Est-ce que certains sports peuvent voir des aménagements? C'est le genre de choses dont on pourra discuter, comme je l'ai toujours fait, parce que je reconnais ce qu'a dit le collègue. Habituellement, quand il y a un problème puis qu'il y a une solution, on la prend.

Le Président (M. Ouellette) : O.K., merci. Cinq minutes, M. le député de Drummond—Bois-Francs.

M. Schneeberger : Merci, M. le Président. En tout cas, je peux comprendre que, de 11 à 17, là, il y a des différences. Par contre, dans la même année, là, que la personne ait 11 ans et 10 mois ou 12 ans et deux, quatre mois, je veux dire, je ne pense pas que ça fait une si grosse différence que ça.

Sur un autre dossier, et je reviens, et malheureusement je reviens parce que j'ai posé cette même question-là à l'an passé au même ministre, puis malheureusement ce n'est pas réglé encore. Je parle ici des sports de combat. Alors, d'entrée de jeu, je le dis tout de suite, je ne suis pas un défenseur des sports de combat, je ne suis pas un tripeux de sports de combat. Par contre, il y a un vide juridique au niveau de la loi, étant donné qu'au niveau du fédéral l'article 83, au niveau du Code criminel, a changé, ce qui fait en sorte, au Québec... Bien, malheureusement, il y a beaucoup de sports de combat, puis ici on parle de sports comme le kickboxing et autres, qui n'ont... on ne peut plus faire des compétitions parce qu'on est jugé illégal. Alors, c'est totalement discriminatoire pour ces gens qui aiment ces sports-là. On n'est pas ici pour juger, là, du bien-fondé du sport lui-même ou pas, je pense qu'on est ici pour régler et faire en sorte que les gens qui aiment ces sports-là, qui aiment fréquenter des combats dans des salles puissent le faire légalement.

On a demandé... l'année passée, on a refait une demande à l'accès à l'information cette année, qui, malheureusement, sur plusieurs points, nous a été refusée. Et ce qu'on a reçu comme réponse, alors... oui, alors ici, alors : Différents scénarios sont actuellement à l'étude. Alors, nous recevons une réponse d'une demande à l'accès à l'information dans laquelle on retrouve une réponse de la direction des promotions de sécurité envoyée le 21 février 2007 au président de la Corporation de kick boxing amateur du Québec, et c'est marqué : «En conséquence, le ministère considérera sérieusement la possibilité de proposer d'abord une mesure visant particulièrement le kickboxing, et ce, tout en poursuivant ses travaux pour des mesures pouvant englober par la suite l'ensemble des sports de combat.»

L'Ontario l'a fait, il y a d'autres provinces qui l'ont fait déjà depuis ce temps-là, et puis, même, il y a le sénateur qui avait fait modifier la loi... vous a envoyé une lettre le 22 mars 2017 vous demandant d'agir à ce niveau-là, et malheureusement, en date d'aujourd'hui, ce n'est pas fait. Je voudrais savoir qu'est-ce qui bloque, c'est quoi, la problématique de venir régler ça. Là, on ne parle pas de Constitution canadienne, là, c'est simple, là.

M. Proulx : Bien, merci, M. le Président. D'abord, ce n'est pas aussi simple que le dit le collègue, mais on a agi. Donc, je vais pouvoir expliquer la démarche.

D'abord, je vais déposer, M. le Président, un décret qui a été émis hier, qui sera publié d'ici deux semaines concernant les sports de combat entre athlètes amateurs sur le territoire québécois, parce que — je vais vous expliquer en 30 secondes comment ça marche, là — quand tu prends une décision dans un ministère puis tu veux la soumettre à l'ensemble des citoyens, tu dois passer par les différents comités ministériels pour ensuite passer par le Conseil des ministres pour recevoir l'autorisation de prendre décret. Et ce décret, il a été pris par le Conseil des ministres, comme la loi nous demande de le faire, et il sera publié — alors, j'attendais la date, merci — publié dans la *Gazette officielle* le 9 mai.

Le décret, M. le Président, ne touche que le kickboxing, et je vous explique pourquoi. C'est une décision qui a été prise par le gouvernement. D'abord, vous rappeler rapidement qu'en 2013, lorsque le gouvernement fédéral modifie le

Code criminel, il rend possible des combats concertés dans les sports où il y a autorisation... qui sont à l'intérieur du programme olympique. Alors, les sports qui sont des épreuves olympiques peuvent tenir des combats concertés sans être illégal au sens du Code criminel.

Le kickboxing n'est pas une épreuve olympique, alors, à ce moment-là, devenait et est, depuis 2013, une épreuve dite illégale pour tenir des combats concertés. Le kickboxing est dans un cas particulier par rapport aux autres sports, M. le Président, parce qu'il est reconnu par une fédération québécoise. Le ministère de l'Éducation, Loisir et Sport reconnaît le kickboxing, donc reconnaît la fédération, a accepté et reçu le règlement de sécurité de kickboxing. Donc, à ce moment-là, on, d'un côté, reconnaît la capacité du kickboxing de se prendre en charge et de tenir des événements sécuritaires, et, de l'autre, parce qu'il y avait le Code criminel qui ne leur permettait pas de faire ces activités, les empêchaient. Alors, pour moi, il n'y a pas d'enjeu à l'égard du kickboxing. Il fallait poser le geste que nous avons posé, et c'est la raison pour laquelle le kickboxing pourra tenir des combats concertés.

D'abord, vous dire que des décrets comme ça, moi, vérification faite, là, il n'y a pas plusieurs provinces qui l'ont fait jusqu'à maintenant. Plusieurs ont participé, dans le passé, aux groupes de travail, il y a eu même des questions, l'an dernier, ici, dans le cadre des crédits, où on parlait de ça, puis on se retrouvait devant cette situation. Alors, kickboxing, réglé. Voici la démarche pour la suite.

En ce qui touche les autres sports de combat, M. le Président, notre intention est la suivante : nous allons lancer une démarche de consultation qui nous amènera à des changements peut-être réglementaires et législatifs pour permettre d'autres activités de sport. Et la question, et là je cherche dans mes papiers, voilà ce que je souhaite, M. le Président, parce que je l'ai écrit, alors, dans le fond, ce que je souhaite, c'est qu'on ait une consultation qui va nous amener, un, à définir l'état des lieux à l'égard des sports de combat, qu'est-ce qui se fait, qu'est-ce qui ne se fait pas, qu'est-ce qui se fait surtout, bien évidemment, et qu'est-ce qui n'est pas permis actuellement et qui pourrait l'être; ensuite, voir où est l'acceptabilité sociale à l'égard de combats concertés avec des sports de combat, à la limite, dans certains cas, beaucoup plus violents que ce que moi-même, je pense possible de faire; ensuite, établir, bien sûr, après le portrait précis, les critères de désignation des organismes de régie qui pourraient encadrer ce type de combat, parce que ce n'est pas tout de dire c'est permis, ça prend du monde pour être capable d'encadrer et d'assurer la sécurité des gens; s'assurer des normes et pratiques des différents sports de combat — ce n'est pas parce qu'il y a une pratique internationale que ce serait une pratique qui serait prévue ici — et, bien sûr, encadrer toute la tenue de ces manifestations sportives.

Vous le savez, actuellement, ce n'est pas compliqué, en version du Code criminel, la grande majorité de ces activités-là, or celles que j'ai parlé, ne sont pas permises, et, dans ce cas-là, les policiers arrivent sur place et émettent un constat d'infraction. Alors, il faut s'assurer d'encadrer ces activités — M. le Président, bonjour — bien entendu, être capable de faire l'état des lieux pour savoir qui sont les demandeurs, mais quelles sont les activités qu'on pourrait permettre, et là c'est vraiment un enjeu d'acceptabilité sociale, et, troisièmement, s'assurer que, si nous acceptons que ces activités se tiennent sur notre territoire, que ça sera fait dans un cadre qui est sécuritaire, acceptable, et qui va répondre à ce que nous demandons à d'autres fédérations sportives lorsqu'ils nous soumettent un règlement de sécurité et qu'ils obtiennent l'autorisation de faire des combats concertés.

Le Président (M. Ouellette) : Merci, M. le ministre. Vous savez que la question des sports de combat, ça revient toujours dans l'actualité à intervalles très réguliers.

Mme la députée de Côte-de-Beaupré, je vous avais promis qu'on reviendrait à vous, mais j'ai l'impression que ça va être lors de notre prochaine date. Je pense que vos commentaires étaient appropriés puis je vais vous laisser finir votre intervention lors de la prochaine date de ces crédits, qui sera en quelque part vers la fin de la période de crédits.

Puisque nous devons finir pour 13 heures et qu'il est 13 heures, la commission va suspendre ses travaux jusqu'à 14 h 30, où elle entreprendra...

Mais, juste avant de vous dire ça, je vous dirai... Oui, M. le ministre.

M. Proulx : Oui. Je voulais juste m'assurer, avant, que... Parce que... Mettez-vous fin à nos travaux, là?

Le Président (M. Ouellette) : Je vais mettre fin à vos travaux, M. le ministre.

M. Proulx : Mais c'est parce que je ne pense pas avoir déposé officiellement le décret. Me permettez-vous de le faire pour le bénéfice des collègues?

Le Président (M. Ouellette) : Bien, c'est... D'ailleurs, j'ai vu que ça bougeait, là.

M. Proulx : Je ne sais pas si ça a été fait.

Document déposé

Le Président (M. Ouellette) : Ça fait qu'avant de suspendre officiellement, si vous voulez le déposer, j'ai...

M. Proulx : Ça me ferait plaisir de le déposer, si vous le souhaitez.

Le Président (M. Ouellette) : Oui. O.K. Donc, la fin des crédits Loisirs et sports va se faire à une date ultérieure, après entente avec les leaders.

Et je vais suspendre nos travaux jusqu'à 14 h 30, où la commission entreprendra l'étude du volet Capitale-Nationale, avec vous, M. le ministre, les crédits budgétaires du portefeuille Éducation et Enseignement supérieur ici même, au salon rouge. Merci.

(Suspension de la séance à 13 heures)

(Reprise à 14 h 32)

Le Président (M. Ouellette) : À l'ordre, s'il vous plaît! Ayant constaté le quorum, je déclare la séance de la Commission de l'aménagement du territoire ouverte. Je demande à toutes les personnes dans la salle de bien vouloir éteindre la sonnerie de leurs appareils électroniques.

Capitale-Nationale

La commission est réunie afin de procéder à l'étude du volet Capitale-Nationale des crédits budgétaires du portefeuille Éducation et Enseignement supérieur pour l'exercice financier 2018-2019. Une enveloppe de trois heures a été allouée pour l'étude de ces crédits.

Mme la secrétaire, il y a beaucoup de remplacements.

La Secrétaire : Oui, M. le Président. M. Bourgeois (Abitibi-Est) est remplacé par M. Matte (Portneuf); M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine) est remplacé par M. Drolet (Jean-Lesage); M. Plante (Maskinongé) est remplacé par M. Huot (Vanier-Les Rivières); M. Hardy (Saint-François) est remplacé par Mme Simard (Charlevoix—Côte-de-Beaupré); M. Rousselle (Vimont) est remplacé par M. Bernier (Montmorency); M. Ouellet (René-Lévesque) est remplacé par Mme Maltais (Taschereau); M. Laframboise (Blainville) est remplacé par M. Caire (La Peltrie); M. Schneeberger est remplacé par Mme Guilbault (Louis-Hébert).

Remarques préliminaires

Le Président (M. Ouellette) : Merci. Nous allons débiter par les remarques préliminaires. Par la suite, nous allons procéder à une discussion d'ordre général, par blocs d'environ 20 minutes, incluant les questions et les réponses. Et ça a très bien été ce matin, ça fait que j'espère que ça va continuer cet après-midi. La mise aux voix des crédits pour ce volet sera effectuée cet après-midi, à la fin du temps qui leur est alloué.

Donc, pour les remarques préliminaires, M. le ministre.

M. Sébastien Proulx

M. Proulx : Merci, M. le Président. D'abord, vous me permettez de saluer les collègues députés de l'Assemblée qui sont avec moi, alors le député de Vanier-Les Rivières, le député de Jean-Lesage, le député de Montmorency, la députée de Charlevoix—Côte-de-Beaupré, merci d'être là, et vous-même, M. le Président, ainsi que le secrétariat; également saluer les collègues de l'opposition ici présents. Merci d'être là et de participer, autant de l'opposition officielle que de la deuxième opposition.

Vous présenter peut-être rapidement les gens qui m'accompagnent. D'abord, des gens de mon cabinet, également des gens du Secrétariat de la Capitale-Nationale, M. Kirouac, ici, sous-ministre associé de la Commission de la capitale nationale; Mme Marie Claire Ouellet, également ici, présidente-directrice générale. Alors, très heureux de vous retrouver.

D'abord, vous dire d'entrée de jeu que je suis très heureux d'avoir l'occasion de me présenter devant vous aujourd'hui pour les crédits de la Capitale-Nationale. D'abord, très heureux et honoré d'avoir la responsabilité de la région de la Capitale-Nationale. Ça fait quelques mois, M. le Président, que j'ai l'occasion d'assumer ces responsabilités et de rencontrer plusieurs intervenants. Et je dois vous dire, M. le Président, que les choses se passent très bien de mon côté, d'abord parce que, autant au niveau du fonctionnement et que de l'essor dans la région, les choses sont très positives. Il y a un travail qui est collectif, des efforts communs, les collègues de l'Assemblée nationale travaillons avec les acteurs régionaux, M. le Président, pour que les choses évoluent positivement, on a de véritables alliés autour de la table, les gens pensent au développement de la capitale, et autant les porte-parole que les gens du caucus, au gouvernement, sont préoccupés par la région.

Il faut dire également, M. le Président, que la performance de la région, bien, elle est impressionnante à plusieurs égards, autant sur le marché du travail qu'au niveau de l'économie. Il faut se rappeler que Québec a été désignée plus d'une fois championne de l'emploi au pays, avec un taux de chômage qui est historique et très bas, de 3,4 % en février 2018. Il faut se rappeler qu'on a des secteurs qui sont très dynamiques, que le niveau de revenus des ménages a augmenté, même dans l'industrie manufacturière, les choses bougent de manière très positive et agréable. Alors, c'est toute l'économie de la région, M. le Président, qui s'en retrouve augmentée et surtout très positive.

Peut-être vous parler un peu des réalisations, parce qu'on aura peut-être l'occasion d'en parler plus longuement. D'abord, le statut de capitale nationale à la ville de Québec, qui est fait depuis l'adoption, en 2016, de sa loi, augmentant ainsi l'autonomie et les pouvoirs. Je pense qu'on peut dire : Mission accomplie. Ça fera de Québec un lieu privilégié de toutes sortes, mais ça permet également à Québec de rayonner davantage et de se démarquer sur la scène nationale et internationale.

Vous parler également du fonds de la région de la Capitale-Nationale, qui découle de la reconnaissance du statut de Québec comme capitale, c'est 97 millions au cours des prochaines années pour de nombreux projets, et vous verrez vraisemblablement plusieurs annonces au cours des prochaines semaines, pour le bénéfice des MRC, notamment.

Vous parler également du projet de loi n° 155, qui vient d'être adopté cette semaine, qui permet de confirmer la gestion du fonds de la région de la Capitale-Nationale et surtout son utilisation. Et, bien sûr, il y a de nombreuses autres réalisations. Vous parler de la capitale nationale comme une capitale nationale de plus en plus internationale grâce aux talents et à la créativité des gens ici, vous parler également de Québec qui a fait son entrée à l'UNESCO, dans le réseau des villes créatives, comme ville de littérature. Alors, c'est à noter.

Québec change, M. le Président, et Québec évolue, autant en matière d'économie, d'innovation et d'entrepreneuriat. Il faut parler des entrepreneurs, il faut parler de ceux et celles qui créent cette richesse et qui créent des emplois, qui, eux aussi, cessent de se démarquer. Plusieurs distinctions prestigieuses au cours de la dernière année et de nombreux investissements ont été faits tant dans le privé que dans le public pour soutenir l'économie.

On peut parler aussi de plusieurs acteurs importants dans la région, Québec International, le Centre de recherche industrielle du Québec, la chambre de commerce et d'industrie sont des partenaires avec qui il fait bon et plaisir de travailler.

On a un enjeu de main-d'oeuvre dans l'ensemble du Québec, cet enjeu est également très présent à Québec, on a certains projets ou certaines initiatives pour tenter de résoudre cette problématique, je pense notamment au projet pilote Québec-France pour l'emploi, qui a été lancé en 2017 et qui va se poursuivre jusqu'en octobre cette année.

Alors, côté innovation, bien, peut-être parler, M. le Président, de choses importantes. D'abord, nouveau complexe hospitalier du CHU de Québec, un investissement gouvernemental de plus de 2 milliards de dollars qui sera novateur, à la fine pointe des technologies et muni d'équipements et d'installations ultramodernes. Je veux vous parler également un peu du paysage de la capitale nationale et de sa qualité de vie, que l'aménagement des différents espaces naturels et de son territoire a fait l'objet de plusieurs annonces. Parmi celles-ci, peut-être vous mentionner l'élaboration du plan des rivières de la ville de Québec, à laquelle j'ai participé avec les collègues, le 3 millions pour la réalisation de la première phase du sentier de la falaise, qui reliera, à terme, le domaine Cataract à la côte de Sillery et pour laquelle la Commission de la capitale nationale collabore, l'aménagement d'un sentier récréotouristique qui va mettre en valeur des grands sites patrimoniaux et un arrondissement historique que je connais bien, empreint d'histoire.

Je vous parle également de la place des Canotiers, en juin 2017, un investissement très important, 27 millions du gouvernement sur un projet de 39 millions. Encore une fois, un espace qui nous rend fiers, pour redonner le fleuve aux Québécois, et une place publique qui devient un site identitaire de Québec et une porte d'entrée maritime qui est digne des plus grandes capitales du monde.

• (14 h 40) •

Vous parler également du tourisme, ça a été, en 2017, M. le Président, et ça vient des gens qui y oeuvrent, une année exceptionnelle, la capitale nationale a, cette année, fracassé presque tous les records, autant par le nombre de chambres vendues que par le taux de fréquentation de ses restaurants ou l'achalandage des commerces ou des attraits touristiques. On enregistre un bilan qui est en hausse pour tous les indicateurs.

Alors, je vais vous parler de touristes un peu pour vous dire que vous le savez, ça occupe une place qui est considérable dans l'économie, la richesse de la région. Les gens qui voyagent par croisière ont élu Québec comme la meilleure destination aux États-Unis et au Canada. Alors, je pense qu'on peut dire que, avec les aménagements et les améliorations qui sont apportés au terminal des croisières et au Port de Québec, ça a contribué à l'appréciation des touristes.

Alors, il y a, bien sûr, des établissements autant hôteliers que touristiques qui se classent parmi les plus importants du pays, et nous avons, vous le savez, des institutions qui sont déjà bien établies, autant à Québec même que dans la région de la Capitale-Nationale. Je peux parler du site récréotouristique du Massif de Charlevoix, pour lequel le gouvernement a accordé une aide financière de 26,3 millions au Groupe Le Massif en partenariat avec le Club Med, que vous, j'imagine, vous-même, M. le Président, voudrez visiter lorsqu'il sera prêt.

Je veux vous parler un peu de transport et de mobilité, parce que j'imagine que ce sera des questions que nous aurons aujourd'hui. Je me suis posé la question, M. le Président : Est-ce qu'il y a trois heures cette année parce qu'il y a trois liens en discussion à Québec? Je ne le sais pas, mais une chose est certaine, c'est que ça va continuer de faire couler beaucoup d'encre.

Il y a, bien sûr, la mise en place du transport structurant pour la capitale, un projet que nous avons soutenu et annoncé récemment, qui va, j'en suis convaincu, nous permettre de trouver et d'apporter des solutions à l'enjeu de la mobilité de façon globale, parce que c'est au coeur de nos priorités.

Il y a bien sûr tout ce qui touche l'imposant chantier et l'agrandissement de la modernisation de l'aéroport, qui a bénéficié d'un appui financier important, qui fait partie de nos accomplissements.

Et j'aurai peut-être l'occasion, M. le Président, de reparler de l'ensemble des travaux routiers et du bureau de projets qui touche le troisième lien, qui est aussi dans les priorités du gouvernement.

Vous parler un peu de la commission également pour vous dire que je suis responsable, à titre de ministre responsable de la Capitale-Nationale, d'un organisme qui oeuvre depuis 1995 à l'aménagement puis à la promotion de la capitale pour l'ensemble des citoyens. Alors, peut-être souligner le record d'achalandage à l'Observatoire de la capitale cette année, un attrait touristique qui est très important, au coeur de l'édifice Marie-Guyart, au coeur de notre colline Parlementaire. Alors, c'est plus de 121 000 personnes qui, du 1er avril 2017 au 31 mars 2018, qui ont visité le sommet de Québec, une hausse de 33 %, qui vient, j'imagine, directement de nos nouveaux succès en matière de tourisme.

Vous parler également de la hausse de fréquentation de nos grandes installations touristiques ou des infrastructures importantes de la région, comme la promenade Samuel-De Champlain, une promenade qui, vous le savez, est appréciée

de tous, vu le taux de satisfaction extrêmement important, qui frôle la perfection. Et vous dire que, dans ce dossier, M. le Président, cette promenade, elle sera prolongée vers l'est sous peu, parce que nous souhaitons, et nous le ferons, aménager la phase 3 de la promenade, qui se situe entre la côte de Sillery et la côte Gilmour.

Vous parler peut-être un peu de la place Jean-Béliveau, qui également a été inaugurée; ce qui s'est passé au parc Bois-de-Coulonge et au domaine Catarauqui pour l'histoire des grands domaines et les nombreux visiteurs qui y sont allés.

Alors, j'ai parlé, M. le Président, de quelques réalisations dans le bilan. Peut-être vous parler un peu de ce qui s'en vient au cours des prochaines années.

Alors, nos réalisations, bien, c'est le fruit du travail de plusieurs acteurs qui sont impliqués dans la communauté. Il y a une vision collective qu'il faut mettre de l'avant. Je l'ai dit à l'égard du transport, c'est aussi vrai à l'égard du statut et de l'identité de la capitale. Le projet de loi n° 155 qui a été adopté — deux minutes, M. le Président — qui a été adopté en Chambre hier répond en partie à ces préoccupations. Le fonds de la région de la Capitale-Nationale, je l'ai dit, qui sera partagé entre la ville de Québec et les différentes MRC grâce au forum des élus. J'ai parlé du tourisme également. J'ai parlé de culture, mais pas suffisamment. J'aurai peut-être l'occasion d'en parler durant les crédits. On a, à Québec et dans la région, des musées de stature internationale, nationale certainement et de stature internationale. J'aurais pu parler de l'orchestre symphonique également, qui se retrouve avec un financement plus important. Et, bien sûr, tout ce qui touche la mobilité, autant du transport structurant que des grands travaux routiers, M. le Président, que nous avons complétés ou en voie d'être complétés, ces investissements de plus de 2 milliards depuis 2014.

Alors voilà, parler un peu de transport en terminant, j'imagine que ce sera dans les premières questions, vous rappeler que nous avons un plan en matière de mobilité du côté de l'équipe gouvernementale. Nous sommes très heureux de travailler dans la région de la Capitale-Nationale et d'être des partenaires de son développement au fil du temps. Et je serai très heureux, avec les équipes, de répondre le plus sérieusement possible et avec le plus d'exactitude possible à l'ensemble des questions aujourd'hui.

Le Président (M. Ouellette) : Merci, M. le ministre. Moi aussi, je suis très heureux de présider le caucus de Québec pour la première fois. Mme la députée de Taschereau, pour vos remarques préliminaires.

Mme Agnès Maltais

Mme Maltais : Merci. Bonjour, M. le Président. Bonjour, M. le ministre. Bonjour, Mme Ouellet, de la Commission de la capitale nationale, M. Kirouac, tous les gens qui l'accompagnent. Je veux saluer particulièrement mes collègues de la Capitale-Nationale, dont certains, comme moi, font leurs derniers crédits Capitale-Nationale, le député de Montmorency, le député de Jean-Lesage. Et puis, aux autres, à bien écouter et à... Bien, je pense, il y en a certains, déjà, ici, qui ont déjà bien appris le métier et qui vont participer ardemment à ces crédits.

Bien sûr, on a une belle relation avec le ministre responsable de la région, qui... On débat avec lui, souvent, des dossiers. Évidemment, aujourd'hui, son travail, c'était de montrer le côté rose des travaux du parti gouvernemental à l'heure actuelle, de dire : Bon, on a bien fait ci, on a bien fait ça. De notre côté, notre travail de reddition de comptes, c'est de trouver ce qui n'aboutit pas, ce qui n'avance pas puis d'essayer d'avoir des réponses claires aux questions que les citoyens se posent. Je vais essayer de clarifier certains dossiers, et on va peut-être faire un peu aussi, pendant ces heures, le bilan des grands projets de la région, où est-ce qu'ils sont rendus après quatre ans.

Le ministre a nommé la loi sur la capitale nationale, qui a été adoptée. Effectivement, elle dit que les grandes annonces devraient se faire à Québec. Je remarque, comme ça, en passant, que la politique bioalimentaire n'a pas été annoncée dans sa capitale nationale et que la politique de mobilité durable, dont il vient de parler, n'a pas été annoncée dans la capitale nationale, deux sujets pour lesquels je trouve que la capitale nationale aurait été bien placée. Et, encore une fois, c'est parti ailleurs. On ne sait pas pourquoi. Peut-être qu'il aura le temps de nous l'expliquer.

En fait, c'est ça, je vais... Ça va être assez bref comme remarques préliminaires, M. le Président. Je dirais que, du côté des grands projets, si le slogan du gouvernement est *On fait avancer le Québec*, bien moi, je pense que c'est... je traduirais, de notre côté, par *On a fait stagner la région pendant quatre ans*. Merci, M. le Président.

Le Président (M. Ouellette) : Merci, Mme la députée de Taschereau. M. le député de La Peltrie, pour vos remarques préliminaires.

M. Éric Caire

M. Caire : Merci, M. le Président. Ce sera bref parce que je préfère garder mon temps pour les échanges avec le ministre, évidemment. Mais je m'en voudrais de ne pas saluer la contribution de trois collègues qui vont nous quitter, là, pour qui ce sont les dernières études de crédits, collègues de la capitale : mon collègue de Jean-Lesage, qui a annoncé son départ; mon collègue de Montmorency — je m'excuse pour la petite confusion de tout à l'heure, mais... contribution très, très appréciée, évidemment, je ne sais pas si c'est réciproque, mais j'ai apprécié travailler avec vous deux; et ma collègue de Taschereau, pour laquelle je pense qu'il y a une certaine complicité qui s'est établie au fil des ans, saluer sa contribution et son amour indéfectible pour la ville de Québec et les gens qui l'habitent.

Pour le reste, M. le Président, je réserverai mon temps pour échanger avec le ministre, que je salue au passage ainsi que tous ceux qui l'accompagnent.

Discussion générale

Le Président (M. Ouellette) : Merci, M. le député de La Peltrie. On va débiter immédiatement avec une première période d'échange. Mme la députée de Taschereau.

Mme Maltais : Bien, M. le Président, on va essayer de faire des périodes entre 15 et 18 minutes puis on reportera à chaque fois s'il reste du temps ou...

Le Président (M. Ouellette) : C'est beau.

Mme Maltais : ...et ça devrait rentrer là-dedans.

Le Président (M. Ouellette) : Je vous laisse aller avec beaucoup de bonheur.

Mme Maltais : Parfait, merci. Écoutez, évidemment, le gros dossier dans la capitale nationale, c'est le dossier des transports. On le sait tous, ça passionne les gens. Le ministre et responsable de la Capitale-Nationale, il est intervenu à ce sujet quelques fois dans les médias. Donc, je pense qu'il a très, très bien suivi le dossier, sinon, il ne serait pas à la hauteur de ses responsabilités. J'aimerais ça avoir une réponse plus claire... puis c'est une belle occasion pour le faire, pour exprimer quelle est la position du gouvernement à l'heure actuelle concernant le fameux troisième lien.

D'un côté, il y a une vision claire de la CAQ. C'est : coûte que coûte, quel que soit le prix, peu importe ce que ça coûtera, les contribuables passeront à la caisse. Il y aura un troisième lien. Il y a même, si ça... D'après les services de transport, il n'y a que 3 000 personnes que ça servira. Si ça coûte 6 milliards, ça coûtera 6 milliards. Ils y vont, c'est clair. Du côté du Parti québécois, c'est : nous, on est pour le système réseau de transport structurant depuis le début et nous attendons le résultat de l'étude de projet pour décider s'il y aura ou non un troisième lien. Et c'est extrêmement important de savoir combien ça va coûter, où est-ce qu'il va être, à quoi on s'engage. Ça, c'est clair. Les deux positions sont claires.

• (14 h 50) •

Du côté du gouvernement, j'ai quelques volte-face assez surprenantes. J'ai juste ce qui est écrit. Je n'ai même pas ce qui s'est dit à la radio. Il y a eu une volte-face en 48 heures. En août 2007, votre prédécesseur à la Capitale-Nationale a été impératif. Il disait : Il y aura un troisième lien. Le 29 août. Le 31 août, le ministre des Transports corrigait le tir. Il dit : Il y aura un troisième lien, sauf si c'est trop cher. Ah! tiens, un bémol. Ensuite de ça, le premier ministre, le 30 janvier 2018 dit : On s'est commis au troisième lien, on a dit qu'on était disposé à le faire, il y a des études en cours, mais qu'ils ne vont pas commencer à nous dire si on le fait, ils vont nous dire comment et à quel endroit. Un mois plus tard, ils disaient, le 23 février : «Même si un éventuel — tiens! "éventuel" qui est apparu — troisième lien routier entre Québec et Lévis [a sa raison] d'être, il reste encore une grande part d'inconnu.» Moi, j'ai fait : Ah! le premier ministre, ça a pris plus de temps, mais la volte-face est claire.

La plus vite, c'est 24 heures au budget, 27 mars, le ministre des Finances dit : «...il doute que le Québec ait les moyens, à court terme, de financer [le troisième lien].» Et, en 24 heures, le président du Conseil du trésor dit : «C'est tout à fait faux.» «Il est clair qu'on va le faire.»

Bien là, je ne le sais plus puis je n'ai même pas encore les déclarations de la ministre déléguée aux Transports, qui elle, sur toutes les radios, dit qu'on va le faire. Alors, j'aimerais ça entendre, de la part du... quelle est la position du gouvernement. Est-ce que, oui ou non, il s'engage, coûte que coûte, à faire le troisième lien?

Le Président (M. Ouellette) : M. le ministre.

M. Proulx : Merci, M. le Président. Avant de répondre à la question, je voulais le faire dans les blocs qui leur sont assignés, mais également souligner le travail de la collègue, et j'aurai l'occasion, au cours des crédits, de le répéter, mais souligner le fait qu'elle participe à cet exercice vraisemblablement pour la dernière fois, mais lui souligner également toute l'appréciation de cette collaboration, qui n'est pas terminée et qui va se poursuivre plus intensément dans les prochaines minutes, voire les trois prochaines heures.

Écoutez, la décision du gouvernement, elle est très simple. On va réaliser le troisième lien, mais on va le réaliser de la façon suivante : lorsque nous aurons le dossier d'affaires, nous motiverons notre décision avec les informations qui s'y trouveront. Alors, ce n'est pas de vouloir jouer avec les mots, ce n'est pas de vouloir reporter dans le temps une décision à des fins politiques, il y a une directive sur les grands projets au Québec, qui, en passant, a été mise en place par un gouvernement du Parti québécois, à moins que je ne me trompe, et nous sommes en lien avec cette grande politique des grands projets. Pourquoi? Parce que c'est une bonne idée de travailler par phase, par étape pour s'assurer d'avoir la préparation nécessaire.

Maintenant, aujourd'hui, on n'est pas en mesure de dire où il sera, on n'est pas en mesure de dire combien il coûtera, on n'est pas en mesure de quels seront les travaux préparatoires pour y arriver, ni même quelles seront les embûches et les défis pour pouvoir le réaliser. Je ne sais pas de quelle couleur il sera, je ne sais pas de quelle grandeur il aura ni de quelle hauteur il sera, s'il passe au-dessus ou s'il passe en dessous. Mais une chose est certaine, c'est que les informations que nous avons et qu'il y a dans la communauté, autant sur la rive nord que sur la rive sud, c'est qu'à terme nous aurons besoin de ce lien interrives supplémentaire pour nous assurer de mobilité. Alors, ce n'est pas demain qu'on va le construire, ce n'est pas pour aujourd'hui qu'on va le faire, mais on va le faire avec des informations qui seront pertinentes pour qu'on puisse choisir le meilleur projet possible.

Alors, sur la vision d'y aura-t-il lien?, pour nous, c'est clair. Comment il sera, à quel coût, à quel moment et à quel endroit? Bien, il y a un dossier d'affaires qui nous le dira. C'est la raison pour laquelle il y a un bureau de projet qui travaille actuellement et c'est la raison pour laquelle nous respectons ce délai nécessaire pour que le bureau de projet puisse travailler. Alors, on ne l'influencera pas politiquement pour arriver à la mauvaise conclusion. On ne va pas lui demander de bâcler son travail pour arriver au moins bon projet ou, pire encore, à un projet qu'il nous serait imposé sans que ce soit le bon.

Alors là, je pense qu'on peut distinguer les positions. Il y a des gens, ici, au gouvernement, qui pensent qu'on aura besoin de ce lien interrives supplémentaire pour assurer le développement de Québec. On va prendre le meilleur projet quand le dossier d'affaires devant nous nous dira ce que c'est. Alors, on ne va pas, cette journée-là, se défilier dans la mesure où on aura ces informations à terme pour pouvoir prendre cette décision.

Et la confusion que tente de faire ressortir la collègue, M. le Président, qui, dans le fond, sont des paroles très sages et très raisonnables de la part du ministre des Finances et du collègue du Trésor, qui disait : Lorsqu'un projet est prêt de passer de l'étude à la réalisation, on le retrouve dans le PQI, qui est le Plan québécois des infrastructures... Si on ne sait pas comment ça coûte, l'infrastructure, on ne l'écrit pas dedans. Ce n'est pas plus compliqué que ça. On une enveloppe maximum, il y a 100 milliards là-dedans. Il n'y en a pas 700, des milliards, il y en a 100. Alors, à chaque fois que tu retires un projet ou que tu ajoutes un projet, il faut que tu retires. Alors, la raison pour laquelle il n'est pas inscrit maintenant, c'est qu'on ne connaît pas les coûts. Quand on connaîtra les coûts, vous pouvez compter sur nous pour l'inscrire dans le PQI.

Le Président (M. Ouellette) : Mme la députée de Taschereau.

Mme Maltais : Donc, j'ai bien compris : il y aura un troisième lien, coûte que coûte.

Le Président (M. Ouellette) : M. le ministre.

M. Proulx : Le dossier d'affaires va faire la démonstration suivante : on aura besoin d'un lien interrives à Québec supplémentaire, et ce sera le meilleur projet au niveau des coûts, de l'emplacement et des infrastructures qu'il devra détenir. C'est-à-dire, il s'inscrit dans quoi? Ce qu'il existe déjà. Est-ce qu'il y a, à l'intérieur de ce projet-là, éventuellement un lien pour le transport collectif? J'imagine que ce serait souhaitable, et vous en êtes, je suis convaincu, comme moi. Alors, ce sont là des informations qui vont apparaître au fil du temps dans le dossier. Actuellement, nous sommes dans la situation où nous ne pouvons convenir de cela. Mais je dis ça, M. le Président, avant de terminer, parce que c'est important pour les gens de la rive nord, mais c'est aussi important, et surtout important pour les gens de la rive sud, parce que c'est de ce côté-là qu'il y a de l'intérêt pour le troisième lien actuellement.

Le Président (M. Ouellette) : Mme la députée de Taschereau.

Mme Maltais : C'est parce que ma question était simple et claire. Je comprends qu'il y aura un troisième lien, coûte que coûte. Je ne dis pas coûts hauts, coûts bas, je dis coûte que coûte. Il y aura un troisième lien. C'est ce que vous avez dit : Il y aura un troisième lien, et nous motiverons notre décision — c'est ce que vous avez dit — selon le coût.

Une voix : ...

Mme Maltais : Ah! je vous citais.

M. Proulx : J'ai dit que nous avons l'intention de réaliser le troisième lien. Maintenant, pour le réaliser, il faudra déterminer de quoi il aura l'air, combien il coûtera, à quel endroit il sera, et dans quel cadre et dans quel plan de mobilité il s'inscrit. Et ça, ce n'est pas nous ici, à l'Assemblée nationale, qui peut déterminer cela. C'est les gens qu'on paie sur le terrain, qui sont payés pour faire ce type d'analyse, et de vérification, et de collecte de données. Alors, une fois qu'ils les auront, on se présentera devant les gens de Québec et les Québécois, en disant : Voici notre projet de troisième lien pour Québec et la rive sud, voici combien il coûte, voici où il sera, voici quels sont les embûches et les défis pour y arriver, mais voici pourquoi on va le faire. Parce qu'il y aura des données pour nous dire que la fluidité s'en trouverait grandement améliorée, il y aura des données pour nous faire la démonstration que ça s'inscrit dans un plan de mobilité. Et moi, je sais, comme bien des gens qui ont de l'ambition pour la région, qu'elle va continuer de croître, autant sur la rive nord que sur la rive sud.

Le Président (M. Ouellette) : Mme la députée de Taschereau.

Mme Maltais : Oui. Il y aura donc un troisième lien, c'est ce que vous dites, pourtant il y a une étude d'opportunité qui est en train de se faire. Une étude d'opportunité, ça veut dire que la réponse peut être non. Donc, vous présumez de la réponse de l'étude d'opportunité.

Le Président (M. Ouellette) : M. le ministre.

M. Proulx : Si vous faites référence à l'étude qui est en train de se faire dans le cadre du bureau de projet, c'est une étude qui travaille d'abord sur un territoire qui est très grand, qui dépasse simplement les rives nord et sud du fleuve Saint-Laurent. Alors, ça va jusqu'à l'aéroport, ça suit, dans le fond... ça va jusqu'au nord et les banlieues de Québec,

et ça va jusqu'à l'est, dans le bout de Boischatel, et l'île, et même jusqu'à Saint-Augustin, du côté où moi, j'habite. M. le Président, cette étude d'opportunité là ne parle pas que du troisième lien. Elle est là pour nous permettre de déterminer quel sera le meilleur projet, mais c'est aussi pour s'assurer que, dans l'état des lieux, ça s'inscrive dans notre plan pour la mobilité. Alors, on va au-delà de vouloir gagner le concours : C'est qui qui a le plus beau pont, le plus rapide, à quel endroit? On est dans un contexte de mobilité, on est dans un contexte d'intégration d'éléments dans le plan de mobilité. Et moi, je n'en démordrai pas, M. le Président, puis c'est la proposition du gouvernement, nous avons un plan sur la mobilité pour Québec, et le troisième lien en fait partie.

Le Président (M. Ouellette) : Mme la députée de Taschereau.

Mme Maltais : M. le Président, on essaie de balancer les questions et réponses.

M. Proulx : Oui, oui, pardon.

Mme Maltais : On n'est pas... D'habitude, on fait assez simple, là, plus rapidement un peu. Le mandat, pourtant, dit très bien : *Projet d'implantation d'un nouveau lien entre Québec et Lévis — le troisième lien officiellement à l'étude.* «...le projet du troisième lien alors que l'appel d'offres public pour l'étude d'opportunité — c'est du troisième lien — sera lancé cette semaine.» Donc, vous dites : Ce n'est plus une étude d'opportunité, je décide qu'il y aura un troisième lien, peu importe, mais il y a une étude d'opportunité plus globale. Enfin, vous continuez... Pour moi, je vous dis, là, je suis habituée à la clarté, là. On n'est pas là-dedans aujourd'hui. Vous continuez à entretenir le flou sur les intentions... On dirait qu'il y a une difficulté à dire : Bien oui, coûte que coûte. Vous dites : Il y aura un troisième lien. Donc, il faut en... en découle coûte que coûte. C'est automatique. Comment pouvez-vous dire : Il n'y aura pas...

Une voix : ...

Mme Maltais : Si vous dites... Bien oui! S'il y a un montant trop élevé, donc... S'il y a un montant d'argent très élevé, est-ce que vous allez le faire quand même? On va y aller a contrario, ça ne marche pas.

• (15 heures) •

M. Proulx : M. le Président, d'abord, l'inscription étude d'opportunité est en lien avec la directive sur les grands projets. Alors, on n'a pas inventé des mots pour inventer un chemin pour se rendre à la réalisation d'un projet. Je veux dire, c'est comme ça que ça marche. Ça commence par une étude, ça finit par sa réalisation. Alors, ça n'a pas changé, ça ne changera pas. En haut de 50 millions, c'est comme ça.

Maintenant, M. le Président, la députée de Taschereau me dit : Bien, oui, mais si ça coûte trop cher? Le projet qu'on va présenter, M. le Président, c'est le projet qu'on sera en mesure de financer. Alors, on n'a pas besoin de se demander : Pourquoi vous allez me présenter quelque chose qui ne marchera pas? Nous autres, notre gouvernement, il ne fonctionne pas comme ça. Quand on présente quelque chose, M. le Président, c'est pour le réaliser. Alors, voyez, c'est aussi pour le proposer. Il pourrait avoir des gens pas d'accord, mais, à l'intérieur du plan d'affaires, il va avoir des hypothèses, il va avoir des opportunités qui seront déposées. Il y aura des projets, il y aura même peut-être des propositions, M. le Président. On va choisir la meilleure pour les gens de Québec et les gens de la rive sud de Québec.

Le Président (M. Ouellette) : Mme la députée de Taschereau.

Mme Maltais : Alors, notre projet qu'on proposera sera celui qu'on pourra financer, ce qui me fait très bien comprendre ce que dit le ministre des Finances, qui disait qu'il n'avait pas les moyens, à court terme, de financer un deuxième projet de transport d'envergure. Je viens de lier les deux phrases.

Il y a autre chose là-dedans, mais je n'irai pas plus loin, parce que je n'arrive pas à faire énoncer véritablement, pour moi, une position claire, mais je vais aller vers autre chose. En juin, en juin, il va y avoir un rapport d'étape. Est-ce que le ministre peut nous dire ce que va contenir le rapport d'étape puisque, jusqu'ici, il semble y avoir des retards dans l'étude d'opportunité? Est-ce que le ministre nous annonce toujours qu'il y aura un rapport d'étape en juin? Et quel sera le contenu de ce rapport d'étape?

Le Président (M. Ouellette) : M. le ministre.

M. Proulx : Oui, merci, M. le Président. Je fais les vérifications puis j'ai posé la question également. Jusqu'à maintenant, je n'ai pas d'information à l'effet qu'il y aurait du retard, M. le Président. Je l'ai entendu ici et là, mais je n'ai pas ces informations à l'effet qu'il y aurait du retard. Alors, s'il y en avait, là, vous pouvez compter sur moi pour être capable de le dire. Après avoir validé l'information auprès de ma collègue responsable des Transports, moi, je n'ai pas ces informations. De ce que je comprends, M. le Président, ce que nous pourrions connaître cet été, ce sont ce qu'on appelle des faits saillants, alors certains éléments qui seraient des constats qui viendraient des analyses qui sont faites et de la collecte de données qui est faite.

Ce qu'il y aura dedans spécifiquement, je ne le sais pas, M. le Président. Je ne suis pas en charge du bureau de projet, je ne travaille pas sur cette étude d'opportunité. Je n'ai pas non plus le gabarit du rapport qu'ils voudront déposer. Ce que je comprends de ce qui est entendu et attendu de la part du bureau de projet, ce sont des faits saillants. Est-ce que ces faits saillants seront suffisants pour convenir d'où est-ce qu'il va être, le troisième lien, combien il va coûter, quelle

semaine il va être construit? Vraisemblablement, la réponse, c'est non, mais ma collègue la ministre déléguée aux Transports pourra répondre plus amplement dans le cadre de ses crédits.

Le Président (M. Ouellette) : Mme la députée de Taschereau.

Mme Maltais : Écoutez, dans *Le Journal de Québec*, on apprenait... *Le Journal de Québec*, le 19 février, puis j'ai *Le Journal de Québec*, le 30 mars, où on nous dit : «En février, on apprenait que le contrat pour l'étude n'avait toujours pas été donné, et ce n'est toujours pas le cas aujourd'hui.» Le 30 mars 2018, *Le Journal de Québec* nous disait que le contrat pour l'étude n'avait toujours pas été donné. Est-ce que vous pouvez nous dire si *Le Journal de Québec* avait raison?

Le Président (M. Ouellette) : M. le ministre.

M. Proulx : Les seules informations que j'ai, M. le Président, puis je le dis sous toutes réserves, parce que ce sont des informations que j'ai, mais je n'ai pas de note particulière par rapport à ça, mais il y a eu appel d'offres pour convenir de qui sera responsable de ces études, et c'est des informations que je possède. Alors, je n'en sais pas plus de mon côté.

Le Président (M. Ouellette) : Mme la députée de Taschereau.

Mme Maltais : O.K. D'accord. Donc, vous ne savez pas... vous savez que le contrat a été donné en date d'aujourd'hui.

M. Proulx : Ce que je dis, ce que je dis, c'est qu'il y a eu appels d'offres qui ont été lancés par le bureau de projets. Maintenant, où c'en est et le contenu de l'appel d'offres et les résultats reliés à l'appel d'offres, je ne les ai pas. Et, entre vous et moi, M. le Président, ce n'est habituellement pas des informations qu'on partage ici, pour toutes sortes de raisons que vous connaissez, en lien avec un processus d'appel d'offres. Mais le bureau de projet aurait fait ce qu'il devait faire à l'égard de l'appel d'offres pour pouvoir débiter ces travaux reliés à l'étude d'opportunité.

Le Président (M. Ouellette) : Mme la députée de Taschereau.

Mme Maltais : Parce qu'on est fin avril, et c'est en juin qu'on a un engagement du gouvernement du Québec de déposer un rapport d'étape. Voulez-vous bien me dire comment vous allez faire pour respecter votre engagement de rapport d'étape puis qu'on puisse juger de la qualité des engagements de chacun des partis? Moi, je suis bien à l'aise parce qu'on a dit... on est les seuls qui disons : Si ce n'est pas faisable, on ne le fera pas, là. Mais comment on va faire pour juger de ça? Allez-vous respecter votre engagement de juin? C'est impossible, on est rendu fin avril, puis vous n'êtes même pas encore capable de nous dire que le contrat a été donné.

Le Président (M. Ouellette) : M. le ministre.

M. Proulx : Bien, deux choses, M. le Président. D'abord, moi, je n'ai pas d'information, puis peut-être que c'est ce que laisse sous-entendre la collègue, que les faits saillants en question nécessitent seulement et uniquement que l'étude d'opportunité soit complétée. Alors, il y a de la collecte de données, des travaux qui se font par le bureau de projet depuis sa mise en place, et peut-être qu'il y a là des travaux qui pourraient nous amener à doter ces faits saillants d'information pertinente, un.

Deuxièmement, je l'ai dit tout à l'heure, si la collègue pense que c'est avec les faits saillants qu'elle va pouvoir faire une promesse électorale ou non, je veux dire, ça prend juste un peu plus que ça, ça va prendre aussi de la volonté puis ça va prendre aussi des informations. Et, après ça, bien, on dit la vérité aux gens ou pas. Et moi, je l'ai dit tout à l'heure, et c'est les informations que je possède, tant mieux s'il y a autre chose, mais ce n'est pas sur la base des faits saillants qu'on pourra convenir d'un projet, couleurs, grandeur, lieu et moment où il sera construit. Moi, je n'ai pas compris ça, ni hier ni avant-hier, puis ni au moment de la création du bureau de projet. Ce sont des faits saillants, donc des données qui seront mises en circulation. Et ma compréhension, M. le Président, à moins que je me trompe, c'est l'été 2018. Il me semble que c'est dans le plan. Alors, bon, l'été commence en juin, mais, au mois de juillet, c'est encore l'été.

Le Président (M. Ouellette) : Mme la députée de Taschereau.

Mme Maltais : O.K. M. le Président, il y a un engagement du gouvernement du Québec de déposer un rapport d'étape en juin et qui nous permette de juger de la faisabilité du projet, de l'avancement du projet, pas de la couleur, de la hauteur, de tout, là, mais d'avoir une petite idée. Mais je comprends tout de même que le ministre ne remet pas en question l'engagement de juin, même s'il est complètement irréaliste.

M. Proulx : Bien, moi, M. le Président, je ne suis pas en mesure de juger s'il est réaliste, très honnêtement, parce que, je veux dire, l'organisation qui est en charge de cela, à ma connaissance, n'a pas évoqué que ça n'arriverait pas.

Mme Maltais : On attend un rapport d'étape.

M. Proulx : Alors, habituellement, un engagement est jugé s'il est tenu ou pas. Alors, aujourd'hui, on pourrait au moins avoir le bénéfice du doute; il reste encore quelques semaines avant d'arriver à cet été. Mais cet été, s'il n'était pas tenu, je suis convaincu que la députée de Taschereau se ferait un plaisir de me le rappeler.

Le Président (M. Ouellette) : Mme la députée de Taschereau.

Mme Maltais : Non, mais c'est un bel optimisme, M. le ministre, c'est un bel optimisme.

M. Proulx : ...idéaliste.

Mme Maltais : Je suis bien contente d'entendre cet optimisme, parce que nous, on s'attend à un respect des engagements. Vous l'avez dit vous-même : D'habitude, on essaie de dire la vérité aux gens. On nous a promis un rapport d'étape en juin.

M. Proulx : J'ai entendu.

Mme Maltais : Et on va vouloir voir un rapport d'étape solide en juin, pas n'importe quoi, par exemple. Puis je vous dis une chose, comme je vous disais dès le départ : Pour nous, notre engagement, il ne dépend pas d'un rapport d'étape, mais c'est votre engagement qui dépend d'un rapport d'étape. C'était le vôtre. C'est votre engagement, le rapport d'étape.

Une chose : Est-ce que le troisième lien, d'après le gouvernement, peut être à l'est? Et, deuxièmement, est-ce que, s'il est à l'est, est-ce que ça comprend la réfection du pont de l'Île-d'Orléans de façon différente que ce qui est prévu?

Le Président (M. Ouellette) : M. le ministre.

M. Proulx : Bien, je vais répondre, M. le Président, ce qu'on a toujours dit, parce que c'est la vérité : d'abord, toutes les possibilités sont ouvertes, je veux dire, il y a un bureau de projet qui travaille actuellement sur plusieurs scénarios, qui fait de la collecte de données, qui va mettre en branle, si ce n'est pas déjà débuté, les travaux à l'égard de l'opportunité. Alors, moi, je ne vais pas, aujourd'hui, prendre un engagement au nom du gouvernement pour savoir où il sera, je ne le sais pas.

À l'égard du pont de l'Île-d'Orléans, on a toujours été clairs, mes collègues des Transports l'ont dit également, ce sont des projets qui vont cheminer en parallèle. Et, si ma mémoire est bonne, le pont de l'Île-d'Orléans est prévu pour 2024, et ce sera respecté. C'est ce qui est à la fois dans les cartons, dans les intentions, et ça n'a pas été remis en question par personne à ce que je sache.

Mme Maltais : Merci. Premier bloc.

Le Président (M. Ouellette) : Merci.

M. Proulx : Merci à vous.

Le Président (M. Ouellette) : M. le député de Montmorency.

M. Bernier : Merci, M. le Président. Donc, permettez-moi de saluer, bien sûr, saluer M. le ministre, saluer les gens de la capitale nationale, M. Kirouac, saluer, bien sûr, les collègues, Mme la députée de Taschereau, M. le député de La Peltrie, Mme la députée de Charlevoix—Côte-de-Beaupré, et j'ajoute l'île d'Orléans, et, bien sûr, M. le député de Vanier-Les Rivières, et M. le député de Jean-Lesage, ainsi que M. le député de Portneuf.

Donc, heureux d'être ici, parce que, durant ces années, j'ai été témoin du travail qui a été réalisé par les parlementaires... Je vais être au-dessus de la partisanerie en mentionnant que chacun des députés qui ont travaillé au niveau de la Capitale-Nationale ont défendu et ont travaillé à la réalisation des projets dans la Capitale-Nationale. Je peux le mentionner, sur ça, je peux en témoigner avec les ministres qui en ont été responsables au moment où j'étais là, M. Hamad, M. Després, Mme la députée de Taschereau, M. le député de Charlesbourg et M. le député de Jean-Talon, donc tous des gens qui ont travaillé à défendre et à réaliser des projets au sein de la grande région de Québec.

Donc, tous et chacun y ont mis leur cœur. Je veux souligner aussi le travail de la Commission de la capitale nationale, parce qu'il s'est fait beaucoup de boulot, oui, M. Kirouac est là, mais mes prédécesseurs aussi ont travaillé très, très fort dans la réalisation de ces projets-là. Et on a été à même, comme députés, d'échanger et de regarder ces projets-là pour être capables de les faire avancer, de les faire évoluer dans le temps.

• (15 h 10) •

Écoutez, M. le Président, je veux également mentionner qu'au cours de ces années comme député j'ai été à même... être témoin de l'ensemble du travail qui s'est réalisé dans la région de Québec. La Capitale-Nationale, incluant Charlevoix jusqu'à Portneuf, a grandement changé et a grandement évolué dans le temps. Et ça, je peux vous le dire aujourd'hui, quand on est... Quand je suis arrivé en 2003, bien sûr, il y avait des belles choses, il y avait des bonnes choses qui se faisaient, mais on a travaillé très, très fort. Et chacun d'entre nous, peu importent les partis, on s'appuyait et on s'entraidait pour être capables d'arriver à faire atterrir ces dossiers.

Tout à l'heure, on discutait du troisième lien. On va discuter également du transport collectif. Ce sont des dossiers qui, dans le futur, seront extrêmement importants. Mais je veux mentionner ceux qui ont été réalisés et qui ont été également

appuyés par tous. On parlait de la promenade Samuel-De Champlain. Il y a eu la promenade Samuel-De Champlain phase 1 qui a été grandement admirée et appréciée par tous, puis la promenade Samuel-De Champlain phase 2 également. Et là maintenant nous sommes rendus à la promenade Samuel-De Champlain phase 3, hein? Et donc on redonne aux gens de la grande région de Québec le fleuve. Et, bien sûr, permettez-moi de parler de la phase et la future phase de la promenade Samuel-De Champlain, phase 4, parce qu'on doit se rendre jusqu'au pont de l'île.

Effectivement, M. le ministre, vous avez raison, le pont de l'île, il est déjà programmé. Et on en a été témoin lors d'une présentation par l'un de vos prédécesseurs. Donc, c'est une nécessité qui avait été établie. Et, aujourd'hui, il est dans la programmation. Donc, peu importent les décisions en ce qui regarde le troisième lien ou le transport collectif, il y a ce projet-là. Et il été retenu. Et les gens de l'île s'y attendent. D'ailleurs, au niveau de l'île, c'est un des éléments touristiques extrêmement importants dans la grande région de Québec. L'île d'Orléans n'est pas connue seulement qu'au Québec. L'île d'Orléans est connue à travers le monde. Vous allez à l'extérieur? Les gens vous parlent de l'île d'Orléans. Et on invite, bien sûr, nos visiteurs à s'y rendre. Et c'est un attrait naturel. Et le fait de pouvoir améliorer son accessibilité a été un élément fort important en ce qui nous concerne lors de notre mandat.

Il y a eu également beaucoup d'investissements dans la capitale, bien sûr, des structures, au niveau des lois, on l'a vu, on en a adopté cette année pour donner encore plus d'autonomie et plus de pouvoirs, pas seulement qu'à la ville de Québec, mais dans la ville de Montréal également et dans l'ensemble des municipalités au Québec. Mais il y a également des investissements qui se sont faits. Et chacun d'entre nous, tout à l'heure, mes collègues auront l'occasion de présenter leur bilan dans chacun de leur comté et présenter également leur vision sur le futur au niveau du développement.

Mais, je peux vous dire, que ça soit dans le domaine au niveau de l'éducation... bon, vous êtes le ministre également de l'Éducation, et donc vous êtes à même de pouvoir témoigner des investissements qui se font ici, qui ont été faits dans la région de Québec. L'an passé, dans un incident qui est arrivé dans Beauport, où une école, malheureusement, a subi un feu, rapidement, on a investi. Rapidement, on a apporté des correctifs. On a mis ce qu'il fallait pour être capable de corriger des choses. Et donc il y a le niveau, bien sûr, de l'entretien des infrastructures scolaires sur lequel, au cours de toutes ces années — parce que ça fait quand même quelques mandats que je fais — chacun des gouvernements a investi. Il y avait des périodes peut-être plus difficiles, mais il reste que, quand même, il y avait des investissements intéressants.

Je veux donner un autre exemple important dans le domaine de l'éducation, où une municipalité comme Sainte-Brigitte-de-Laval, une municipalité qui, au moment de mon arrivée en 2003, avait environ 3 000 personnes... Aujourd'hui, ils sont au-delà de 8 000. Mais c'est la municipalité où on a le plus grand nombre d'enfants au Québec. Qui dit enfants dit école. Donc, on a eu le plaisir, avec d'ailleurs le premier ministre, d'inaugurer la nouvelle école de Sainte-Brigitte-de-Laval. Et, belle coïncidence, dans deux ans, on sera déjà à se questionner sur la capacité, parce qu'on commence déjà à manquer de place. Donc, ça démontre l'intérêt et le suivi qu'on apporte dans ces domaines-là.

Au niveau hospitalier maintenant. Au niveau hospitalier, je pense que chacun de nos établissements hospitaliers dans la grande région de Québec a fait l'objet d'attention, de rénovation, d'agrandissement. Et, à un moment donné, il y avait, bien sûr, un questionnement par rapport à répondre aux besoins. Et là on a un nouveau centre qui sera bâti dans les prochains mois. Déjà, il y a plusieurs travaux qui sont en cours. On a été témoin. Même, avec vous, on a participé à des premiers travaux, des premières pelletées de terre. Et c'est un centre qui sera ultramoderne, qui va servir l'Est-du-Québec. Et c'est un investissement important, près de 1 milliard, donc, qui va répondre aux attentes des citoyens de Québec et des citoyens de l'Est-du-Québec. On aura l'occasion, au cours des prochaines années... Même si on ne souhaite pas l'utiliser d'une façon importante, mais on n'a pas le choix, il y a un vieillissement de la population, à un moment donné, on a besoin de soins, on doit s'y rendre. Donc, c'est un équipement fort important. Et ça, le gouvernement du Québec, au cours des dernières années, a toujours répondu présent et a investi dans ses infrastructures au niveau hospitalier.

Infrastructures sportives, écoutez, je doute que, si on faisait le tour de l'ensemble des infrastructures sportives qui ont été construites la région de Québec, que ce soient piscines, aréas, terrains de soccer, écoutez, des nouveaux équipements qui sont adéquats, qui répondent aux normes aujourd'hui... Je regarde, du côté de Beauport, actuellement, vous avez un aréna qui répond aux besoins de l'ensemble de la population, vous avez un terrain de soccer intérieur également, mais on en a également du côté de l'ouest, où les terrains ont été aménagés, on en a dans le centre-ville de Québec aussi, sur lequel il y a eu plusieurs investissements. Donc, beaucoup de préoccupations en ce qui regarde ces investissements-là au niveau des infrastructures sportives et qui répondent aux attentes de notre population... Moi, je peux vous dire que les gens, au moment où ces équipements-là sont disponibles, les gens s'en approprient, les gens les utilisent et c'est un besoin fort apprécié de tous et, encore là, on a répondu présent, on a fait les investissements qu'il fallait.

Niveau de la culture, également, au niveau de la culture, je pense que, sur ça, on n'a pas été en reste. Je pense qu'il y a eu beaucoup d'investissements ici, également dans le comté de Taschereau, le comté de ma collègue ici... parce qu'elle représente le centre-ville de Québec. Donc, beaucoup d'investissements en culture, pensons au Palais Montcalm, pensons au Grand Théâtre, pensons aux différents établissements, nos musées, qui sont maintenant, encore là, reconnus un peu partout dans le monde...

Donc, on est fiers, on est fiers de la ville de Québec, parce qu'on a réellement consacré des argents et des investissements nécessaires à être capables d'emmener Québec à un niveau supérieur encore, où les gens reconnaissent cet aspect culturel et cet aspect de Capitale-Nationale.

Écoutez, en ce qui regarde le travail qu'il reste à faire, présentement, il y a des grands débats en ce qui regarde le transport collectif, mais ça, on vient d'adopter. On vient de... une politique de transport collectif, et ça va faire l'objet... D'ailleurs, le premier ministre l'a mentionné, vous l'avez mentionné, et les collègues aussi, en ce qui regarde les projets à venir... bien sûr, on a parlé du troisième lien, on a parlé du transport collectif, on a dit que c'étaient des projets sur lesquels nous étions pour s'assurer leur réalisation au cours des prochaines années. Et, sur ça, je pense que la population de la grande région de Québec aura l'occasion d'entendre plusieurs débats lors de la prochaine campagne électorale. Et c'est normal,

tu sais, une campagne électorale, c'est là pour faire les débats et c'est là pour faire avancer les dossiers. Ce que je souhaite avant toute chose, c'est que ces dossiers-là puissent avancer au profit des gens de Québec et non pas à leur détriment. Donc, c'est ce que je souhaite le plus, c'est que ces discussions-là soient positives.

En ce qui me concerne, dans Montmorency, on a eu l'occasion — M. le ministre, vous étiez présent mardi matin avec nous, avec ma collègue, la députée de Charlevoix—Côte-de-Beaupré et l'île d'Orléans — d'annoncer un projet fort important. Un projet qui, depuis plusieurs années, était en discussion. Il a pris différentes formes, il a pris différentes formes, il y avait différentes possibilités en ce qui regarde ce projet-là.

Mais, avec le temps, il a évolué. Moi, lors de mon deuxième mandat, on avait recréé un comité sur le schéma d'aménagement du parc de la Chute-Montmorency. Ce schéma-là, on avait des représentants, bien sûr, au niveau des villes, mais également au niveau du milieu touristique pour établir quels étaient les projets à être retenus.

• (15 h 20) •

Celui qu'on a annoncé cette semaine, un projet de 14,2 millions, c'est un projet novateur et innovateur, un projet qui permet aux gens d'avoir une nouvelle approche avec la chute. On avait, à certains moments, regardé une possibilité de passer à l'arrière de la chute, mais, dû à des aspects morphologiques de la chute, on n'a pas été capable d'aller plus loin avec ce projet-là, parce que ça devenait difficile d'être capable de creuser et de passer à l'arrière. Et, à ce moment-là, on se limitait à avoir seulement qu'un petit espace. Mais le nouveau projet, lui, par une possibilité de traverser d'une rive à l'autre, d'ouest en est... on va passer au pied de la chute. Donc, on aura l'aspect visuel d'une chute qui nous surplombe, d'ailleurs, c'est la plus haute ici au Canada, encore plus haute... même si ce n'est pas l'aspect de la grandeur de Niagara Falls, mais, au point de vue hauteur, c'est la plus haute, et on aura l'impression d'être à ses pieds et de la regarder vers le haut, toute la force de cette chute-là, et je pense que, pour les gens de Québec, ils auront l'occasion de la redécouvrir, mais également pour le tourisme. Parce que le parc de la Chute-Montmorency, c'est le deuxième endroit le plus fréquenté dans la grande région de Québec, donc ça devient un attrait touristique fort important, puis, pour les touristes, bien, eux autres, ça devient également une porte d'entrée, une porte d'entrée vers l'île d'Orléans, une porte d'entrée vers la Côte-de-Beaupré, une porte d'arrivée aussi au niveau de la grande région de Québec.

Donc, ce que je peux vous dire, c'est un bon investissement au bon moment, et tout en respectant l'environnement. Parce qu'il y a quand même des éléments importants qu'on doit conserver dans ce parc. Et c'est ce qu'on fait par cette décision d'investir avec cette nouvelle passerelle et également de l'aménagement, de chaque côté du parc, de sentiers, sentiers qui sont des sentiers d'interprétation, parce qu'il y a beaucoup de choses à expliquer au niveau du parc de la chute. D'ailleurs, dans les premiers moments de la colonisation, il y avait, d'un côté de la rivière, les Français et, de l'autre côté, les Anglais, avec la Maison Wolfe. Donc, ça a un aspect historique fort important.

Ce que je souhaite, ce que je souhaite, M. le ministre, et j'en fais le voeu, c'est qu'on puisse poursuivre ce projet, qu'on puisse poursuivre ce projet, parce que, selon moi, c'est une première phase, mais c'est un élément important. Il y a de l'aménagement de terrains additionnels, c'est un site exceptionnel. Donc, c'est ce que je souhaite avant toute chose, c'est qu'on puisse prendre la relève et de poursuivre. Mais je suis persuadé, avec mes collègues, qu'eux vont reprendre, c'est ce qu'on dit, ces dossiers et vont être capables de les poursuivre.

Je ne vous donne peut-être pas la possibilité d'apporter beaucoup de réponses aux éléments que je soulève, mais ce que j'aimerais, ce que je veux surtout, c'est qu'on puisse s'engager à poursuivre, à réaliser. Parce que, même au niveau de l'emploi, dans la région de Québec, sur le plan économique, ça a beaucoup changé. Québec, voilà plusieurs années, était une ville où la fonction publique était omniprésente. Aujourd'hui, Québec est dans tous les domaines d'activités. M. Kirouac peut en témoigner, il a été dans le domaine au niveau des chambres de commerce, donc il peut en témoigner, de tout cet aspect-là. Mes collègues pourront en témoigner tout à l'heure de par leurs régions. Mais on a également investi dans le développement économique de la grande région de Québec. Nos parcs industriels sont en effervescence, sont en développement, et ceci se poursuit partout dans la grande région.

Donc, je pense qu'il reste peu de temps sur ça, donc c'est un peu le bilan de ce que je voulais faire, et de laisser à mes collègues le soin de poser des questions. Mais je désirais faire le point sur l'ensemble du travail et ce que j'ai constaté durant mes années comme député de Montmorency. Merci, M. le Président.

Le Président (M. Ouellette) : Bien, je pense que c'est un commentaire approprié, qui vient du fond de votre coeur, M. le député de Montmorency. Maintenant, on va aller au député de La Peltrie.

M. Caire : Oui, merci, M. le Président. Mon préambule sera légèrement plus court que celui de mon collègue.

Bien, écoutez, d'entrée de jeu, je pense que ma collègue de Taschereau a bien campé le débat le plus important à Québec, celui du troisième lien, à savoir qu'il y a trois formations politiques : une qui dit non, qui est le Parti québécois, puis c'est correct; une qui dit oui, qui est la CAQ; puis une qui dit oui puis qui fait non, qui est le Parti libéral. Et, à partir de ce jour...

Et, M. le Président, d'entrée de jeu, je dis au ministre : Je ne lui poserai pas de question sur le troisième lien, parce que toutes les questions ont été répondues. Le Parti libéral a quatre ans derrière lui et, à partir de là, il peut dire tout ce qu'il veut dans les projections futures. Ce sur quoi il doit être jugé, ce sur quoi j'espère que la population va le juger au mois d'octobre prochain, c'est sur la totale absence non seulement de réalisations, M. le Président, mais de volonté d'avoir quelque réalisation que ce soit sur le troisième lien. Et ça, plus que n'importe quelle autre promesse électorale, c'est le boulet que le Parti libéral devra traîner jusqu'au 1er octobre. Alors, sur l'enjeu le plus important à Québec, il y a le Parti québécois, qui a une position qui est claire, ma collègue l'a dit, c'est vrai, la CAQ, qui a une position qui est très claire, et le Parti libéral, qui ne peut même plus participer au débat, en autant que moi, je suis concerné, parce qu'il a eu sa chance et il ne mérite pas de deuxième chance. Donc, M. le Président, les gens de Québec trancheront.

Maintenant, il y a un autre engagement qui a été pris par le Parti libéral, et c'est extrêmement comique, M. le Président, parce que, dans tout le flou existentiel qui a entouré le débat sur le troisième lien, il y a eu plusieurs tentatives, là, d'amener le débat ailleurs, notamment par le prédécesseur de l'actuel ministre aux études de crédits de l'année dernière, donc, sensiblement à pareille date, qui tentait, là, je dirais, de me prendre en défaut avec ce projet qui, tel un phénix, est revenu de ses cendres : le prolongement de l'autoroute de la Capitale. Et ça, c'était un projet très important, très sérieux que le Parti libéral voulait remettre de l'avant. On l'a vu pendant la campagne électorale dans Louis-Hébert, c'était une priorité du caucus de Québec d'aller de l'avant avec le prolongement de l'autoroute de la Capitale. Donc, on se dit : Aïe! c'est sérieux, là, quand le caucus, là, unanimement, se dit : C'est une priorité. Et là arrive le PQI, et, au PQI, rien, même pas à l'étude, rien sur le prolongement de l'autoroute de la Capitale.

Moi, j'avais dit, pendant la campagne, et je sais que ça a fait sursauter les collègues : C'est un leurre politique, c'est un fromage, là, qu'on met sur la trappe pour attirer l'électeur, puis, après l'élection, là, regardez bien ce que je vous dis, là, puis il y a des citations de moi à satiété là-dessus, M. le Président, pendant la campagne, mais, après la campagne électorale, regardez ce que je vous dis, là, vous n'en entendrez plus parler. Est-ce que le ministre responsable de la Capitale-Nationale peut nous expliquer pourquoi, effectivement, depuis la fin de la campagne dans Louis-Hébert, je n'ai plus entendu un seul député, un seul élu du Parti libéral et encore moins un ministre nous reparler de ce projet-là? Est-ce qu'il peut nous expliquer ça? Si ce n'est pas un leurre politique, là, est-ce qu'il peut nous expliquer ça?

Le Président (M. Ouellette) : M. le ministre.

M. Proulx : Bien, deux choses. D'abord, M. le Président, d'abord, le collègue a parlé de troisième lien quelques instants, je ne peux pas m'empêcher de ne pas lui répondre. Il dit qu'on se retrouve dans la situation où nous serions désavantagés par cette question. Moi, je pense que, s'il y a quelqu'un ici qui a un boulet au pied, M. le Président, c'est le collègue de La Peltrie et sa formation politique. Ils n'ont qu'un seul projet sur la mobilité et c'est celui-là qu'ils portent contre vents et marées. Et ils se rendent compte, aujourd'hui, d'abord, que, si c'est une priorité, ça fait partie d'un plan, une priorité, ça fait partie d'un plan de mobilité. Et, deuxièmement, ce qui m'inquiète grandement, M. le Président, puis, un jour, il faudra quand même y répondre, c'est qu'est-ce qu'on fait pour être capable de réussir ce qu'ils ont dit vouloir faire, c'est-à-dire, un jour, c'était de dire : On le construit, l'autre jour, c'est dire : On commence à le construire, l'autre jour, c'est : on commence à dire où on va le faire.

La réalité, c'est qu'il y a une politique sur les grands projets au Québec, il y a des règles et des directives à respecter pour pouvoir ce faire. Et, moi, je ne suis pas de l'avis du collègue qui dit que parce que c'est une priorité, il faut tout bulldozer, si vous me prêtez l'expression. Alors, moi, je suis convaincu que le débat, il n'est pas sur le troisième lien. Il a raison : il y a opportunité, nécessité. Le débat, c'est sur la façon de le faire puis c'est qui est le plus crédible pour expliquer comment ça marche. Et, là-dessus, je pense qu'on est en avance, M. le Président. Ça, c'est la première chose.

La deuxième, c'est que le bureau de projet travaille sur différents scénarios et dans le cadre de cette zone qui est à l'étude, il y a également cet espace où se situe l'aéroport et où se situe, de la 40 à la Capitale, cette zone qui pourrait devenir soit une autoroute, on en doute, on en a déjà parlé, puis je pense déjà avoir un collègue... l'avoir dit, mais un espace qui pourrait devenir un boulevard urbain ou une voie beaucoup plus rapide ou, en tout cas, une façon de connecter, si vous me prêtez l'expression, la 40 à de la Capitale au lieu de passer par les échangeurs pour pouvoir aller rejoindre l'autoroute de la Capitale.

• (15 h 30) •

Alors, ça fait partie, M. le Président, de ce qui se fait actuellement. Quand il se discute de mobilité actuellement à Québec puis de réflexion à ce sujet-là, c'est là-dessus. Alors, il y a déjà eu, semble-t-il, et je ne suis pas ministre des Transports, M. le Président, alors je le dis encore sous toute réserve, il y a déjà eu, semble-t-il, des études sur le dossier, ça date d'il y a un certain temps et de nombreuses années, et, inévitablement, avant de parler de ce dossier-là comme d'une possibilité, bien, il faudra mettre à jour des informations là-dessus. Alors, ce n'est pas un leurre, ce n'est pas un canular, ce n'est pas lancé dans les airs, ça fait partie d'une réflexion à haute voix qui se fait à Québec pas seulement par des élus, mais aussi par des gens. Et, s'il y a des études à mettre à niveau, M. le Président, bien, ce sera fait.

Mais ma compréhension, c'est qu'au ministère des Transports actuellement... voilà bien longtemps qu'ils ont travaillé officiellement et de manière assez profonde sur ce dossier. Alors, aujourd'hui, est-ce qu'il est d'opportunité de parler de ça comme un projet sur la table? Je ne pense pas, dans la mesure où les informations ne sont pas là. Est-ce qu'il y aura, dans le cadre du bureau de projet, et des études d'opportunité, et de cette grande réflexion qui se fait avec une collecte de données sur l'ensemble du territoire et de la mobilité à Québec... de parler de cela? Je pense que oui, M. le Président. Il ne faut pas manquer les occasions que nous pourrions avoir d'améliorer la fluidité et la mobilité. Mais est-ce que c'est un projet qui se retrouve actuellement dans les priorités du gouvernement ou dans le plan de mobilité que nous proposons? Bien, il pourra voir dans les prochaines semaines, il y a du travail encore à faire à cet égard-là.

Le Président (M. Ouellette) : M. le député de La Peltrie.

M. Caire : Bien, deux courtes questions encore, sur ce sujet-là, M. le Président. Je veux juste quand même rappeler au ministre responsable de la Capitale-Nationale que cette citation de mon collègue de Montmorency qui disait : C'est quand même un engagement... le prolongement de l'autoroute de la Capitale, c'est quand même un engagement du caucus de la région de Québec. On a pris cet engagement-là en regard de l'évolution de la municipalité en parlant de Saint-Augustin. Évidemment, c'est une déclaration faite en campagne électorale, il faut comprendre que Saint-Augustin est une part importante du comté de Louis-Hébert, donc on comprend qu'il y avait un ciblage des électeurs.

Donc là j'entends cet engagement ferme, j'invite le ministre à relire les galées des études des crédits de l'année passée, où le député de Charlesbourg occupait son poste, où lui était beaucoup plus vindicatif sur la volonté ferme d'aller de l'avant. Là, j'entends, là, la question de l'autoroute, effectivement, les terrains des approches ayant été cédés à la ville de L'Ancienne-Lorette, j'imagine qu'on ne parlera pas d'expropriation, puis, bon, si on veut faire un boulevard Hamel à 200 pieds du boulevard Hamel, pas de problème, si vous voulez vendre ça aux gens de Québec, on va avoir beaucoup de plaisir. Ceci étant, est-ce que j'entends que le bureau de projet du troisième lien travaille là-dessus? Puis là j'ai peut-être mal compris, par contre. Êtes-vous en train de me dire que le bureau de projet du troisième lien travaille sur un éventuel prolongement de l'autoroute de la Capitale?

M. Proulx : Ce que j'ai dit, M. le Président, c'est que, dans le cadre des opportunités, des études qui se feront sur la mobilité et sur la fluidité, il y a plusieurs paramètres à prendre en compte. Et le ministère des Transports, il n'est pas désincarné, M. le Président, de la réalité, là, il ne travaille pas ailleurs pendant qu'un bureau de projet travaille à nous amener à un projet de troisième lien. Alors, il y a des études qui vont travailler dans le sens de la mobilité à Québec. Il y a une étude de 2013, je l'ai dit tout à l'heure, que notre gouvernement... et ma collègue déléguée aux Transports pourra vous le confirmer, c'est ma compréhension... sera mise à jour à l'égard de ce projet. Alors, elle date de 2013... trois, pardon, elle date de 2003, je m'excuse d'avoir dit 2013, c'est 2003. Alors, ça fait partie des réflexions du gouvernement pour améliorer la mobilité. Alors, pendant que le bureau de projet travaille à nous amener à un projet de troisième lien, il prend en compte des données et des études qui se trouvent dans le secteur et dans la région de Québec, autant sur la rive nord que la rive sud, parce que c'est le périmètre et le terrain de jeu qu'on lui a demandé d'observer. Et, dans ce périmètre, dans cet espace où ils font des analyses et de la collecte de données, M. le Président, il y a tout ce secteur entre Saint-Augustin et de la Capitale, où passent, bien évidemment, l'aéroport international et la ville de L'Ancienne-Lorette.

D'ailleurs, M. le Président, il faut le dire, par exemple, alors, nous nous sommes montrés favorables à cette réflexion autour de ce projet. Nous allons mettre à jour, via le ministère des Transports, l'étude de 2003 pour voir ce qu'il en est, et, par la suite, si on devait aller de l'avant, suivre, encore une fois, les grands projets. Mais, à date, moi, je connais deux élus qui sont contre : il y a celui de La Peltrie puis la députée de Louis-Hébert. Alors, il faut juste placer les choses telles qu'elles sont. Encore une fois, M. le Président, il faut se donner le temps, études, opportunités, dossiers d'affaires, réalisation. On n'en est pas à une décision politique, on est dans une période où nous ferons l'actualisation, si vous me prêtez l'expression, des études, pour voir s'il y a opportunité d'aller de l'avant maintenant.

Le Président (M. Ouellette) : M. le député de La Peltrie.

M. Caire : Moi, M. le Président, ce que je constate, parce que j'entends beaucoup le mot «étude», mais ce que je constate... puis j'ai encore vérifié au PQI, puis il n'était pas à l'étude. Donc, c'est à l'étude, mais ce n'est pas officiellement à l'étude. Je... ce que ça va donner au bout de ligne. Mais comment ça peut être à l'étude sans être à l'étude? Je veux dire, le troisième lien est à l'étude. Ça, je vais vous le donner. Au moins, il est à l'étude. Mais là le prolongement de l'autoroute de la Capitale, je regarde le PQI, n'est pas à l'étude. Il n'est pas au PQI, point. Puis là vous me dites que c'est à l'étude puis qu'on est en train de mettre à jour les études. Est-il à l'étude ou il n'est pas à l'étude?

M. Proulx : J'ai dit, M. le Président, que nous avons l'intention — puis c'est les informations que je possède, pour avoir discuté de ça avec les collègues...

M. Caire : ...il doit être à l'étude au PQI si c'est le cas.

M. Proulx : J'ai dit, j'ai dit que nous souhaitons mettre à jour l'étude de 2003 qui a été faite sur ce dossier. Alors, l'étude de 2003 sur ce dossier, je ne l'ai pas sur mon bureau, je n'en suis pas responsable et je ne sais pas combien coûte la mise à jour de cette étude. Ce que je vous dis, c'est que l'intention du gouvernement, c'est de mettre à jour l'étude de 2003.

M. Caire : C'est un souhait qu'il soit à l'étude.

M. Proulx : Bien, c'est un souhait... c'est une... Je vous dis que c'est l'intention du gouvernement, donc ce sera réalisé par le gouvernement.

M. Caire : Pour l'instant, c'est à l'étape de souhait. Ce qui, l'année passée, était une volonté ferme, une priorité du caucus est devenu un souhait.

M. le Président, moi, je vais faire du pouce sur ce que mon collègue de Montmorency a emmené concernant la phase 3 de la promenade Samuel-De Champlain. En fait, l'engagement du gouvernement était très clair : non seulement allait-il réaliser la phase 3, mais il allait entamer la phase 4. Et là je regarde, toujours dans les documents du gouvernement, la phase 3 de la promenade Samuel-De Champlain est à l'étude. Donc, quatre ans de gouvernance du Parti libéral à Québec, une promesse en 2014 et la livraison, là, le résultat, c'est quoi? Ce projet-là est encore à l'étude. Puis comment le ministre explique cet écart immense entre une promesse de réaliser la phase 3 et d'entamer la phase 4 et une réalisation qui est un projet qui est toujours à l'étude et pour lequel rien n'a été fait concrètement dans les quatre dernières années?

Le Président (M. Ouellette) : M. le ministre.

M. Proulx : Oui, mais, M. le Président, à ce qui a trait à la phase 3, l'annonce est imminente parce que j'ai terminé toutes les étapes et passé au Conseil des ministres avec la phase 3. Donc, ce sera annoncé très prochainement. Donc, il y aura une phase 3, et elle sera en réalisation, pas dans les projets, M. le Président, pas dans les cartons, avec des outils, des hommes et des femmes qui y travailleront très rapidement. Donc, la phase 3, c'est chose quasi faite, dans la mesure où l'annonce n'est pas officialisée encore.

En ce qui a trait à cette phase 4, la Commission de la capitale nationale a fait des consultations pour s'assurer de ce qui était souhaité. Ce qu'on souhaite, dans ce secteur, ce sont des ouvertures vers le fleuve. Je comprends, sans être un spécialiste du projet et même m'avancer parce que nous n'avons pas encore ce projet finalisé sur la table, qu'on ne peut pas réaliser là la même chose que nous faisons avec la phase 2, par exemple, le long du boulevard...

Alors, les consultations sont faites. Je pense qu'on est au travail... Pardon?

Une voix : ...

M. Proulx : Alors, j'entends, M. le Président, de la présidente de la Commission de la capitale nationale, que le plan directeur à l'égard de la phase 4, c'est-à-dire les étapes préalables avant de l'inscrire dans nos grands projets, auront lieu cet automne. Mais, pour la phase 3, c'est réglé.

M. Caire : Bien, c'est-à-dire, M. le Président, le ministre ne peut pas dire : C'est réglé. Son engagement, c'était d'être livré. Que je sache, il va débiter les travaux. Ce n'était pas ça, l'engagement, là. L'engagement : le gouvernement du Parti libéral s'engage à compléter les travaux de la phase 3 et de lancer les travaux de la phase 4. C'était ça, l'engagement. Donc, le ministre me confirme que son engagement ne sera pas respecté, que la vérité, c'est qu'il va débiter les travaux de la phase 3, puis ça, c'est... Là, il dit : Maintenant, mais, tu sais, on comprend qu'il y a une élection qui s'en vient puis tout ça se concrétisera peut-être après l'élection, on ne sait pas.

Mais que la vérité, c'est qu'il n'a rien livré de l'engagement sur la phase 3... et, potentiellement, il y aura peut-être une phase 4, on verra. On peut comprendre pourquoi le troisième lien n'avance pas si, en quatre ans, on passe de «on va livrer» à «bien, finalement, on va peut-être juste commencer la construction». Nous autres, c'est le contraire.

M. Proulx : Mais, M. le Président, encore faut-il suivre les règles. La phase 3, les travaux vont débiter, et ce n'est pas en raison d'élections qu'ils vont débiter. Ils vont débiter, les travaux, et, la phase 4, l'étape préalable de consultation est complétée. Alors, ça ne va peut-être pas aussi que veut le collègue, M. le Président, mais ça va se faire. Mais, des fois, il faut être patient.

Le Président (M. Ouellette) : Bon. M. le député de Vanier-Les Rivières, pour votre commentaire ou quelques questions?

M. Huot : Bonjour, M. le Président.

Le Président (M. Ouellette) : Bonjour, M. le...

• (15 h 40) •

M. Huot : Bonjour. Un mélange des deux. Je vais tenter d'échanger avec le ministre, mais j'ai beaucoup de choses à dire aussi, parce qu'il se dit plein, plein de choses.

Mais je veux avant tout saluer les collègues. Évidemment, moi, ça me fait un petit quelque chose que ça soit nos derniers crédits ensemble, avec certains des collègues. Je salue particulièrement la députée de Taschereau, pour qui j'ai un grand respect. On a eu à collaborer par le passé. Anecdote : Je me souviens, une des premières fois, j'avais eu une annonce à aller faire dans son comté, en 2009, en début, début de mandat. Et je l'avais appelée le lundi matin, avant, pour être sûr qu'elle avait été informée qu'il y avait une annonce dans son comté, parce que je savais qu'elle avait travaillé sur le dossier. Malheureusement, elle n'avait pas pu être là, mais je voulais m'assurer au moins... Puis on avait échangé là-dessus. J'avais dit : Agnès... Pardon, excusez, je n'ai pas le droit de dire ça, mais j'ai dit : C'est-est-ce la bonne façon de fonctionner? Il me semble que ça va de soi que tu sois invitée. On avait échangé là-dessus. C'est comme ça que notre relation avait commencé, on ne se connaissait pas du tout avant.

Saluer mon collègue de Montmorency, un militant, un vrai de vrai, de vrai militant, M. le Président. Donc, moi, j'ai appris à le connaître, mon collègue Montmorency, appris à l'apprécier. Mon collègue de Jean-Lesage, qui est une espèce de mentor au niveau affaires, au niveau réseautage d'affaires. Donc, j'ai appris beaucoup avec mon collègue de Jean-Lesage. Je salue mon collègue de Portneuf, qui va se joindre à nous tantôt aussi, qui était mon partenaire dans les mauvais coups, M. le Président, donc un grand ami à moi. Saluer tous les autres collègues, évidemment le député de La Peltrie, qui est encore porte-parole, je pense, de la Capitale-Nationale, à ma connaissance, même si on voit plus souvent la députée de Louis-Hébert que lui dans les activités régionales. Des fois, on se pose la question, mais je dis ça avec le grand sourire, hein, M. le Président.

Moi, je veux revenir évidemment sur Transports, Mobilité. Vanier-Les Rivières, c'est le centre géographique de la ville de Québec. Le secteur Lebourgneuf est comme le centre géographique de la ville de Québec, donc secteur... le comté de Vanier-Les Rivières. Évidemment, les enjeux de transport sont bien importants. Puis revenir en même temps sur la question du prolongement de la Capitale... Dans tout ce qui se fait actuellement... Et le commentaire du député de La Peltrie, qui a dit : L'enjeu, ce sera le troisième lien, bien, il est en train de faire un peu... comme Québec21 : Ce sera le seul sujet de la campagne électorale, le troisième lien, alors que le ministre l'a bien campé, lui, a dit : La mobilité est

l'enjeu pour la région de Québec, mobilité et main-d'oeuvre aussi, qui sera peut-être... Je ne sais pas si on aura le temps d'en parler, mais la question de la main-d'oeuvre, je trouve qu'on n'en parle pas assez dans la région de la Capitale-Nationale.

Mais, sur la question du prolongement de la Capitale, là, à ma connaissance, dans l'étude du troisième lien, et même les études qui ont été faites, qui sont en train d'être faites aussi pour le réseau de transport structurant, on met à jour les enquêtes origine-destination, moi, ce que j'ai compris. Les enquêtes origine-destination, c'est l'ensemble des déplacements de la RMR, de la région métropolitaine de Québec, donc Québec et Lévis, et on va être en mesure de constater tous les déplacements qui se font, donc vraiment d'analyser correctement qu'est-ce qu'il faut faire comme interventions. Et, si on revient à l'étude de 2003 qu'on disait qui est sur le prolongement de la Capitale, à ce moment-là, la conclusion, c'était : Compte tenu des données que nous possédons... ou quelque chose... je paraphrase, je ne cite pas exactement le texte, là, mais compte tenu des données que nous possédons, on ne juge pas nécessaire le prolongement de l'autoroute de la Capitale.

Mais, à ce moment-là, il n'y avait pas de projet d'IKEA, dans le secteur Sainte-Foy-Quartier laurentien-Cap-Rouge, il n'y avait pas ce projet d'IKEA là; il n'y avait pas le réseau structurant aussi qui s'en va vers le IKEA; il n'y avait pas le projet Le Phare, qui amène des nouveaux déplacements dans le secteur Sainte-Foy.

Donc, en voyant... en mettant à jour l'enquête origine-destination, on devrait être à même de constater qu'il y aura des interventions nécessaires, mais il y aura d'autres choses qu'on va constater aussi : c'est que, oui — ça, les gens le savent déjà — il y a du trafic à la tête des ponts, il faut repenser ça; mais il y a des enjeux sur l'autoroute de la Capitale aussi, pas juste en termes de prolongement. Et, moi, ce sera des questions que je vais avoir aussi avec les crédits Transports, je me suis assuré d'être aux crédits Transports. L'autoroute de la Capitale, dans le secteur Pierre-Bertrand, est devenue vraiment problématique. On doit réfléchir à la question : Comment réaménager ce secteur-là? Parce que, peu importe l'heure de la journée où vous passez sur l'autoroute de la Capitale en direction... vers Beauport ou vers Val-Bélair, il y a des enjeux, il y a des problèmes avec toutes les entrées et sorties du secteur Pierre-Bertrand.

Donc, il y a des réflexions à y avoir là-dessus, comme il y a des réflexions plus localement chez moi. Dans le secteur Robert-Bourassa et Lebourgneuf, la sortie des Galeries de la Capitale, et je suis en lien beaucoup avec les Galeries de la Capitale, ils veulent qu'on réaménage, qu'on revoie, il y a une collaboration à avoir avec la ville de Québec. Est-ce qu'il faut que ce soit un viaduc? Est-ce qu'il faut... Il faut revoir ce secteur-là, il y a vraiment un problème.

On aura, en plus, dans le réseau structurant, ce qui a été annoncé, une nouvelle voie sur Robert-Bourassa entre Lebourgneuf et boulevard Bastien, nouvelle voie pour le transport en commun, donc une amélioration dans le secteur Neufchâtel et Lebourgneuf. On parle d'une nouvelle voie d'autobus dans le secteur, sur Pierre-Bertrand, aussi pour les autobus, donc, une offre de service bonifiée secteur Vanier, secteur Bouvier aussi. Donc, bravo! Bravo pour tout ça!

Alors, il y a une série de choses à quoi il faut penser aussi dans l'avenir. Et, en écoutant le député de La Peltrie, des fois... Mais lui et son chef n'ont pas toujours eu la même opinion : il faut y aller tout de suite, lui, il a mis son siège en jeu, son chef ne met pas son siège en jeu. Est-ce qu'une pelletée de terre, c'est une réalisation? Il y a un bout de pont qui est fait dans un premier mandat, il se positionnait là-dessus.

Moi, j'ai envie de dire, puis je laisserai peut-être le ministre réagir après, là, j'ai envie de dire : Bien, faisons les... comme il disait, le ministre, faisons les étapes dans le bon ordre. Respectons les étapes, respectons la procédure qu'on s'est donnée, et, même, il a donné le crédit au Parti québécois, c'est eux qui sont arrivés avec la procédure à suivre pour les grands projets.

Mais moi, je dirais, pour entre autres un troisième lien, là... On investit... Et la question d'opportunité, là, si on pense sur le long terme, sur les 50 prochaines années, là, c'est évident qu'il faut planifier un troisième lien. La réponse est oui. C'est sûr. Mais, si on a à investir des milliards de dollars pour un troisième lien, c'est... Et, un troisième lien, on ne parle pas d'un projet qui va durer 10 ans, on investit pour les 50, les 75, les 100 prochaines années. On investit sur 100 ans. Faisons-le comme il faut. Pourquoi bâcler le travail et dire : Pour des gains politiques, il faut à tout prix le faire le plus rapidement possible, il faut que la pelletée de terre soit faite, il faut que la construction soit commencée? On fait quelque chose pour les 100 prochaines années. Est-ce qu'on peut se donner le temps de le faire correctement, comme il faut, de prendre les bonnes décisions avec les bonnes données, avec les bonnes données de déplacements, avec les bonnes données de population qui sont à jour?

Alors, moi, quand j'entends la CAQ qu'il faut y aller à tout prix tout de suite, le plus vite possible, le député de La Peltrie qui remet son siège en jeu en disant : Ça va être réalisé dans un premier mandat de quatre ans... Faisons les choses correctement. Je laisse le ministre réagir à mes propos.

Le Président (M. Ouellette) : M. le ministre.

M. Proulx : Oui, merci, M. le Président. D'abord, je veux remercier le collègue de sa question et de son commentaire, parce que, dans les faits, moi, je le dis puis je vais le répéter, M. le Président : Ça prend un plan en matière de mobilité. On ne peut pas arriver à la pièce puis de commencer à dire : Moi, mon préféré, c'est celui-là, puis tout mettre nos oeufs dans le même panier. Ça prend un plan. Il faut poursuivre des grands travaux, des travaux autoroutiers, comme nous le faisons. Puis il y en a pour 2 milliards, là, depuis 2014, dans la région de Québec. Il y a encore des choses à faire, puis on va le faire. Le transport structurant, le transport collectif, pour la région de Québec, c'était nécessaire, M. le Président. C'est l'annonce la plus importante de l'histoire de Québec et c'est appuyé. Ça attire les foules, il y a des questions, c'est normal. Il va y avoir des améliorations, c'est normal. Ça va prendre du temps, c'est normal.

Mais c'est la même chose pour le troisième lien, M. le Président. Puis mon collègue de Vanier-Les Rivières l'a bien exprimé : on travaille pour de nombreuses années, on travaille pour le futur et une autre époque que celle d'aujourd'hui, notamment où il y aura plus de monde, plus de défis et, encore une fois, peut-être encore de l'étalement urbain autour de la ville de Québec et de la région de Québec. Alors, il faut travailler en ce sens, avec une vision.

Maintenant que j'ai dit qu'on en avait une, au Parti libéral du Québec, puis celle qu'on défend sur un plan de mobilité, je veux juste rappeler, M. le Président, l'importance de la directive des grands projets et des étapes à franchir. Si on fait ça dans l'ordre, là, c'est pour deux, trois raisons. La première : parce que ça prend une bonne planification si on veut arriver à un bon projet au bon moment. Deuxièmement, M. le Président, si on veut éviter des dépassements de coûts puis des surprises, il faut travailler avant sur la planification. Et plus la planification sera optimale, moins il y aura de surprises et de dépassements de coûts. Les problèmes, M. le Président, en matière de grands projets, ils ne viennent pas quand tu commences, ils viennent si tu es mal planifié, si tu as mal planifié tes affaires ou si tu as des... et, si tu n'as pas analysé l'ensemble des critères et données, tu te retrouves bien mal pris après. C'est bien rare que tu commences un pont puis qu'il t'apparaît une surprise dans les airs pendant que tu traverses le cours d'eau que tu as à traverser. C'est ça, la réalité.

Alors, il faut dire la vérité aux gens. Ça va prendre un certain temps, ça nous prend l'ensemble des données, il faut être capable de prévoir sur l'ensemble du territoire qu'est-ce que ça veut dire en matière d'amélioration de la mobilité, puis ensuite on pourra convenir ensemble d'où est-ce que ce sera le mieux de l'installer. Et, oui, il y a des éléments qui militent en faveur de certains secteurs par rapport à d'autres, mais il n'y a pas, aujourd'hui, de décision à prendre, politique, dans la mesure où le travail n'a pas été bien fait par ceux et celles qui connaissent cela.

Et ce qu'apporte le collègue comme exemple dans sa circonscription m'apparaît très important. Lebourgneuf, c'est devenu un pôle d'affaires et un pôle domiciliaire très important, comme j'ai, dans Jean-Talon, un pôle d'affaires très important autour de l'église et de ce qui sera Le Phare où... de Place Laurier. Alors, c'est des secteurs qui vont se densifier énormément dans les prochaines années, alors il faut être capable de travailler en temps réel. Ça veut dire, oui, parfois prévoir, mais parfois réagir très rapidement, puis c'est ce à quoi nous appelle le collègue.

• (15 h 50) •

Le Président (M. Ouellette) : M. le député de Vanier-Les Rivières.

M. Huot : Merci, M. le Président. Je suis content que le ministre nous rappelle les... C'est important de faire les choses correctement, de bien planifier. Et je veux juste rappeler une anecdote. Le député de La Peltrie, quand, tantôt, je disais qu'il avait mis son siège en jeu, il avait même parlé que les premiers boulons seraient vissés dans un premier mandat, dans un premier mandat caquiste, dans un premier... Encore faut-il former le gouvernement, par exemple.

Une voix : ...

M. Huot : Ça peut, oui. Et je veux revenir, en même temps, aux propos du député de La Peltrie, quand il parlait du prolongement de la Capitale, en faire un deuxième boulevard Hamel. J'ai envie de lui dire : C'est comme s'il disait que le prolongement de Robert-Bourassa, qu'on a fait, qu'un gouvernement libéral a fait, de Lebourgneuf à Bastien... Est-ce qu'il a été fait ou il n'a pas été fait? Il est fait, et très utile. Il y a un grand développement. Mais c'est comme s'il avait dit, c'est comme s'il disait : Ce n'est pas utile de prolonger Robert-Bourassa, c'est comme faire un deuxième boulevard Saint-Jacques. Bien, je peux annoncer que ça a été très utile de faire le boulevard Robert-Bourassa, et les gens ne s'en passeraient plus aujourd'hui. Et ça, ça a été une décision du gouvernement libéral de faire le prolongement, et qui a eu un gros, gros impact sur le développement urbain de la ville de Québec. Ça, je pense que personne ne peut le nier.

Mais, ensuite de ça, c'est le gouvernement libéral aussi qui a fait des interventions, déjà, sur de la Capitale jusqu'à Beauport. Il y en aura prochainement avec la réfection d'Henri-IV.

Et, je veux juste rappeler aux gens, la réfection d'Henri-IV, beaucoup de gens nous disent : C'est cher pour la distance. C'est un peu plus d'un kilomètre. On est dans... au-delà... autour de 400 millions. Oui, oui, c'est cher pour un kilomètre, un kilomètre et demi, mais, simple rappel, c'est 13 ponts et structures qui sont refaits dans le secteur Henri-IV.

Dans le secteur du Parc technologique, les commerçants ont été rencontrés dans le secteur Parc technologique, parc industriel, secteur de la rue Einstein pour avertir des contraintes physiques qu'il va y avoir dans les prochains mois.

Mais, ensuite de ça, c'est de refaire tout l'échangeur Félix-Leclerc... Bien, appelons-le la Capitale—Henri-IV, les gens se reconnaissent, là, quand on parle de la Capitale—Henri-IV, les gens reconnaissent c'est où, donc, tout cet échangeur-là qui va être refait et qui va être amélioré avec l'ajout d'une voie pour désengorger la Capitale vers l'ouest pour les gens qui s'en vont vers Val-Bélair. Quand on parle de l'importance du trafic, on est souvent sur la tête des ponts, et c'est vrai qu'il y en a, mais le trafic du retour, Henri-IV vers Val-Bélair, est bloqué aussi, constamment, la Capitale, pour la sortie Val-Bélair, c'est bloqué constamment aussi.

Donc, ça, c'est des réaménagements qu'on a annoncé qu'on ferait, parce qu'on est conscients, on s'occupe de la question de la mobilité depuis longtemps, comme gouvernement libéral.

Il y a eu des interventions dans le comté du ministre pour Duplessis qui a été refaite, les échangeurs Duplessis aussi. Laurentienne, Laurentienne, la partie nord est en train d'être refaite, il y aura des choses aussi pour la partie Laurentienne sud. L'autoroute Charest, dans le secteur Saint-Augustin, Cap-Rouge—Saint-Augustin, des réaménagements qui ont été faits. L'élargissement jusqu'à la route Jean-Gauvin a des effets... bien, je pense que le ministre passe régulièrement par là aussi... qui a eu un effet... moi, j'ai plusieurs amis qui restent dans le secteur, ils me disent : Ça a complètement changé la donne pour le trafic du retour à la maison.

Donc, il y en a, des choses qui se font, on agit depuis longtemps, depuis qu'on est en place, comme gouvernement, il y a des interventions sur la mobilité. Là, on a appuyé la ville de Québec, on y croit, dans ce projet-là, dans son réseau structurant... qu'il va avoir un impact sur le développement incroyable. On appuie le projet de troisième lien pour développer l'ensemble de la région métropolitaine de Québec, parce qu'il faut se donner une vision sur le long terme. Et, oui, ce sera nécessaire, c'est sûr que c'est nécessaire dans les 10, 15, 20, 25, 50 prochaines années, c'est sûr que c'est nécessaire. Alors, je voulais remettre les choses en perspective.

Je veux savoir combien de temps il me reste, M. le Président, parce que je voulais parler de main-d'oeuvre, là, un peu aussi.

Le Président (M. Ouellette) : Bien, ça va être votre autre bloc. Je pense que vous avez une habitude, à Québec, vous avez des petits préambules et beaucoup de...

M. Huot : ...questions, M. le Président.

Le Président (M. Ouellette) : ...beaucoup de commentaires très judicieux. Vous savez, les gens qui nous écoutent apprennent beaucoup de la région de la Capitale-Nationale. Ça fait que, ceci étant dit, Mme la députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques.

Mme Massé : Bonjour, tout le monde. Bonjour, M. le Président. Bonjour, les gens qui entourent le ministre. Écoutez, j'ai neuf minutes devant moi dans cet échange, M. le ministre, et je suis aussi intéressée de parler du déploiement du transport dans la région parce que je pense qu'effectivement les projets qui ont été annoncés dans les dernières semaines laissent voir une capitale qui va prendre toute son ampleur, je dirais, en rentrant dans le XXI^e siècle, en nous amenant même en avant avec le cocktail, hein, tram, tramway, trambus, bon, très beau cocktail pour des gens qui sont porteurs de la nécessité d'arriver au XXI^e siècle et d'agir de façon drastique pour diminuer nos gaz à effet de serre, d'agir de façon drastique pour permettre que la mobilité ne soit plus une affaire d'auto solo, pour agir de façon drastique pour faire en sorte que la population, de la moins favorisée jusqu'à la plus favorisée, soit en mesure de se déplacer, gagner du temps, gagner... vous savez, quand vous n'êtes pas pris derrière le volant de votre auto, l'avantage étant de lire un bon livre, d'écouter de la bonne musique, même de rentrer en relation avec les gens qui vous entourent. Bref, je n'ai pas à rappeler comment le transport collectif est définitivement la façon de nous assurer collectivement d'arriver dans le XXI^e siècle.

Alors, on était plutôt contents, à Québec solidaire, de voir que le gouvernement s'associait sans réserve au projet qui était sur la table de l'administration de la ville de Québec actuellement. Et, dans ce sens-là, bien, on a fouillé un peu à l'intérieur de... tant au niveau du PQI, du dernier budget, et tout ça, pour se rendre compte... et on voulait s'assurer qu'on voyait bien... se rendre compte que, dans les faits, notamment dans le PQI, il n'y a pas d'argent réservé pour le troisième lien. Alors, je veux que vous m'assuriez qu'on a bien compris que, dans le PQI qui est devant nous cette année, on n'a pas d'argent pour le troisième lien.

M. Proulx : Merci, M. le Président. D'abord, je veux souhaiter la bienvenue à la collègue de Sainte-Marie—Saint-Jacques.

Alors, dans le troisième... pardon, dans le PQI, il est inscrit, le montant qui accordé au bureau de projet. Alors, c'est les montants qui apparaissent pour le troisième lien. J'ai expliqué, et le ministre des Finances et président du Conseil du trésor l'ont expliqué... selon la collègue de Taschereau, à leur façon. Mais, une chose est certaine, ils ont dit la vérité, c'est-à-dire, tant et aussi longtemps qu'on ne sait pas quels seront les coûts associés à ce troisième lien, on n'inscrira pas le projet en tant que tel. Le Plan québécois des infrastructures, c'est une enveloppe qui s'étire, mais, à un moment donné elle a ses limites. Et, à chaque fois qu'on y entre un projet, c'est soit qu'on en a réalisé ou qu'on en a retiré un autre. Ce n'est pas compliqué, là. Alors, nous sommes à réaliser certains projets à l'intérieur de cette enveloppe. Moi-même, comme ministre de l'Éducation, je bénéficie d'un rehaussement de cette enveloppe, et j'en suis très heureux, pour construire de nouvelles écoles. Quand on sera prêts, quand le projet sera identifié, quand on connaîtra les coûts, on va lui faire une place à l'intérieur du Plan québécois des infrastructures. Alors, cette année, c'est des sommes du bureau de projet qui sont inscrites seulement.

Le Président (M. Ouellette) : Mme la députée de Québec... de Sainte-Marie—Saint-Jacques.

Mme Massé : Bien, en fait, M. le ministre, je vous le dis, c'est un peu triste. C'est un peu triste parce que, comme disait notre collègue de Vanier, il faut qu'on se dise les vraies affaires. Il faut dire les vraies affaires aux gens. C'est vrai qu'aujourd'hui, à l'heure où on prend de plus en plus conscience que les changements climatiques, nous, les humains, là, nous avons une grande responsabilité là-dessus, et, notamment, ici, au Québec, parce qu'on a l'opportunité d'avoir une énergie propre, il n'en demeure pas moins que les gaz à effet de serre sont principalement dégagés par le transport. Alors, je ne suis pas sans vous rappeler que construire des autoroutes ne veut dire que s'assurer qu'elles vont être congestionnées quelques années plus tard.

Et là on ne règle pas notre problème. On fait accroire aux gens qu'on va décongestionner, ce qu'ils sont en droit d'attendre, mais en leur disant : On va élargir l'autoroute, on va construire un troisième lien, on va rabouter quelque chose alors que, dans les faits, la seule façon démontrée internationalement depuis des décennies pour éviter les bouchons, pour éviter la congestion, peu importe à quelle distance entre ton origine et ta destination, c'est les transports collectifs. Puis l'exemple, moi, qui me frappe... peut-être que les gens veulent bien ne pas croire à cette réalité, mais prenons, par exemple, au Texas, une ville comme Houston, qui croyait, en disant les vraies affaires, expliquer à leurs concitoyens que, s'ils élargissaient de 26 voies la Katy Freeway, ce qu'ils ont fait en 2008, 26 voies, eh bien, en 2016, ils étaient dans le même problème qu'en 2008.

• (16 heures) •

Alors, j'étais contente de voir l'appui indéfectible pour nous assurer... Puis c'est un beau projet qui est sur la table parce qu'il est structurant. Il peut juste aller en se développant, de l'est à l'ouest, du nord au sud. Il reste, bien sûr,

le lien avec la rive sud, mais le lien avec la rive sud ne doit pas s'appeler un autre pont qui va être congestionné dans cinq ans. Il doit s'appeler le transport collectif.

Alors, et je réitère, là, c'est vrai, puis j'ai le même problème dans la région de Montréal, ce sentiment qu'à l'heure où on est, en 2018, la façon de s'en sortir, c'est de construire de l'autoroute, c'est de construire de la place pour l'auto solo, c'est de construire de la place pour encore augmenter le nombre de voitures sur les routes. Bien, ce n'est pas ça qui décongestionne. Ah! oui, pour un temps, quelques mois, quelques années, mais, définitivement, on revient au problème.

Alors, puisqu'il ne reste qu'une ou deux minutes et puisque votre région a fait un choix extraordinaire de miser sur un transport collectif structurant... Quand je vous dis ça, M. le ministre, à l'heure des engagements que vous avez pris, votre gouvernement aussi en matière de lutte aux changements climatiques, donc les cibles que nous devons atteindre, quand je vous dis ça, qu'est-ce que ça vous dit?

M. Proulx : Bien, plusieurs choses, M. le Président, puis je pense que ça nous prendrait deux heures pour pouvoir y répondre, parce que c'est une excellente question. Mais, je pense, c'est plus complexe que de dire, comme l'a dit le collègue : J'ai un problème avec ce qu'il se passe.

Deux choses : la première, c'est que ce projet de troisième lien, qui va se réaliser, j'en suis convaincu, je l'ai dit tout à l'heure dès le début des crédits, à mon avis, il doit y avoir, sur ce lien, un espace collectif, de transport collectif. Pour moi, là, ça va de soi. Alors, il fait partie d'un ensemble de mobilité. Pour moi, là, ça irait de soi parce qu'il s'agit d'un plan de mobilité.

Deuxièmement, il sert aussi à améliorer la mobilité. Alors, dans les faits, il s'inscrit dans une tendance où, si on passe moins de temps derrière son volant de sa voiture pour aller travailler ou de son camion pour faire des livraisons, je veux dire, on améliore et notre bilan carbone, mais aussi la fluidité puis la mobilité.

Le transport structurant à Québec, là, vous avez raison, c'est un projet extraordinaire, c'est notre projet à nous aussi. Je veux dire, on le fait avec la ville de Québec. Moi, je vais partout pour le défendre, puis je vais continuer de le faire avec les collègues, parce que c'est un projet structurant, c'est vrai, c'est un projet d'avant-garde, et Québec est bien positionnée. Alors que d'autres communautés ont eu à subir les conséquences d'erreurs ou de ne pas avoir agi, nous, on est en amont de ça. Alors que la congestion, elle est là, mais elle est une distraction très importante aujourd'hui, elle n'a pas les effets sur notre économie que d'autres capitales vivent.

Et là on est dans la situation où, par tous ces moyens où les gens auront des choix pour se déplacer, on va être capable de poursuivre notre ascension, puis poursuivre notre développement économique, puis poursuivre la prospérité. Parce qu'à Québec, là, quand on crée des jobs, c'est des emplois à haute valeur ajoutée qu'on crée, à 50 % et plus. Alors, ça veut dire qu'il y a de l'intérêt pour venir vivre ici. Il y a de l'intérêt pour ce que nous avons comme milieu de vie.

Alors, moi, je ne crois pas que ce troisième lien et notre plan de mobilité s'inscrit dans une vision du passé. Je pense qu'il s'inscrit justement dans cette vision du futur où on ne peut pas faire abstraction qu'il y aura encore des voitures, qu'il y aura encore du transport de marchandises, mais on veut donner tellement de possibilités et de choix aux gens de choisir au moment où il leur plaira le transport collectif qu'ils vont réduire leur consommation de voiture ou le moment où ils passeront derrière leur volant. C'est ça, notre objectif derrière tout ça.

Mme Massé : Bien...

Le Président (M. Ouellette) : Merci, Mme la députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques. C'est terminé. M. le député de Jean-Lesage pour vos commentaires.

M. Drolet : Non, M. le Président, mes salutations à tous mes collègues, naturellement que c'est mes derniers crédits, alors vous comprendrez bien que j'ai un peu d'émotion de pouvoir parler de cela, comme ma collègue de Taschereau l'a fait tout à l'heure, et puis mon collègue de Montmorency.

Particulièrement aussi, vous savez que le comté de Jean-Lesage, depuis quand même 2008, a pris quand même des couleurs assez particulières. Souvenons-nous de l'arrivée de l'amphithéâtre, qui a été, pour nous, un investissement majeur et qui a fait en sorte que Jean-Lesage a pris du galon, a pris une structure... auquel, naturellement, on ne peut plus aujourd'hui... on ne pourrait plus se passer. Alors, souvenons-nous aussi de l'investissement initial de 400 millions, et puis qu'après ça qui a été bien géré puis qui est tombé à 380 millions, puis souvenons de cet argent-là, de cette diminution-là. Le ministre en a parlé tout à l'heure, on a pu réaliser, par une initiative de M. Hamad et du maire Labeaume, un 5 millions pour pouvoir nous créer la place Jean-Béliveau.

Moi, l'amphithéâtre, je veux quand même en parler parce que je veux quand même rendre hommage à Mme ma collègue de Taschereau, parce qu'hier au soir elle a eu un hommage-surprise pour elle, et puis le maire a pris le temps de commenter quelque chose de bien important, puis j'aimerais ça lui dire. Je ne sais pas si elle va me regarder dans les yeux, mais je voudrais juste lui dire : Mme la députée de Taschereau, je voudrais juste vous rendre hommage parce que, vous savez, je viens de parler de l'amphithéâtre, qui a été quand même un essor important dans mon comté. Mais souvenons-nous, hier au soir, que le maire de Québec a profité de l'occasion pour souligner le courage dont Mme Maltais a fait preuve en parrainant, en 2011, le projet de loi n° 204, visant à sécuriser financièrement et publiquement le dossier de l'amphithéâtre, qui avait fortement divisé le caucus. Alors : «T'as eu du "guts".» Ça, c'est les propos du maire Labeaume. Alors c'est ce qu'on disait d'Agnes tout à l'heure, de Mme la députée, tantôt, à l'effet qu'elle a toujours défendu ce qu'elle avait comme convictions. Alors, je tenais à lui dire, parce qu'on n'est pas sur la même couleur politique mais on a quand même de l'amitié puis on est des gens de terrain tous les deux.

Depuis ce temps-là, il s'est passé plein de choses, on comprend que la place Jean-Béliveau que le ministre a parlé tout à l'heure, vous savez, l'oeuvre d'art pour M. Béliveau, tout ce que c'est qui peut se faire là maintenant... Quand j'étais

jeune, Limoilou c'était, pour moi, le parc d'Expo-Québec avec du barbelé, on ne pouvait pas y aller à part que, naturellement, l'expo, dans le temps. Alors, aujourd'hui, quand on voit un parc comme ça, un si beau parc, et qui, d'autant plus, va avoir une autre belle oeuvre d'art de Peter Stastny... bientôt, lors d'une mise en oeuvre de la ville de Québec... et il y a un sondage qui a été prisé pour que ce soit M. Stastny, alors, je suis très heureux. Très heureux de cette belle initiative là.

Maintenant, parlons du complexe hospitalier du CHU, qui est quand même une réalisation majeure de notre gouvernement, qui a fait, oui, couler beaucoup d'encre, mais qui fait en sorte que le comté de Jean-Lesage, imaginez-vous, un mégaprojet comme ça de 2 milliards de dollars, qui fait en sorte... qui va faire une employabilité écoeuvante pour le comté de Jean-Lesage, mais, en même temps, aussi, donner une valeur économique pour, naturellement, tout l'ensemble du commerce qu'il peut y avoir, alors je suis très, très fier. Puis d'ailleurs vous savez que la première pelletée de terre a eu lieu le 9 novembre 2017.

À venir aussi, une chose importante dans, naturellement, les priorités de la ville de Québec, mais qui a été appuyé par nous dans le cadre, naturellement de deux choses : l'écoquartier D'Estimauville, qui est quand même important pour la ville de Québec, mais qui est important aussi pour nous, et surtout, d'autant plus, l'écoquartier D'Estimauville va répondre aux besoins de tous les gens qui vont... souvenons-nous des édifices du fédéral qui sont rendus là, ça va susciter un intérêt à des gens de déménager dans Jean-Lesage, particulièrement aussi au complexe immobilier de l'hôpital, qui va faire en sorte que veut, veut pas, ça va créer quelque chose. Et on a investi 18,5 millions de dollars pour la décontamination des écoquartiers D'Estimauville et la Pointe-aux-Lièvres dans le comté de ma collègue. Alors, je pense que c'est quand même une geste. Et on sait que D'Estimauville va devenir un pôle structurant pour le réseau de transport, comme a si bien parlé tout à l'heure.

En plus, tout récemment, le ministre a annoncé un 5 millions de dollars pour la construction d'un lien de cyclopiéton reliant Pointe-aux-Lièvres et Limoilou, encore une fois, une action importante pour mon comté, qui fait en sorte que les gens vont en profiter pleinement.

Sans sous-estimer le gros projet, un projet de 245 millions de dollars de Medicago, qui est pour la production, naturellement, de vaccins... Vous connaissez tous Medicago, qu'on a d'ailleurs supporté pour 74,5 millions de dollars pour une entente, naturellement, de prêt, et cela fait en sorte pour des retombées économiques importantes dans le comté : plus de 200 emplois y seront ajoutés et créés dans le comté de Jean-Lesage.

Projet de ce que le ministre a annoncé dans son statut de ministre de l'Éducation en juin dernier, 400 millions de dollars pour, naturellement, les agrandissements et les constructions d'écoles... Alors, j'ai pu profiter, dans Jean-Lesage, après avoir travaillé... Vous comprenez, c'est ça qu'on fait comme députés, c'est de faire en sorte qu'on vende à notre ministre les priorités. Dans ce 400 millions-là, j'en ai eu une certaine partie pour une école importante de mon comté, l'école où j'ai eu le plaisir d'aller étant jeune : l'école de la Grande-Hermine. Alors, c'est une belle réalisation qui va se faire... on a des roulettes présentement... qui va, naturellement, projeter, dans un avenir, peut-être, une construction assez importante.

• (16 h 10) •

M. le Président, une autre belle réalisation, encore une fois, c'est une chose qui me tient à coeur énormément : le Centre Monseigneur-Marcoux, une annonce qui a été faite, naturellement, avec les trois paliers de gouvernement qui a été annoncé voilà un an à peu près qui va être prêt début 2019. C'est quand même tiers, tiers, tiers, où les trois paliers de gouvernement ont pu investir pour relocaliser le Centre Monseigneur-Marcoux, majeur pour la circonscription de Jean-Lesage. C'est une icône, le Centre Monseigneur-Marcoux, il a une histoire. Mais, naturellement, le bâtiment était défectueux et puis il fallait y revoir. Il y a eu des discussions à savoir s'ils le mettaient à terre, puis tout faire en sorte d'une reconstruction. Mais il va être relocalisé pas très loin pour ne pas, naturellement, nuire, naturellement, à la population qui y allait.

Et, d'autant plus, notre gouvernement, vous savez, dans mon mandat de 2008 à aujourd'hui, aussi, on a fait, puis vous savez comment c'est important pour moi, le Patro Roc-Amadour, auquel on a fait un investissement majeur qui fait en sorte aujourd'hui que le Patro est un équipement, un outil majeur pour le comté de Jean-Lesage et le Centre Jean-Guy-Drolet, qui fait en sorte qu'on ne pourrait pas se passer de ces trois centres communautaires là dans un comté comme Jean-Lesage avec la population que l'on a.

M. le Président, vous savez, le communautaire a été, pour moi, tout comme ma collègue et aussi quelques-uns d'autres, mais particulièrement pour moi, important. Le communautaire, je sais d'où je viens, parce que je ne serais peut-être pas en cette place ici pour vous parler si je n'avais pas eu cette chance-là.

J'aimerais vous parler un petit peu de culture aussi parce qu'on en a, dans Jean-Lesage, de la culture. On a, dans Jean-Lesage, quelque chose de bien important qui a été d'ailleurs appelé tout récemment avec le maire de Québec lors de la dernière campagne électorale, domaine Maizerets, auquel on aura, naturellement... on va se pencher sur la grange de pierre à laquelle le domaine Maizerets tient depuis tellement d'années pour faire en sorte qu'on puisse donner à ce merveilleux site là... un merveilleux site que j'appellerais même, moi, c'est les plaines d'Abraham de Limoilou, auquel ces gens-là travaillent fort depuis qu'ils ont... d'ailleurs, la société du domaine Maizerets, ça a pris une ampleur considérable, beaucoup d'événements majeurs se tiennent là. Le Grand Théâtre va là avec l'orchestre symphonique, alors, très, très, très important pour moi dans Limoilou.

Vous comprendrez aussi qu'on a un autre beau dossier qui est l'École de cirque. L'École de cirque, dans Capitale-Nationale, c'est une école quand même, un espace unique dans l'Est-du-Québec. L'École de cirque, c'est dans mon comté, c'est sur la 2e avenue, à côté d'où je suis venu au monde, M. le Président. Et je peux vous garantir que cet équipement-là fait en sorte que des jeunes voient leurs rêves se réaliser parce qu'on a projeté... puis, depuis les 20 dernières années, parce que ça a été fondé en 1995, depuis 2003, dans mon comté... Alors, vous comprendrez bien qu'elle a donné de la place à des jeunes qui, aujourd'hui, sont même rendus avec le Cirque du Soleil.

J'aiderais bien à faire une petite pub, j'ai appris ça tout récemment, lors d'une activité importante de l'École de cirque, le fils de Gérard Deltell est un athlète... le collègue Gérard Deltell est un... son fils est un athlète sur la scène internationale, d'ailleurs, qui a pu fréquenter l'École de cirque. Alors, c'est assez particulier, je ne savais pas ça, que c'était aussi important pour notre ami Gérard.

Une autre chose bien importante dans Limoilou, M. le Président, c'est l'église Saint-Charles-de-Limoilou, l'église Saint-Charles-de-Limoilou, qui était désuète, qui est naturellement désacralisée, qui, naturellement, n'a plus de fonction comme telle... fait en sorte qu'aujourd'hui, à force d'un travail d'un comité qui s'est mis en place, un comité très sérieux que j'ai supporté depuis le début, que j'ai cru... Parce qu'on sait qu'une infrastructure comme ça, ce n'est pas évident de réaliser, de croire à quelqu'un puisse faire quelque chose éventuellement. Mais, mon Dieu, avec leur travail acharné, ils ont pu être reconnus dans le cadre du budget qu'on a donné à la ville de Québec, en fait. Un investissement de 15 millions de dollars sur 10 ans pour la revitalisation du patrimoine religieux et l'église Saint-Charles-de-Limoilou a été retenu. Encore une fois, M. le Président, c'est une grande fierté, pour moi, d'avoir pu atteindre cet objectif-là de pouvoir la mettre en priorité.

Tant qu'à parler de culture aussi dans Capitale-Nationale, M. le Président, il ne faut quand même pas penser... Parce que ma collègue de Taschereau, elle a eu beaucoup d'investissements, puis, c'est normal, il se passe beaucoup de belles choses dans ce comté-là. Puis la cure de rajeunissement du Théâtre du Petit Champlain, entre autres, une aide financière de 1 215 000 \$ annoncée le 4 octobre 2016, l'annonce du Diamant, tout le monde, on sait très bien, l'annonce du Diamant, ça a fait couler beaucoup d'encre, ça aussi... Mais, quand même, c'est important. On voit maintenant la revitalisation du Capitole à côté, tout ça, c'est une infrastructure, ça va être majeur dans quelques années. On ne reconnaîtra plus le carré D'Youville, M. le Président. Alors, ça va être très, très, très beau.

Après ça, on a l'annonce financière qu'on a faite de 11 millions pour le Théâtre Les Gros Becs, qui est un autre bel investissement, puis une autre belle chose dans le comté de Mme la collègue de Taschereau. Et aussi, on a la maison de la danse, à laquelle on a pu y mettre un 2,5 millions.

Alors, pour la culture, je pense qu'on a fait notre part. Vous avez parlé des grands enjeux tantôt, vous, avec, naturellement, l'orchestre symphonique, le Grand Théâtre, tout, mais je pense qu'il y a des belles choses qui ont été faites.

J'aimerais peut-être revenir sur quelques points avec vous, M. le ministre, parce que j'aimerais revenir surtout sur la promenade Samuel-De Champlain, puis, après ça, j'aimerais ça que vous reveniez en général, vous, pour continuer sur la culture. Mais la promenade Samuel-De Champlain, phase 3, mon collègue député de La Peltre en a parlé, et j'aimerais que vous nous précisez, malgré que vous l'avez quand même un petit peu mentionné tout à l'heure... puis aussi la phase 4, parce que mon collègue et moi, de Montmorency, on souhaite qu'aussi la phase 4 puisse arriver. On ne sera plus là, mais on va être à notre retraite, on aimerait bien ça pouvoir s'y promener. Mais, dans une action, par contre, plus comme celle de la phase 1, dans un bout à l'autre, au lieu d'être par circuits... Alors, j'aimerais que vous me parliez un petit peu de ça, M. le ministre.

Le Président (M. Ouellette) : M. le ministre.

M. Proulx : Merci, M. le Président. D'abord, remercier également le collègue, et ça me fait sourire parce qu'il l'a dit ainsi, mais ça me rend triste de savoir que les collègues Montmorency et Jean-Lesage disent, parce que c'est eux qui le disent, qu'ils ne seront pas là pour cette période-là, parce que c'est des collègues extrêmement appréciés, dont j'aurai l'occasion de parler un peu plus tard.

Mais une chose est certaine, en ce qui a trait à la promenade Samuel-De Champlain, je l'ai dit tout à l'heure, les travaux vont commencer cette année. D'ailleurs, le collègue de La Peltre disait : Vous aviez un engagement. Je ne le nie pas, là. Il y avait un engagement. Je pense que mon prédécesseur, ancien député de Louis-Hébert, Sam Hamad, avait dit, dans ses crédits, je pense en 2015, que ce dossier-là avait été reporté, non pas annulé, mais reporté. Alors, à un moment donné, il faut dire les choses telles qu'elles sont. Rappelons-nous, oui, on voulait aller de l'avant. 2015, Sam Hamad vient ici, M. le Président, dire que c'est reporté. Bien, la bonne nouvelle, c'est que je suis aujourd'hui devant vous pour dire que ça va se faire. Alors, voilà. Et les décisions ont été prises, et l'annonce officielle sera faite très bientôt.

Concernant la phase 4, M. le Président, qui est aussi très importante, bien entendu bien différente des autres, la phase 3 touche une plus petite section du bord du fleuve, puisque c'était entre la côte de Sillery et la côte Gilmour, avec des aménagements particuliers. Dans le cas de la phase 4, bien, on est près du boulevard Sainte-Anne, on est dans le secteur de la baie de Beauport, on est dans un secteur portuaire où il y a même des quais, M. le Président, qui sont aujourd'hui submergés, qui étaient utilisés il y a un certain nombre d'années.

Alors, les consultations locales ont eu lieu; la Commission de la capitale nationale me le disait tout à l'heure, il y aura un plan directeur cet automne, et les choses iront de l'avant par la suite.

Alors, notre intention, M. le Président, c'est de réaliser une phase 4. Est-ce que nous sommes prêts aujourd'hui à annoncer ce que sera la phase 4? La réponse est non. C'est une distance d'à peu près huit kilomètres, cette phase 4. Alors, on n'est pas en mesure de l'annoncer maintenant parce qu'il y a eu consultations, et le plan directeur n'est pas prêt. Mais je comprends, M. le Président, sans être un spécialiste de cela, qu'au lieu d'avoir des accès de la façon dont on les connaît... j'ai failli tomber en bas de ma chaise... phase 2... phase 1, pardon, phase 2 et phase 3, bien, on est dans un secteur où on devra, à ce moment-là, avoir, dans certains endroits, des, je dirais, des accès qui sont dans l'autre sens, donc des secteurs habités vers le fleuve. Alors, au lieu d'être à l'horizontale, on sera à la verticale dans certains secteurs. Ça fait partie des discussions à avoir.

Et, bien sûr, pour la phase 4 aussi, M. le Président, des enjeux avec le boulevard lui-même, qui se trouve là, qui, lui, est extrêmement rapide. Et actuellement l'enjeu, c'est le suivant, M. le Président : si vous connaissez un peu ce secteur-là,

bien, il n'y en a pas vraiment, d'accès. Ce n'est que d'aller par la baie ou aller aux chutes Montmorency, qui se trouvent de l'autre côté, il n'y a pas vraiment d'accès, ce n'est pas recommandé de traverser à pied. Alors, il faut trouver des façons de redonner accès au fleuve dans ce secteur, et c'est ce qu'on veut faire dans une phase 4 pour réaliser l'ensemble du projet que le gouvernement a décidé de mettre de l'avant depuis 2008 — et, en passant, à chaque fois, un gouvernement libéral — c'est-à-dire de la plage Jacques-Cartier, du parc des Grèves, au pont, jusqu'au pont de l'île de l'île d'Orléans.

M. Drolet : Merci.

Le Président (M. Ouellette) : M. le député de Jean-Lesage.

M. Drolet : Merci, M. le Président. M. le ministre.

Le Président (M. Ouellette) : Es-tu capable de faire ça en deux minutes? En deux minutes?

M. Drolet : En deux minutes? Bien écoutez, je vais plutôt, à ce moment-là, tant qu'à revenir sur la culture, j'aimerais plutôt, parce que vous avez parlé tantôt sur le plan des rivières, naturellement, avec la ville de Québec, puis je sais qu'on a annoncé des choses tout récemment, puis j'aimerais peut-être que vous m'en parliez un petit peu davantage, de ça, parce que c'est un beau dossier.

• (16 h 20) •

M. Proulx : Oui, M. le Président, merci. Je remercie le collègue pour sa question. C'est un plan qui est très important. D'abord, il faut savoir, à Québec, on aime nos cours d'eau puis on veut rendre accessibles ces cours d'eau. On souhaite être en mesure de les utiliser quatre saisons, ça veut dire 12 mois par année, pour des activités différentes bien entendu. Actuellement, notre enjeu, c'est qu'il y a, pour ces rivières à Québec, oui, certains accès, mais pas suffisamment. Dans certains cas, pour avoir accès aux rivières, bien, il faut enjamber un fossé, passer au travers d'un paquet de branches et se rendre. Ce qu'on veut, c'est être capable de rendre accessibles tous ces cours d'eau et faire en sorte qu'il n'y aurait qu'à Québec où une grande ville mettrait en place des accès autant pour son fleuve ou son cours d'eau principal que pour l'ensemble de ses rivières qui vont éventuellement se jeter dans le fleuve.

Alors, c'est un plan qui est très intéressant, sur plusieurs années. On met les bases à ce plan en finançant, dès le départ, les travaux que va faire la ville de Québec, mais c'est pour y mettre en valeur des activités récréotouristiques, dans certains cas pour aménager des lieux ou des bâtiments. Dans le fond, ce qu'on veut, M. le Président, c'est qu'adultes, enfants et familles puissent y aller quand ça nous plaît et que je pourrai moi-même y aller avec mes enfants parfois pour mettre la ligne à l'eau et faire un peu de pêche, mais aussi pour être en mesure d'aller pique-niquer ou participer à des activités intéressantes.

Le Président (M. Ouellette) : Merci.

M. Drolet : ...

Le Président (M. Ouellette) : Bien, pour une petite seconde, oui.

M. Drolet : ...je voulais juste montrer une belle photo, une photo, parce qu'on a parlé beaucoup du projet structurant de mobilité ici, à Québec, où on était très heureux cette journée-là de faire cette annonce-là. Et puis c'est parce qu'il y avait aussi mes collègues de la CAQ, c'était une moins bonne journée à ce moment-là. Ça fait que je voulais juste aussi en faire état, parce que c'était quand même une belle journée.

Le Président (M. Ouellette) : Mme la députée de Taschereau.

Mme Maltais : Merci, M. le Président. Le député de Jean-Lesage est taquin.

M. Drolet : ...

Mme Maltais : Oui. Il me fait hommage. Je veux lui dire aussi que nos bureaux de circonscription font du beau travail ensemble au fil du temps, là. On est voisins de comté, puis ça crée toujours d'autres types de liens, les voisins de comté, tout le monde le sait. Ah! que c'est beau de voir ça!

M. le Président, pont de l'Île-d'Orléans : *Projet de construction d'un nouveau pont à l'île d'Orléans, pont à haubans*. Ceci est un document didactique gouvernemental avec des dates dessus. C'est très didactique. Ça dit : «Dépôt de l'avis, janvier 2016; étude d'impact environnemental, 2016, pour une mise en service visée en 2024.» Or, le contrat pour l'étude d'impact environnemental n'a été accordé que le 21 juin 2017. On peut dire à l'été 2017, septembre, septembre 2017, mais ça a été accordé le 21 juin. On ne leur demandait pas de travailler, les équipes étaient contentes d'avoir gagné le contrat. C'est parfait. Sauf que, normalement, c'est six mois, ensuite faire l'étude d'impact, à peu près, puis à peu près six mois, faire l'analyse par le ministère. C'est ça, à peu près, là, d'habitude, à quoi on arrive. Donc, normalement, à fin de l'été 2018, on aurait eu le résultat de l'étude d'impact puis on aurait pu voir qu'est-ce que c'est.

Suite à une demande au ministère des Transports, j'ai reçu un courriel de pas n'importe qui, du directeur général des grands projets de Québec et de l'Est. C'est quand même quelqu'un qui est au courant, en position d'autorité. Il dit :

«Effectivement, à l'été 2017, on a attribué le contrat à une firme, l'étude d'impact sur l'environnement est toujours en cours, et le dépôt de l'étude d'impact au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques est prévu au cours de l'année 2020.» Le courriel date du 18 avril. Ce n'est pas du vieux stock, là.

Ça veut dire que ce que normalement on aurait à l'automne, fin de l'été 2018 à propos du pont de l'Île-d'Orléans, dans un échéancier qui est déjà retardé à l'heure actuelle, on le sait, on se transporte de deux ans plus tard, 2020. C'est drôle que 2020... D'abord, on échappe à la campagne électorale. Ça, ça peut arriver. C'est un beau hasard, mais ça peut arriver. Mais il arrive aussi que ça arrive en même temps que le dépôt du projet du troisième lien. C'est donc drôle, la vie est pleine de hasards. On nous dit que les deux projets n'ont rien à voir l'un avec l'autre, mais, comme par hasard, le projet du pont de l'Île-d'Orléans est retardé jusqu'au dépôt du dossier d'opportunité du troisième lien.

Normalement, un ministre responsable de la Capitale-Nationale, ça gère les dossiers, je le sais, puis je sais que vous ne pouvez pas être dans tous les détails, vous n'êtes pas ministre des Transports. Mais d'habitude, à la Capitale-Nationale, on suit ces affaires-là. Il est à toutes fins... impossible, avec ce que nous dit la Direction générale des grands projets de Québec et de l'Est, que le pont de l'Île-d'Orléans soit livré en 2024. Est-ce que le ministre a une idée? Est-ce qu'il s'est informé à quelle date le pont de l'Île-d'Orléans sera-t-il livré? S'il ne le sait pas, est-ce qu'il peut nous dire comment il se fait que la date concorde avec la date du dépôt du troisième lien, alors qu'on nous avait dit qu'il n'y avait aucun, aucun lien entre les deux?

Le Président (M. Ouellette) : M. le ministre.

M. Proulx : Oui, merci, M. le Président. D'abord, depuis le jour 1, en ce qui me concerne et à ma connaissance, autant les responsables du pont de l'Île-d'Orléans que du bureau de projet du troisième lien se parlent et échangent des informations. Je pense que ça, ça doit être très clair, M. le Président. C'est, moi, en tout cas, les informations que j'ai. Et la collègue faisait référence au fait que j'avais cette responsabilité de la Capitale-Nationale et je n'ai pas la responsabilité des Transports, donc je n'ai pas l'ensemble des informations. Je sais et me suis assuré, pour en avoir parlé avec ma collègue ministre déléguée notamment, qu'il y a échange de ces informations.

Moi, les informations que j'ai, M. le Président, il y aura des crédits aux Transports où, je pense, qu'elle pourrait obtenir des informations supplémentaires peut-être, mais moi, ce que j'ai, M. le Président, c'est qu'en 2024 il y aura un pont. Et je n'ai pas d'information à l'effet qu'il y aura report de cette décision.

Le problème, et je le dis respectueusement, c'est qu'il me semble, et c'est la deuxième fois, que la collègue, dans le fond, à la lumière d'informations qu'elle possède, tire la conclusion qu'il va y avoir un retard ou un report. C'était vrai pour le bureau de projet, en me disant : Bien, vous ne respecterez pas juin 2018. Puis là, cette fois-ci, parce qu'elle aurait une information... en passant que je n'ai pas vu et que je ne connais pas ce monsieur, là, non plus à l'égard du courriel dont elle a parlé, donc, je ne le remets pas en doute, je ne le connais pas et je ne l'ai pas vu... mais elle semble inférer ou tirer la conclusion qu'il y aurait report à l'égard du pont de l'Île-d'Orléans.

Ma compréhension, vérification récente, M. le Président, rencontres très régulières avec mes collègues députés et ministres de la région de Québec pour plusieurs dossiers, nous souhaitons livrer ce pont-là en 2024, comme il a été prévu. Est-ce qu'il est normal que le bureau de projet du troisième lien et les responsables du dossier du pont de l'Île-d'Orléans se parlent? Bien sûr. Est-ce qu'il pourrait être possible un jour que le troisième lien à l'est tienne, dans ses réflexions ou à l'intérieur des données et documents, des informations à l'égard de ce qui se fait actuellement pour doter l'île d'Orléans d'un nouveau pont? Bien entendu, M. le Président.

À mon avis, lorsqu'on travaille sérieusement sur un projet comme le troisième lien, on prend en compte l'ensemble de la mobilité. Quand on travaille sérieusement sur le pont de l'Île-d'Orléans, on échange des informations avec ceux et celles qui travaillent sur la réflexion pour le troisième lien. Mais la chose qui est très claire, et autant la collègue de Charlevoix—Côte-de-Beaupré que ma collègue ministre responsable et déléguée aux Transports l'ont dit à plusieurs occasions, on va doter l'île d'Orléans d'un nouveau pont, et l'objectif, c'est 2024.

Le Président (M. Ouellette) : Mme la députée de Taschereau.

Mme Maltais : M. le Président, vous savez, ici, autour de la table, il faut toujours prendre la parole d'un ministre, et je prends sa parole. Il est de bonne foi. Mais ce qu'il nous dit, s'il se regarde ailleurs que là, là, ça ne tient plus la route. Il est impossible, et ça, je le dis ferme, il est impossible à l'heure actuelle, étant donné ce retard que vient de prendre l'étude d'impact environnemental, que le pont de l'Île-d'Orléans soit livré en 2024, et je trouve cela extrêmement triste pour les gens de l'île d'Orléans. Le contrat d'appel d'offres sur l'étude d'impact, le contrat de l'appel d'offres disait : Vous avez un an. La réponse du ministère, c'est 2020. Donc, on savait déjà qu'il y a des retards. Bien, ils sont amplifiés, à moins qu'on...

On reviendra à l'étude. Effectivement, au ministère des Transports, je suis sûre que la ministre va pouvoir nous expliquer ça, mais je trouve ça dommage. Je sais que c'est un dossier qui est extrêmement important pour le collègue de Montmorency, parce qu'il y a déjà eu l'île d'Orléans dans son... dans son chose.

Vous ne connaissez pas M. Charpentier, le directeur général des grands projets de Québec et de l'Est? C'est celui qu'on vient de nommer à la tête aussi du bureau du troisième lien.

Une voix : ...

Mme Maltais : Je sais, mais je vous le dis. C'est parce que c'est un dossier qui est assez suivi dans la région, y compris par vous.

Une voix : ...

• (16 h 30) •

Mme Maltais : Mais, je vous dis, je vais revenir au ministère des Transports, mais il y a comme... Je suis heureuse de vous l'apprendre, mais je suis déçue de l'apprendre aux gens de l'île d'Orléans. Ça commence à ressembler à ce que le pont de l'Île-d'Orléans dépend maintenant du bureau de projet du troisième lien en même temps. Le retard, il est simple, hein, c'est facile, c'est parce que, si tu fais un troisième lien à l'est, ou bien tu fais un pont qui traverse complètement le fleuve Saint-Laurent avant l'île d'Orléans — après, c'est impossible — ou bien tu fais un pont qui traverse complètement au-dessus du fleuve Saint-Laurent, ce qui veut dire que ça coûte une fortune, ce n'est pas aménagé pour ça du tout, ou bien tu prends le pont actuel de l'île d'Orléans puis tu fais le passage là, mais, à ce moment-là, tu ne peux plus faire le pont à haubans qui est prévu, donc tu retardes le pont de l'Île-d'Orléans, c'est aussi clair que ça. Il y a un pont à l'est ou il n'y en a pas, puis, s'il y en a un, troisième lien à l'est, ça retarde le projet... ça retarde la construction du pont de l'Île-d'Orléans. C'est simple comme ça. Revenons à des choses simples, là. Bien, voilà ce que je... voici mon petit cri du coeur pour les gens de l'île d'Orléans.

M. Proulx : M. le Président, moi, je l'entends, le cri de coeur de la collègue. J'ai fait référence au fait que je n'avais rencontré cet homme, et moi, je n'avais pas parlé du pont de l'Île-d'Orléans avec lui, puis je n'ai pas fait cette demande-là comme elle le fait.

Les retards à l'égard de l'étude actuelle... Et je pense, M. le Président, sans me tromper, qu'on parle ici de l'étude d'impact environnemental, c'est là-dedans qu'on est actuellement avec le pont de l'Île-d'Orléans. Ces retards-là, ils ont déjà été dits, répétés, et, à la limite, de mémoire, il y a même des articles qui ont été écrits là-dessus. Mais, à chaque fois, M. le Président, à chaque fois, ma collègue aux Transports et le ministère des Transports, à ma connaissance, a toujours dit, M. le Président, ce que nous disons : Le pont sera réalisé dans les temps.

Alors, moi, je veux bien, là, qu'on vous propose, M. le Président, qu'on n'y arrivera pas, mais on ne peut pas dire ici, en pleine étude des crédits, que ça ne se fera pas. On peut dire que ça va être difficile à rencontrer, ça, elle peut dire ça, la collègue, mais elle ne peut pas dire que ça ne se fera pas, parce que le ministère des Transports, par sa voix officielle, par sa ministre déléguée, responsable de ce dossier, a dit que nous visons toujours 2024.

Mais est-ce que, dans le cadre de cette analyse puis de la construction, il faut échanger des informations avec le bureau du troisième lien? C'est certain, ça va de soi qu'un des scénarios qui pourraient être proposés ou sur la table, ou, en tout cas, étudiés, M. le Président, ressemble un peu à ce que la collègue a dit. Entre Saint-Augustin et l'île d'Orléans, il y a grand, il y a long. En même temps, ce n'est pas si grand que ça, mais il y a de l'espace pour pouvoir travailler, et il faut laisser travailler ceux et celles qui travaillent sur ces dossiers. Mais, on l'a toujours dit, les deux dossiers vont avancer, on ne choisit pas un projet contre l'autre, dans la région de Québec, on va réaliser ces projets, M. le Président.

Le Président (M. Ouellette) : Mme la députée de Taschereau.

Mme Maltais : Merci, M. le Président. Simplement aussi, tant qu'à être dans Charlevoix un petit peu, il y a un autre projet qu'on a de la misère à réaliser, là... j'en parlerai en santé.

Plan québécois des infrastructures 2014-2024, Hôpital de La Malbaie à l'étude; 2016-2026, Hôpital de La Malbaie à l'étude; 2017-2027, Hôpital de La Malbaie à l'étude; 2015-2025, ah! oui, ça, c'est vieux; 2018-2028, Hôpital de La Malbaie à l'étude. Votre collègue en avait parlé, mais je ne vous demanderai pas la même chose, parce que vous allez me donner la même réponse : On y croit, on en rêve, on pense que ça va se réaliser, mais ça fait cinq PQI, cinq, où ce dossier-là n'a pas avancé.

Dernière question : Votre collègue, l'année passée, nous a dit que la solution, pour le pont de Québec, était sur le bord, là, ça allait arriver, là. J'aimerais ça savoir quand est-ce ça va arriver, c'est parce ça fait un an. Vous l'attendiez, celle-là.

M. Proulx : Bien, et avec raison, parce que j'étais curieux, moi aussi, M. le Président. Écoutez, grosso modo, moi, je me tiens au courant de ce dossier-là du mieux que nous pouvons. Les discussions qui ont cours actuellement n'ont pas cours avec le gouvernement du Québec, les discussions qui sont en cours sont entre le gouvernement fédéral et le CN. Alors, encore dernièrement, j'ai eu l'occasion de discuter avec le ministre Duclos de cette question. Et il me dit, comme, je pense, il disait aussi il y a quelques semaines, voire quelques mois, que les discussions avançaient.

L'enjeu me semble, M. le Président, le suivant. Il y a, oui, la question des coûts pour la peinture, mais il y a aussi la propriété de l'infrastructure. Le gouvernement du Québec, pour le pont de Québec, est l'utilisateur de la travée, alors c'est nous qui avons location de cet espace où roulent littéralement les voitures, on aura des travaux importants à faire dessus. En ce qui nous concerne, quand il y avait un projet de SRB, il avait été question de revoir les plans de réfection de cette travée parce qu'il fallait éventuellement l'abaisser. Actuellement, il n'y a pas ce projet de SRB, donc il pourrait y avoir des travaux comme nous l'avions, je pense, identifié dès le départ. En tout cas, vous pourrez demander au collègue des Transports, mais on m'a dit à peu près la même chose, il n'y a pas longtemps, on pense que ça va dans la bonne direction. Et, moins on entend parler publiquement... c'est parce que les choses évoluent. Mais je suis obligé de dire à la collègue que moi, je n'ai pas d'information particulière ni de demande d'engagement du gouvernement du Québec autre que ce que nous avons dit à l'égard de la peinture.

Le Président (M. Ouellette) : Mme la députée de Taschereau.

Mme Maltais : Écoutez, je pense que le collègue est un peu plus sage que son prédécesseur, qui avait dit qu'il était sur le bord de la solution. Ceci dit, je pense qu'il y a un rôle de leadership à exercer, qu'il ne faut pas seulement attendre le fédéral et le CN. Dans la région, on a toujours maintenu la pression, ses prédécesseurs ont tous maintenu la pression. Je souhaite l'entendre bientôt sur le pont de Québec, qui ne sera pas démolé mais qui sera restauré un jour. C'est pour mon ami de La Peltrie.

M. Proulx : Je peux répondre, M. le Président. Il y a... en tout cas, ici, au gouvernement, il n'y a pas de volonté de démolir le pont. Ça n'a pas été évoqué chez nous. Moi, je pense qu'il faut, bien sûr, l'entretenir. C'est évident. Je pense qu'il va falloir faire les travaux importants. C'est un pont exceptionnel du point de vue de l'infrastructure, M. le Président. C'est une infrastructure — et moi, je ne savais pas ça — qui est recherchée. Il y a un tourisme relié à ce type d'infrastructure dans le monde, et le pont de Québec est parmi ces ouvrages les plus importants recherchés sur Internet. Alors, moi, je pense même qu'on devrait le mettre en valeur. Et il y a quelque chose près de l'aquarium qui pourrait nous servir de place, puisqu'on a un belvédère intéressant et sûrement la plus belle vue du pont de Québec à partir de l'aquarium de Québec.

Le Président (M. Ouellette) : Mme la députée de Charlevoix—Côte-de-Beaupré.

Mme Simard : Merci, M. le Président. Je suis bien heureuse, à mon tour, de prendre la parole, évidemment pour parler de l'une des extrémités, donc, de la Capitale-Nationale, Charlevoix—Côte-de-Beaupré, qui inclut également l'île d'Orléans.

D'entrée de jeu, je voudrais faire une parenthèse en ce qui concerne le dossier de l'Hôpital de La Malbaie. Je voudrais préciser qu'en 2014, lors de mon arrivée, ma prédécesseure avait semé non seulement le doute entre deux sites, soit le site de Clermont, potentiel, et le site de La Malbaie, mais avait également divisé la population à un point tel qu'on a dû ramener ce dossier sur le rail, et le dossier suit son cours. Cet été, il y a remise à jour du dossier d'affaires, et, par la suite, donc, il y aura réalisation de ce projet, qui passera à une autre étape au PQI, donc, au Plan québécois des infrastructures. Et ce projet, il se réalisera. Il y a eu l'engagement du ministre en ce sens, il est justement inscrit au PQI. Et il est prioritaire et le demeurera dans le temps.

Alors, à mon tour, M. le Président. Permettez-moi de saluer le travail de mes collègues, donc, et l'engagement de mes collègues qui ne solliciteront pas un mandat de plus, et de remercier mon collègue, donc, voisin aujourd'hui et voisin de circonscription, donc, de Montmorency, qui a lui-même été député de la circonscription que je représente, donc, d'une partie du territoire que je représente, et qui a été la première personne avec qui je me suis entretenue avant de prendre ma décision, donc, de devenir candidate en 2014. Il s'agit d'une personne, donc, très respectée dans la circonscription que je représente également, et je souhaite le remercier, donc, d'avoir été un exemple de député de terrain, si près des citoyens, comme d'ailleurs mon collègue de Jean-Lesage et comme la collègue de Taschereau également.

Maintenant, lorsque j'ai été élue, quelques minutes après avoir été élue en 2014, j'ai mentionné que je suis une femme qui est complètement, donc, amoureuse et tatouée Charlevoix—Côte-de-Beaupré. Et, bien sûr, je pense à l'île d'Orléans également, puisqu'on a fait des démarches pour que l'île d'Orléans soit incluse dans la nomination, donc, de la circonscription, ce qui n'a pas fonctionné en ce sens. Et c'est encore aussi vrai aujourd'hui, sinon plus. La situation s'est améliorée depuis 2014 et elle continuera à s'améliorer dans le temps, que ce soit pour l'île, que ce soit pour Charlevoix ou que ce soit pour la Côte-de-Beaupré également.

Donc, l'économie se porte mieux dans l'ensemble du Québec. C'est également le cas chez nous. Il y a place à l'amélioration, certainement, et je poursuivrai mes efforts en ce sens avec les élus, et les partenaires, et les intervenants du milieu qui constituent ma circonscription. Seulement en 2017, je voudrai vous dire que de nombreuses annonces ont été porteuses de richesse et certainement de création d'emplois, et elles le seront encore davantage à l'étape de la réalisation.

Ce qui est excellent et qui mérite aussi d'être souligné, pour ce qui est de Charlevoix—Côte-de-Beaupré et de l'île d'Orléans, c'est que ce sont des annonces qui ont été faites dans tous les secteurs d'activité, que ce soit en éducation, en santé, en tourisme, en environnement, en agriculture, en culture, en transport, et j'en passe.

Des aides économiques importantes ont permis à des entreprises de Charlevoix—Côte-de-Beaupré d'accepter des contrats d'importance dans la dernière année. Et je pense entre autres à Fibrotek matériaux avancés, qui est située à Clermont, que j'ai personnellement accompagnée afin que l'entreprise puisse accepter un contrat de plusieurs millions de dollars avec un potentiel supplémentaire.

• (16 h 40) •

Elles ont permis à d'autres d'être soutenues également dans leurs projets de croissance. Et là je pense à Multi-Action, située à l'Ange-Gardien, un projet visant à améliorer sa productivité. Je pense aussi à Simard Suspensions, un projet de développement des affaires en Amérique du Sud, Simard Suspensions étant situé à Baie-Saint-Paul; aux Industries Château-Richer, pour un projet pour implanter, donc, des pratiques d'affaires visant à optimiser l'atelier de production; également à Monna et Filles, une entreprise dont nous sommes toutes et tous très fiers, située à Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, qui, entre autres, a bénéficié du PADAT pour ses nouvelles installations, sans quoi l'entreprise n'aurait pu prendre autant d'expansion. Et je vais citer les commentaires de Mme Anne Monna, justement, copropriétaire, qui a dit, lors de l'annonce en présence de ma collègue ministre du Tourisme : «Des aides financières comme celle-ci, ça change complètement la réalité. On est des gens très créatifs, mais nous avons besoin de soutien financier pour les plus grands projets. Ça va nous permettre de respirer. Il n'y aurait pas été possible de réaliser de tels projets sans l'aide du gouvernement du Québec.»

Alors, ce sont des exemples. Je pourrais parler également du Train de Charlevoix. Je pourrais parler de bien d'autres exemples également. Mais je vais citer davantage d'exemples qui ont vu le jour depuis 2014 dans la circonscription et qui

permettent aujourd'hui de dire que Charlevoix—Côte-de-Beaupré se porte mieux, depuis, entre autres, le fait qu'ils ont une députée maintenant présente, motivée par son sentiment d'appartenance et axée sur les résultats également.

Par exemple, en agroalimentaire et en agriculture, il y a de nombreuses annonces qui ont été faites, il y a de nouvelles initiatives qui ont été prises également. La Pisciculture Charlevoix, située aux Éboulements, en est un exemple; la Microbrasserie Charlevoix; Québec'Oie, située à Saint-Tite-des-Caps; La Maison d'affinage Maurice Dufour, à Baie-Saint-Paul; et de nombreuses fermes, dont La Ferme Pierre du Moulin, aussi à Baie-Saint-Paul; la Ferme Jean-Pierre Plante, à Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans; la ferme avicole, à Sainte-Famille; la Ferme Orléans, à Saint-Laurent. On sait à quel point les producteurs de l'île sont actifs et nous permettent de faire rayonner, justement, comme le disait mon collègue de Montmorency tout à l'heure, une île avec toute sa richesse et sa réputation à l'international.

Une autre preuve que l'économie se porte mieux depuis que notre gouvernement et moi-même veillons sur la circonscription et que Charlevoix—Côte-de-Beaupré a vu naître de nouvelles entreprises, et je pense à Oeufs Orléans, justement, située à l'île d'Orléans, ou encore à Amyco, les champignons sauvages, une entreprise qui a eu une reconnaissance lors du dernier gala, donc, de reconnaissance de la Chambre de commerce de Charlevoix, dont, oui, elle a reçu une bourse importante... et souligner justement le travail. Ce sont de jeunes entrepreneurs, et il faut être en mesure de les soutenir et de le faire de belle façon.

Cela évidemment est sans compter les nombreuses annonces en tourisme, dont des investissements majeurs qui ont été faits au cours de la dernière année afin d'allonger la période touristique, une préoccupation, donc, du ministère du Tourisme. Je porte mon chapeau d'adjointe parlementaire du Tourisme en même temps, mais le tourisme est tellement important chez nous.

Ensuite, de miser sur une offre quatre saisons et d'offrir à mes concitoyennes et concitoyens, donc, plus d'emplois annuels... sur une base évidemment annuelle... Il y a le Club Med, à Petite-Rivière-Saint-François; les Hautes-Gorges-de-la-rivière-Malbaie, un projet exceptionnel; la Vallée des glaces, projet de 9,2 millions qui permettra l'ouverture du parc à l'année et qui permettra également à des gens qui avaient un emploi saisonnier de pouvoir travailler, donc, sur une plus grande période. L'économusée de la huilière du Centre de l'émeu de Charlevoix, à Saint-Urbain, c'est un autre économusée dans notre circonscription, et on sait que nous sommes la circonscription qui compte le plus d'économusées au Québec, alors on en est très fiers; et des projets de stratégie maritime, volet tourisme, également. Et là je vais mentionner le parc des navigateurs, à Saint-Joseph-de-la-Rive — donc, Les Éboulements, maintenant — il sera inauguré le 28 juin prochain, un projet de plus de 1 million de dollars. Les sentinelles du Saint-Laurent également, à Baie-Sainte-Catherine, une petite municipalité, c'est la porte d'entrée de la Capitale-Nationale, elle a moins de 200 âmes, mais quelle belle municipalité, avec un dynamisme où on veut se démarquer, on veut être en mesure d'accueillir les gens, la raison pour laquelle elle a d'autres projets et la raison pour laquelle on travaille également sur un projet incluant pointe aux Alouettes, qui a été un lieu historique, donc, très important, soit à la signature du premier traité.

En plus d'avoir permis la création d'emplois, donc, le gouvernement a su autoriser une transaction pour sauver la scierie de Saint-Hilarion. Ça, on a tendance à l'oublier, mais ça fait toute une différence dans la vie de 125 personnes qui sont reliées, et donc de leurs proches également. Il y a 125 emplois qui étaient reliés à cette industrie...

Le Président (M. Ouellette) : ...

Mme Simard : Pardon?

Le Président (M. Ouellette) : Il reste 1 min 30 s, madame.

Mme Simard : D'accord. Et donc c'est très important, donc, de le souligner également. Le premier ministre a accepté de mettre sur pied un groupe tactique d'intervention économique en mai 2017, et c'est dans le but de maximiser les possibilités de développement économique et donc de soutenir les initiatives locales et régionales chez nous.

Alors, de toute évidence, lorsqu'on dit que ça va mal, eh! bien, on a des exemples qui démontrent le contraire. Ce sont des actions qui ont été posées et qui font une nette différence. Qui dit création d'emplois, dit également d'emblée besoin de main-d'oeuvre. Et, si vous me permettez, M. le Président, je reviendrai avec les besoins de main-d'oeuvre, donc, cette question dans un bloc futur.

Le Président (M. Ouellette) : Merci, Mme la députée de Charlevoix—Côte-de-Beaupré. Mme la députée de Louis-Hébert.

Mme Guilbault : Oui, merci, M. le Président. Alors...

Des voix : ...

Mme Guilbault : Oui, O.K., excusez. Oui, bonjour, tout le monde.

Donc, moi, je veux parler... On se souviendra tous, hein, qu'il y a eu une élection partielle dans Louis-Hébert l'automne dernier, et, durant cette élection, le premier ministre a pris un engagement soudain, ferme et filmé de régler le fameux dossier d'Anacolor. Donc, moi, peu de temps après mon élection, le 31 octobre précisément, j'ai interrogé le premier ministre sur cet engagement qu'il avait pris et il nous a répondu qu'il avait transféré le dossier au ministre responsable de Capitale-Nationale.

J'ai depuis interrogé régulièrement le ministre à ce sujet, sans avoir trop de réponses claires, et, récemment, le 30 mars, il nous a dit que, maintenant, il avait transféré le dossier à sa collègue la ministre de l'Économie. Mais, à ma connaissance, le premier ministre, c'est au ministre de la Capitale-Nationale qu'il a confié le dossier, et, pourtant, il nous a référé à la ministre de l'Économie, qui, elle, dit qu'elle doit engager des firmes comptables pour évaluer les coûts associés à un déménagement de l'usine Anacolor.

Donc, ma question en deux temps : Est-ce qu'on comprend que le premier ministre a pris un engagement sans connaître les coûts associés à cet engagement-là? Et est-ce que ce dossier sera enfin réglé d'ici la prochaine élection?

Le Président (M. Ouellette) : M. le ministre.

M. Proulx : Merci, M. le Président. D'abord, saluer la collègue de Louis-Hébert pour son arrivée à l'étude des crédits. J'ai toujours la responsabilité de la Capitale-Nationale, donc la responsabilité du dossier d'Anacolor également. Ce que j'ai dit en période de questions, je vais le répéter ici, c'est que j'ai besoin du travail et de la collaboration de différents collègues pour arriver à réaliser l'engagement du premier ministre, engagement qui est répété.

D'abord, on a besoin du ministère de l'Environnement pour pouvoir accompagner l'entreprise actuellement, qui, en passant et à ma connaissance, depuis que nous avons pris cet engagement et que j'ai responsabilité de ce dossier depuis octobre dernier, à ma nomination... n'ont pas dépassé les normes qu'ils doivent respecter, selon les informations que j'ai.

Deuxièmement, M. le Président, je l'ai dit puis je vais l'exprimer encore ici, il n'y a pas de programme ni de ministère au gouvernement pour déménager des entreprises. Ça n'existe pas. Nous, les entreprises, on les aide; d'habitude, on ne les déménage pas. Alors, dans ce contexte-là, il faut créer littéralement un paquet de mesures où il faut mettre en place un programme propre et unique. Il faut créer de toutes pièces une offre qui devra être acceptée par le Conseil des ministres avant d'être transmise à l'entreprise.

Elle a fait référence, M. le Président, à des analyses. Tout ça est complété. Alors, voici comment ça s'est passé : une fois que le premier ministre a pris cet engagement et qu'il m'a donné cette responsabilité, j'ai rencontré, M. le Président, à la fois l'entreprise et les citoyens concernés dans le secteur. Après cette rencontre avec l'entreprise, M. le Président, j'ai rencontré à la fois les gens de l'environnement que du ministère de l'Économie et de l'Innovation. Les équipes de l'Économie et de l'Innovation se sont mises à travailler avec l'entreprise pour identifier ce que seraient les besoins pour déménager une fois qu'ils auraient convenu ensemble que le déménagement est la solution retenue.

Alors, il y aura déménagement, M. le Président. Nous avons une offre à présenter à l'entreprise et, dans ce contexte-là, une fois que nous nous serons entendus — c'est ce que nous souhaitons — avec l'entreprise, M. le Président, on va faire cheminer tout ça au Conseil des ministres pour acceptation. Et, dans ce contexte, une fois que et l'entreprise et le Conseil des ministres auront entériné l'offre financière pour procéder au déménagement, bien, l'entreprise pourra acquérir un terrain et pourra envisager et mettre en place son plan de transfert de ses activités sur le nouveau lieu.

Alors, d'ici l'élection, très clairement, la solution sera identifiée, le plan et l'échéancier seront connus, d'ici la prochaine élection, parce que je pense que nous sommes sur le point d'avoir cet aboutissement, c'est-à-dire avoir cette acceptation de la part de la compagnie et du gouvernement pour pouvoir transférer cette entreprise.

• (16 h 50) •

Mme Guilbault : Parfait. Donc...

Le Président (M. Ouellette) : Mme la députée de Louis-Hébert.

Mme Guilbault : Oui, merci. Je comprends donc que le premier ministre s'est engagé, essentiellement, sans connaître les tenants et aboutissants du dossier, et sans connaître les coûts, et qu'au-delà des justifications nombreuses pour essayer d'expliquer les délais pour régler ce fameux dossier ce sera réglé, à toutes fins pratiques, d'ici l'élection. Alors, on surveillera de près l'évolution.

M. Proulx : Bien, j'ajouterais peut-être, M. le Président, que le premier ministre a pris un engagement face aux électeurs de Louis-Hébert. Il a pris cet engagement pour les gens qui habitent Cap-Rouge et qui sont à proximité de l'entreprise. Non, le premier ministre n'avait pas, à ce moment-là, des études économiques pour savoir combien coûterait ce déménagement et ce que ça envisageait, parce qu'il a pris une décision et il a décidé d'aller jusqu'au bout de cette décision, et, moi, ma responsabilité, c'est de la mettre en application. Alors, une fois que la décision est prise, M. le Président, moi, je me dois de l'instrumentaliser pour que ça fonctionne. Alors, j'ai besoin, à ce moment-là, des deux autres ministères dont j'ai parlé tout à l'heure, qui collaborent extrêmement bien, et on va remplir cet engagement.

Alors, on va le remplir, mais encore faut-il négocier avec l'entreprise. Il y a des emplois d'attachés à cette activité économique, il y a des emplois à relocaliser dans un nouveau lieu, il y a des réalités à l'égard des permis à obtenir, parce que c'est une activité de peinture industrielle. Alors, une fois que j'ai dit tout ça, M. le Président, vous aurez compris que c'est complexe. Moi aussi, je veux que ça aille vite. Je vais être bien content, M. le Président, de me présenter devant les gens de Louis-Hébert puis d'appeler la collègue pour lui dire : C'est terminé, c'est réglé, voici le plan en vue d'un déménagement. Aujourd'hui, ce que je peux vous dire, c'est qu'on est sur le point d'aboutir dans la mesure où les discussions sont en cours, parce que les données, nous les avons, et nous avons hâte d'être capables de prendre une décision au sein du Conseil des ministres.

Le Président (M. Ouellette) : M. le député de La Peltrie.

M. Caire : Merci, M. le Président. Avant de poursuivre mon intervention, je ferai une... je n'en fais pas une question de règlement, mais je ferai une remarque à la présidence qu'il y a des attachés politiques du ministre qui fournissent des documents aux députés de l'Assemblée nationale, ce qui ne se fait pas, ce qui est inacceptable et ce qui ne se fait pas. Donc, j'invite peut-être le ministre à rappeler son personnel à l'ordre. Mais je vais garder ça comme ça pour le moment, M. le Président.

M. Proulx : ...reproduira plus.

M. Caire : Je n'en fais pas une question de règlement...

M. Proulx : Oui. Parfait.

M. Caire : ...mais ça ne se fait pas dans l'enceinte de l'Assemblée nationale. Merci, M. le Président.

Donc, je veux revenir, M. le Président, sur une autre promesse importante qui a été faite par le gouvernement libéral, qui est la réfection de la tête des ponts. Le prédécesseur de ma collègue et le prédécesseur aussi du ministre, là, dans différents rôles avait promis la livraison, la livraison, là... Et c'est important, M. le Président, là, puis on ne parle pas du début des travaux, puis on ne parle pas de : Ça se fera... puis : Un jour... puis : Bientôt dans un cinéma près de vous, là. La livraison pour 2010, ça devait être complété en 2010. Or, si je ne m'abuse, au PQI, on est encore, avec le projet de la tête des ponts, à l'étude. Alors, on est très, très, très loin de la réalisation de ce projet-là.

Comment le ministre de la Capitale-Nationale peut-il expliquer qu'un projet qui devait être livré en 2010 est à l'étude en 2008?

M. Proulx : Oui. M. le Président, moi, je suis arrivé à l'Assemblée nationale comme député en 2015, alors, difficile pour moi de parler d'avant. Ce que je peux vous dire, par exemple, et bien que j'aie posé des questions, je n'y étais pas. Alors, difficile, pour moi, de parler de ce que je n'ai pas connaissance. Ce que je sais, M. le Président, c'est qu'entre le projet initial qui était sur la table en 2010 et aujourd'hui s'est passé beaucoup de temps, c'est vrai, mais aussi beaucoup de choses.

D'abord, la tête des ponts, un jour, a été intégrée dans un plan de mobilité qui touchait le SRB. Aujourd'hui, la tête des ponts devra inévitablement se retrouver dans un plan de mobilité où il y a le transport structurant et Le Phare, deux infrastructures, ou deux espaces nouveaux, ou deux projets qui se sont ajoutés depuis.

Ce qui se fait actuellement à la tête des ponts — et, encore une fois, M. le Président, je vais donner les informations que j'ai en vous disant qu'au ministère des Transports et lors des crédits des Transports vous pourriez vraisemblablement en savoir davantage — aujourd'hui, il se fait de la réfection de certaines structures de la tête des ponts en lien avec le plan de... je dirais, avec ce qui est en mesure d'être revu et corrigé et ce qui ne devrait pas bouger en lien avec les projets de transport structurants. Je m'explique. Certaines structures, M. le Président, arrivaient à la fin de leur vie utile ou étaient dans un plan de réfection, et on les fait, et, parce qu'on sait, ces structures-là, actuellement, n'auraient pas à se retrouver ailleurs ou démolies dans un projet éventuel qui inclut, par exemple, le transport structurant et collectif. Alors, dans ce contexte-là, je pense que c'est en raison de ces événements-là, les grands projets, et j'ai parlé à la fois de ce qui était avant le SRB et aujourd'hui le transport collectif, qu'on se retrouve à avoir pris, je vais dire, un certain retard à l'égard de la tête des ponts.

Maintenant, M. le Président, lorsque nous aurons les coûts exacts, j'ai l'impression que c'est dans cette optique-là qu'on va passer de l'étude à l'étape suivante dans la directive des grands projets, parce que vous aurez compris, à regarder l'ensemble des infras de la tête des ponts, qu'on va vraisemblablement dépasser 50 millions. Alors, dans ce contexte-là, il va changer d'étape quand il va être prêt à changer d'étape.

Le Président (M. Ouellette) : M. le député de La Peltrie.

M. Caire : O.K. Je vais faire du pouce sur la conclusion du ministre. Dans les faits, ce que le ministre nous dit, c'est : Bon, au gré de l'ensemble des projets... Puis, tu sais, c'est heureux et c'est malheureux parce que c'est un secteur de la ville qui bouge beaucoup, donc pour lequel il est susceptible d'avoir des événements qui vont toujours retarder ce projet-là, d'une part. Puis là ce que je comprends, c'est que l'échéancier du ministre, c'est de dire : Bien, il changera d'étape quand il changera d'étape. Ça ne m'apparaît pas être une grande preuve de leadership, là. Sincèrement, là, on est d'accord que, si ce secteur-là est congestionné, et il l'est, et il l'est particulièrement, il est particulièrement pénible, on va mettre 450 millions sur un kilomètre d'autoroute — mon collègue de Vanier-Les Rivières le soulignait tout à l'heure — pour aller créer un goulot d'étranglement un peu plus loin, qui est la tête des ponts. Je veux dire, quand on parlait de plan de mobilité, bien, je veux dire, les travaux d'infrastructure d'Henri-IV sont débutés. Puis, pour la tête des ponts, bien, on verra un jour peut-être.

Est-ce que le ministre est conscient, là, qu'on fait juste déplacer le problème? 450 millions de dollars plus tard, on va juste avoir déplacé le problème à la tête des ponts. On ne peut pas être à la remorque de tout un chacun; quelque part, il va falloir aussi qu'il y ait un plan pour ça, et qu'on demande aux autres projets de tenir compte de ce que nous, on doit faire. Il faut avancer dans ce dossier-là. On ne peut pas dire : Il avancera quand il avancera. Je veux dire, à un moment donné, il faut dire : Ça fait, là. C'est un problème et il fait partie du problème, du goulot d'étranglement qui fait que ce secteur-là est congestionné. Ça a des impacts économiques, ça a des impacts sociaux, ça a des impacts environnementaux.

Je veux dire, en tout respect pour le ministre, là, on ne peut pas se dire : Bien, écoutez, ça avancera quand ça avancera. Il faut qu'il y ait un projet, il faut qu'il y ait un début, il faut qu'il y ait une fin, il faut qu'il y ait une volonté politique de le faire avancer, là.

M. Proulx : Bien, M. le Président...

Le Président (M. Ouellette) : M. le ministre.

M. Proulx : ...sur certains points, on dit la même affaire, là. Ce que j'ai dit, c'est que, de 2010 à aujourd'hui, ce projet-là doit évoluer en fonction notamment des grands projets qui sont amenés depuis et de la modification du secteur. Moi, je le sais, là, je représente ce coin-là, je passe là tous les jours. Et on est dans la situation, M. le Président... oui, il y a du trafic qui arrive, il y en a pas mal qui ressort, puis il y en a qui veulent prendre la sortie des commerces ou de ce nouveau secteur d'affaires de Sainte-Foy pour s'en aller vers l'ouest ou vers le nord. On est dans l'obligation de tenir compte des grands projets pour poursuivre le plan à la tête des ponts.

En même temps, le collègue a tout à fait raison, puis je pense la même chose, et c'est comme ça qu'on l'exprime, et je vais le faire mieux peut-être que je l'ai fait la première fois, c'est de dire que la tête des ponts, c'est essentiel, ça fait partie du plan de mobilité. Alors, depuis ce temps-là, le comité directeur, là, ce n'est pas juste le MTQ, là, qui travaille sur la tête des ponts, il y a le MTQ, il y a la ville de Québec, il y a la Commission de la capitale nationale, il y a bien du monde autour de la table. Et là on doit prendre en compte la situation de ces projets. Alors, depuis, il a avancé, mais, à chaque fois, on s'est retrouvé dans la situation de ce que je comprends — les collègues des Transports pourront ajouter — on s'est retrouvé dans la situation où on a dû modifier ces orientations.

Alors, on va la faire, la tête des ponts, on va améliorer la fluidité, mais on va l'inscrire dans le cadre de notre plan de mobilité puis on va l'inscrire dans les grands projets. Tout ce qui est à faire, en matière de mobilité à Québec, M. le Président, là, les grands travaux autoroutiers, là, sont soit faits, ou en train d'être réalisés, ou le seront. Tout a été annoncé, M. le Président. On n'en parle même pas dans l'étude des crédits, pourquoi? Parce qu'on a réalisé à peu près tout ce qu'on a dit qu'on ferait.

Maintenant, sur la tête des ponts, c'est un secteur névralgique, c'est vrai. Puis ce n'est pas qu'un secteur pour l'entrée des ponts, en passant, c'est un secteur de transit de l'ouest vers Sainte-Foy, et vers Québec, et vers le nord également. Alors, c'est pour ça que ce grand échangeur là, qui a l'air de spaghetti par ailleurs, je vais dire, doit être revu, doit être corrigé à certains égards, mais il doit s'inscrire dans cette optique-là. Et là on en a un, grand projet structurant qui s'inscrit dans la mobilité. Il y aura, de l'autre côté des échangeurs, à Lévis, il y aura Le Phare, qui deviendra, avec sa station, vraisemblablement soit Legendre ou Le Phare, une station de transit pour ceux qui viendront de Lévis. Alors, pour moi, c'est extrêmement important de le revoir à la lumière de ces nouvelles réalités, M. le Président.

• (17 heures) •

Le Président (M. Ouellette) : ...ronde de questions, M. le député de La Peltrie.

M. Caire : Oui. Merci, M. le Président. Malheureusement, le temps me manque parce que j'aurais eu encore quelques questions au ministre. Mais bon.

Dernier sujet que je veux aborder, pour le peu de temps qu'il me reste, puis qui est fondamental, ma collègue a amorcé la discussion, deux dossiers pour lesquels j'aurais aimé entendre le ministre responsable de la Capitale-Nationale se lever debout et défendre sa région...

Le pont, on se souvient tous que le gouvernement actuel a promis de légiférer pour régler la situation du pont. C'est un engagement. Quand le ministre va-t-il sortir publiquement pour exiger du gouvernement fédéral qu'il respecte sa parole?

Et le centre de prédédouanement de l'aéroport de Québec, il est névralgique, pour l'aéroport de Québec, d'obtenir ce centre de prédédouanement pour être capable de se battre à armes égales avec les autres aéroports, notamment Montréal. J'aurais aimé entendre le ministre. J'aimerais entendre le ministre, sur la place publique, interpeler M. Duclos pour que M. Duclos livre la marchandise sur le centre de prédédouanement.

C'est deux dossiers névralgiques pour lesquels je pense qu'on doit exercer un leadership et exiger du gouvernement fédéral qu'il livre la marchandise.

M. Proulx : Merci, M. le Président. D'abord, remercier le collègue pour les échanges qu'on aura eus avec sa formation politique.

Sur le pont, M. le Président, ce leadership-là, il est assumé. C'est juste que je n'ai pas besoin de faire ce que le collègue demande parce que, je vous le disais tout à l'heure, les choses avancent. Mais je ne m'avancerai pas ici pour vous donner la fin alors que je n'ai pas tous les détails pour être capable de vous le dire. Mais, sur le pont, si je peux rassurer le collègue, les choses avancent.

Sur le centre de prédédouanement, il y a des enjeux sérieux. D'abord, vous vous souvenez comment on a obtenu cette autorisation de pouvoir avoir ces centres, comment on l'a fait à la fois pour Québec et également à Montréal pour la gare centrale. L'enjeu, c'est le suivant : c'est qu'actuellement les Américains, M. le Président, ne paient pas pour l'installation des douaniers ici, sur un autre territoire. Alors, il y a là tout un enjeu avec lequel il faut travailler avec le gouvernement fédéral. Et moi, ça fait partie des dossiers que je traite depuis le mois d'octobre avec le gouvernement fédéral.

Mais le pont, c'est un enjeu sur lequel nous travaillons très activement et que, je pense, avance très bien. Le centre de prédédouanement, je peux le crier, M. le Président, sur la place publique; ça ne règlera pas le cas et ça ne fera pas payer les Américains. Alors, il faut travailler différemment que ce que me propose le collègue aujourd'hui.

Le Président (M. Ouellette) : Merci, M. le ministre. Mme la députée de Charlevoix—Côte-de-Beaupré.

Mme Simard : Merci, M. le Président. Alors, tout à l'heure, je disais que qui dit création d'emplois, donc, dit également besoin de main-d'oeuvre. Et la circonscription de Charlevoix—Côte-de-Beaupré, qui inclut l'île d'Orléans, ne fait pas exception. Nous avons un besoin criant de main-d'oeuvre, comme plusieurs autres régions du Québec. Plusieurs producteurs de l'île d'Orléans, par exemple, doivent recruter de nouveaux travailleurs étrangers à chaque année, donc, évidemment à l'international. Des entreprises comme Simard cuisine et salle de bains, située à Saint-Tite-des-Caps, et Caron et Guay, située à Beaupré, sont en plein recrutement, elles aussi, sur la Côte-de-Beaupré, et ont des projets d'expansion futurs.

Je me préoccupe énormément donc du manque de main-d'oeuvre dans ma circonscription et je continuerai à le faire, donc à prioriser, donc, cet aspect dans l'avenir, en demeurant près des entrepreneurs de chez nous et à leur écoute, évidemment, constante. J'ai confiance en mes concitoyennes et concitoyens, j'ai également confiance que le gouvernement saura présenter des solutions pour le manque de main-d'oeuvre.

Alors, démontrant que notre économie se porte mieux et avec tous ces investissements réalisés et à venir, comment le ministre entrevoit-il l'avenir de Charlevoix—Côte-de-Beaupré et d'ailleurs de l'ensemble de la Capitale-Nationale, sachant que nous devons pallier au manque de main-d'oeuvre?

Le Président (M. Ouellette) : M. le ministre.

M. Proulx : Oui, merci. Je n'ai pas de lumière. C'est-u correct? Oui? Ah! J'ai tout ce qu'il faut. Merci. Bien, c'est parce que ce n'était pas allumé, M. le Président. Je voulais être certain que l'enregistrement fonctionnait.

Je veux remercier la collègue pour sa question. L'enjeu de la main-d'oeuvre autant dans la région de Québec... Capitale-Nationale dans son ensemble, est important de préciser, ce qui se fait dans Charlevoix vers la Côte-de-Beaupré, mais également Charlevoix-Est... est extrêmement important.

J'ai eu la chance, avec la collègue, d'aller visiter des institutions scolaires, dont un centre de formation professionnelle. Bien sûr, il faut être capable d'amener, dans la région, des gens pour travailler, pour pourvoir à ces emplois intéressants qui s'y retrouvent. Il y a cet enjeu. Et je pense à la situation et au domaine touristique qui est criant dans la région de Charlevoix, où on se retrouve avec des emplois dits saisonniers qu'on pourrait occuper à l'année parce que nous aurons des initiatives pour être présents dans la région 12 mois par année. Je pense, entre autres, bien sûr, à l'immigration, qui est extrêmement importante et qui peut donner un coup de main à Charlevoix. Il y a toute la question de la formation professionnelle, M. le Président, puis j'en ai parlé avec la collègue, moi, il y a une grande réflexion qui se fait au sein du ministère de l'Éducation sur la formation professionnelle. Pourquoi? Parce que, bien, il faut la positionner différemment, notamment auprès des parents qui doivent faire un certain deuil à l'égard des études de leurs enfants, parce qu'on l'entend.

Il y a toute la question des cartes professionnelles, M. le Président, et des régions et sous-régions. Lorsque la Commission des partenaires du marché du travail réfléchit avec l'ACCQ ou d'autres acteurs aux besoins réels dans un milieu, souvent, on va se retrouver dans la situation où il est difficile de bien concevoir la sous-région et les besoins réels d'une sous-région à l'intérieur de la région, et l'exemple de la Capitale-Nationale et Charlevoix le démontre extrêmement bien, M. le Président.

On ne peut pas penser donner des orientations pour des métiers très importants dans Charlevoix et dans Québec de la même façon en constatant les besoins et la réalité à Québec, à Portneuf et dans Charlevoix-Est. Alors, on a des demandes dans Charlevoix pour pouvoir faire en sorte de développer davantage le milieu professionnel et ça fait partie des réflexions que nous avons, notamment comment pourvoir ces besoins en main-d'oeuvre.

J'ai eu l'occasion, M. le Président, de m'entretenir avec la présidente de l'Institut d'hôtellerie du Québec, Mme Lisa Frulla, à quelques occasions, et on parlait justement de la situation dans Charlevoix. La réalité, c'est la suivante : c'est qu'il y a là des besoins très grands en matière de métiers alimentaires et récréotouristiques. J'étais moi-même à la Ferme il n'y a pas si longtemps, et on me disait : Au Restaurant Les Labours, qui est situé dans cet établissement haut de gamme très intéressant à Baie-Saint-Paul, que, le soir, on déterminait le nombre de repas qu'on va servir en fonction du personnel qu'on avait. Alors, on ne pouvait pas dire aux gens : Venez chez nous jusqu'à tant que ce soit plein. Le restaurant, des fois, il n'est pas plein, et ce n'est pas parce qu'il n'y a personne qui veut y aller, c'est parce qu'on n'a pas assez de monde pour travailler.

Lorsque j'ai côtoyé rapidement les gens qui faisaient le service aux chambres dans ce secteur et toujours dans le même établissement, ils venaient de l'extérieur du pays, du continent, M. le Président, ils venaient, de mémoire, de l'île de La Réunion ou... il me semble que c'était de l'île de La Réunion.

Vous comprenez, on a ces enjeux très importants en matière de main-d'oeuvre, et là je n'ai pas parlé du manufacturier. Alors, immigration, très important, avoir une région très attractive et ça, on réussit à le faire parce qu'on développe des emplois à haute valeur ajoutée, mais il faut se rappeler qu'il y a aussi ces emplois touristiques saisonniers, manufacturiers qui sont très importants, et ça passe également par une formation et une qualification qui est plus abondante et qui est accessible localement. Parce que c'est bien d'aller se faire former à l'autre bout du Québec, mais c'est rare qu'on revient, à ce moment-là, à la maison. Voilà.

Le Président (M. Ouellette) : M. le député de Vanier-Les Rivières.

M. Huot : Justement, mon collègue de Portneuf voulait prendre quelques minutes pour... je vais être généreux avec lui.

Le Président (M. Ouellette) : Bien, on va s'en aller à Portneuf, parce que, là, il nous arrive d'une autre commission, là. C'est que c'est un gars bien occupé. M. le député de Portneuf.

• (17 h 10) •

M. Matte : Je vous remercie. La polyvalence est très recherchée de nos jours, hein, M. le Président. Alors, ça me fait plaisir d'être ici. Je tiens à saluer mes collègues. Puis, M. le ministre, vous le savez, que, souvent, en matière de santé, ce n'est pas parfait, mais je trouve que, depuis 2014, on a investi beaucoup. Mais il reste aussi à faire.

Vous savez, c'est plus de 1,1 million de Québécois et de Québécoises qui ont un médecin de famille. C'est plus de 325 groupes de médecine familiale qui se sont ajoutés en plus des 31 cliniques, les supercliniques.

Mais je voudrais tout simplement vous dire un commentaire que M. Couillard me faisait la semaine dernière, qui me disait : Lorsqu'il était ministre de la Santé en 2003 et lorsqu'il vient dans Portneuf en 2018, il constate qu'il y a beaucoup de changements. Et, si vous me permettez, j'aimerais profiter des quelques minutes que j'ai pour vous démontrer les changements et les investissements que nous avons faits, là, dans Portneuf.

Vous le savez, c'est neuf personnes sur 10 dans Portneuf qui ont un médecin de famille. On a ajouté des rénovations dans l'hôpital de Saint-Raymond... du troisième étage. On a parlé aussi d'ajouter des services en oncologie. On parlé aussi d'augmenter le temps, hein, de présence pour traiter des gens en cardiologie.

Mais ce que je suis le plus fier, c'est de vous dire qu'on a réussi à scinder le territoire de Portneuf en deux pour faire en sorte que les médecins puissent venir dans le secteur ouest et dans le secteur nord. Et nous sommes le seul comté au Québec à avoir pu réussir à scinder ce territoire-là pour s'assurer que les secteurs ouest et nord puissent avoir des médecins.

On parle aussi qu'on a réussi, puis je sais qu'il y avait beaucoup de pression dans Portneuf pour doter Portneuf, l'hôpital de Saint-Raymond, d'un TACO. Eh! bien, j'étais très heureux d'annoncer, avec le ministre, là, que Portneuf, l'hôpital de Saint-Raymond, aura son TACO. On a augmenté aussi le nombre d'heures dans les points de services dans le CLSC. On a ajouté aussi un CHSLD à Pont-Rouge.

Vous voyez, M. le ministre, je suis obligé de faire rapidement parce que je veux vous laisser du temps, mais j'aimerais savoir si, le peu de temps qu'il nous reste, est-ce que les investissements en matière de santé dans la région de la Capitale-Nationale font partie des priorités de notre gouvernement.

Le Président (M. Ouellette) : Bien, il nous reste une minute, M. le ministre, pour répondre à cette question-là. À moins que vous ne le gardiez pour votre dernier bloc de cinq minutes.

M. Proulx : Ah! bien, je peux prendre quelques instants pour répondre avec beaucoup de fermeté que c'est oui, M. le Président, très heureux de soutenir les services de santé dans la région de la Capitale-Nationale, de Portneuf à Charlevoix-Est. Vous voyez les efforts que nous y faisons, vous voyez l'augmentation des gens qui ont accès à un médecin de famille. Le collègue de Portneuf peut le dire, il n'y a plus de liste d'attente dans sa région. Or, ce n'était plus le cas et ce n'était pas le cas il y a plusieurs années déjà, voire quelques années à peine. Et vous étiez dans une région où il y avait des besoins, des enjeux parce qu'à proximité d'un grand centre sans services situé entre Trois-Rivières et Québec avec des hôpitaux qui donnaient passablement tous les services, mais se retrouvaient avec de la difficulté à avoir localement des services autres que quelques accès. Et aujourd'hui, bien, accès à des médecins de famille, accès à des cliniques, accès à des services, pas d'obligation de se déplacer à une heure d'un côté ou 45 minutes de l'autre. Alors, écoutez, c'est la réalisation de notre gouvernement, de notre collègue et les efforts du collègue de Portneuf pour que tout ça arrive.

Le Président (M. Ouellette) : Mme la députée de Taschereau.

Mme Maltais : Merci, M. le Président. Alors, je suis d'accord avec le collègue de La Peltre, ça arrive. Tout autant on devrait entendre le ministre sur le pont de Québec puisque c'est la première fois qu'un ministre... qu'un gouvernement a, entre les mains, une déclaration du gouvernement d'Ottawa qui dit : Nous allons régler le dossier du pont de Québec... Et, lui, on ne l'a pas encore entendu là-dessus. Il ne fait pas de pression. On ne l'entend pas. Je l'appelle à faire ça.

De la même façon, Québec est le seul aéroport, mon collègue a raison, le seul aéroport à qui on demande de payer les frais de dédouanement, et je pense que, de ce côté-là, on pourrait agir aussi.

Il y a des gens, ici, autour de la table, qui croient que le Québec est bien servi dans le Canada, bien, qu'ils nous le prouvent. Puis il y a des moments où il faut se lever puis essayer de faire ça. Moi, ce que ça prouve, encore une fois, c'est qu'on se retrouve dans le rôle de quémandeux et de quêteux au lieu de gérer nous-mêmes nos affaires. J'ai des convictions profondes puis je suis désolée de cela. Bien, si vous croyez au Québec dans le Canada, au moins, battez-vous pour le Québec dans le Canada, battez-vous pour nos dossiers.

Des petites vites. Promenade Samuel-De Champlain, juste pour vous faire plaisir, rapport final de la promenade Samuel-De Champlain. C'est beau, hein? C'est tout le rapport, toute la promenade Samuel-De Champlain telle qu'elle existe presque. En fait, ça arrête ici. Je vais ouvrir la deuxième page, 2002, 2002. Des collègues, comme je pense à Sam Hamad, qui est parti de l'Assemblée nationale, ils ont bien travaillé le dossier, mais ça stagne depuis des années. Ça stagne tellement que, quand je l'ai repris quand j'ai été ministre responsable de la Capitale-Nationale, on a essayé de faire la phase 3, j'ai eu juste un an et demi, bien, j'ai eu le temps de me rendre jusqu'au rapport du BAPE, des consultations publiques. Puis, quand je suis partie, c'était prêt. Ça fait quatre ans, quatre ans, quatre ans qu'on est bloqués au même endroit. Je ne peux pas croire qu'avec ça dans les mains et les plans de... qui étaient sur la table, qui étaient de débattre de détails de fine pointe, là, on ne soit pas encore rendu à avoir réalisé la phase 3. Puis, l'année dernière, la prédécesseure à la tête de la Commission de la capitale nationale, Françoise Mercure, a dit : Ça va se faire, on va le commencer en 2017.

Il n'y a pas encore un sou dans le PQI. M. le ministre, pourquoi il n'y a pas encore un sou dans le PQI pour la phase 3 de la promenade Samuel-de-Champlain? Suivez 2002, les derniers travaux ont été faits en 2013, pourquoi il y a zéro dans le PQI?

Le Président (M. Ouellette) : M. le ministre.

M. Proulx : Bien, M. le Président, d'abord, ce n'est pas vrai que le dossier était prêt. Moi, depuis le mois d'octobre, et même avant, mais comme responsable de la Capitale-Nationale et comme député de Jean-Talon, je travaille ce dossier. Les dernières discussions avec les ministères concernés concernant à la fois le transport et l'environnement ont eu lieu il y a quelques mois, M. le Président, seulement.

Il a fallu faire des aménagements encore aux plans pour répondre aux enjeux environnementaux. Alors, là-dessus, M. le Président, je veux bien, là, mais moi, je travaille dans le réel, là. Et, si ce projet-là va se réaliser et que les travaux vont commencer cette année, je ne fais pas ça souvent, mais je vais en prendre un bout, M. le Président, c'est parce que j'ai fait en sorte que ça fonctionne. Alors, je ne nie pas le travail qui a été fait avant, ce que je dis, c'est qu'il y en a eu encore, du travail à faire, pour qu'on puisse le réaliser.

Maintenant, M. le Président, j'entends bien, là, que ça date de 2002, puis la vision, puis le projet est là. Moi, je n'ai jamais entendu personne nous reprocher d'avoir commencé, là, puis je n'ai entendu personne nous dire que ce projet-là, là, il n'était pas extraordinaire. Maintenant, on veut l'amener jusqu'au bout. Il y en a quatre, phases. On veut l'amener jusqu'au bout. Puis il y a quelque chose qui me dit, M. le Président, que c'est les libéraux qui l'ont commencé puis c'est les libéraux qui vont le finir. Parce que c'est extrêmement important, parce que ça nous appartient, c'est un excellent projet. Alors, on va le réaliser.

La phase 3, là, vous pouvez le dire, M. le Président, à qui veut l'entendre, là, je vais l'annoncer sous peu avec les collègues, vous verrez tous les détails.

La phase 4, on n'est pas prêts à annoncer, je ne dirai pas ici qu'on est prêts à annoncer. Les consultations ont lieu, le plan directeur va venir à l'automne, on va faire les choses correctement, puis ça va être bien fait. Puis vous savez quoi? Ça va être aussi beau que les autres phases. Puis ça va être aussi spectaculaire que les autres phases.

Puis, à la fin, il va encore avoir 100 % des gens qui vont apprécier l'expérience de la promenade Samuel-de-Champlain d'un bout à l'autre. Aujourd'hui, on peut partir de la Plage Jacques-Cartier, monter l'escalier au parc des Grèves, se promener tout au long de la promenade Samuel-de-Champlain. Bientôt, on va pouvoir vivre l'expérience du bassin, on va pouvoir passer de la côte de Sillery à la côte Gilmour puis on va pouvoir s'en aller jusque dans le Vieux-Québec, la place des Canotiers puis un jour se rendre au pont de l'Île-d'Orléans. Et ça va avoir une facture visuelle extraordinaire, et ce sera le seul accès unique. Il n'y a pas une seule place ailleurs au monde, peut-être au monde, mais pas au Québec en tout cas, M. le Président, où on se retrouve avec un accès comme celui-là, aussi valorisé, aussi intéressant.

Le Président (M. Ouellette) : Merci. Maintenant, la députée de Taschereau.

Mme Maltais : Alors, j'apprends deux choses : d'abord, que, après trois ans, puisqu'il a pris le ministère de la Capitale-Nationale, après trois ans où ce dossier-là était passé en consultation publique, ce n'était toujours pas réglé. C'est un triste bilan pour ses prédécesseurs, je le félicite d'avoir terminé, sauf qu'on n'a pas vu l'argent au PQI, c'est encore à l'étude. Ce n'est pas à réalisation. On est ici, à l'étude des crédits, puis on ne sait pas, parce que ce n'est pas dans le PQI. C'est à : à l'étude. Ça fait que ça ne peut pas passer de l'étude à... direct de même, là, sans qu'on voie les sommes. Donc, il y a quelque chose d'assez étrange là-dedans, M. le Président, que j'ai bien hâte de voir. Ça sent... je vais être honnête, là, puis ce n'est pas méchant envers le ministre, qui je le sais qu'il veut, là, je vous ai dit, on a une bonne collaboration, mais ça sent la promesse électorale. Sincèrement, si ce n'est pas au PQI, si c'est encore à l'étude, c'est vraiment un problème. Ça veut dire : où est l'argent, comment ça marche, je ne le sais pas, mais normalement c'est encore à l'étude.

Un autre dossier qui n'est pas avancé : zoo de Québec. Aïe! On était rendu à transférer les terrains de la SEPAQ à la Commission de la capitale nationale. Ce n'est pas encore fait. Ça fait quatre ans. Qu'est-ce qu'il se passe?

Le Président (M. Ouellette) : Vous voulez une réponse à votre question? M. le ministre.

M. Proulx : Oui, bien, écoutez. Le zoo de Québec, deux choses, M. le Président, pour répondre à la collègue de Taschereau. D'abord, j'ai eu ces discussions avec la présidente-directrice générale de la Commission de la capitale nationale, des discussions en cours entre la commission et la SEPAQ. Il faut savoir que la commission a des terrains, la SEPAQ en a d'autres. Reste à savoir aujourd'hui qui serait le mieux placé pour créer cet ensemble qui nous apparaît le mieux pour permettre aux citoyens de circuler. Je ne veux pas présumer de la finalité et de la décision finale, M. le Président, parce que des discussions sont en cours entre la Commission de la capitale nationale et la SEPAQ. Ils se sont vus encore la semaine dernière, il y a différents scénarios sur la table. Vous aurez compris que ça va nécessiter des crédits pour pouvoir faire en sorte d'utiliser ces terrains. Parce que c'est une chose de les avoir, il faut ensuite les utiliser. Et, une fois qu'on se sera entendus sur le modèle, M. le Président, je ferai les représentations qui s'imposent pour qu'on ait les crédits.

Le Président (M. Ouellette) : Mme la députée de Taschereau.

• (17 h 20) •

Mme Maltais : Je comprends donc, encore une fois... Puis il vient d'arriver, ça fait seulement un an qu'il est là, mais... un an et demi.

Une voix : ...

Mme Maltais : O.K. Bien, je comprends donc qu'il est arrivé et que ce dossier-là n'est toujours pas réglé après quatre ans. Un transfert de terrain n'a pas été réglé en quatre ans.

Dernier dossier, parc de la biodiversité, parc de la biodiversité, ça fait quatre ans, 2014, que, dans Charlevoix-Est, il y a ce rêve d'un parc de la biodiversité. La députée de Charlevoix a dit au monde : Ça ferait trop de parcs dans Charlevoix-Est. C'est drôle, c'est parce que, quand je vais dans l'Ouest ou quand je vais... j'aime bien ça qu'il y ait des endroits avec plusieurs parcs parce que je les visite tous. Pourquoi le parc de la biodiversité n'a pas bougé en quatre ans? Est-ce que c'est parce que ce projet est abandonné par l'actuel gouvernement?

M. Proulx : Ce n'est pas un projet qui est abandonné. J'ai rencontré Hubert Reeves en France, et c'est un projet qui va aller de l'avant, le parc de la...

Mme Maltais : Mais il n'y a pas rien qui est... Est-ce qu'il est à l'étude? Où est-ce qu'il est dans les papiers du gouvernement? C'est parce que...

C'est bien le fun que vous jasziez avec le député de La Peltrie, mais la question que je vous pose, c'est : Il est où dans les papiers du gouvernement? Il n'existe pas. Il est où? Il est où dans le PQ? Il est où dans les... Je n'entends plus parler de ça depuis quatre ans. Il faut que je me lève ici à chaque fois, aux crédits, pour dire : Il est où... à l'interpellation : Il est où, le parc de la biodiversité? Qui se préoccupe de ça? Qui travaille là-dessus?

Le Président (M. Ouellette) : M. le ministre.

M. Proulx : Je peux vous dire, M. le Président, qu'on s'en préoccupe, qu'on y travaille. J'ai discuté de ça avec la collègue de Charlevoix—Côte-de-Beaupré encore récemment. Je disais, il y a un instant, M. le Président, à la collègue de Taschereau que j'ai rencontré M. Reeves dans le cadre des rencontres alternées, en France, et qu'on a eu ces discussions. C'est un projet très porteur. Bien entendu, il y aura un peu de travail encore à faire avec le groupe. Mais le travail, il se fait. Alors, le jour où on va l'annoncer, M. le Président, on va l'annoncer.

Alors, moi, j'entends tout ça, là, les questions, puis c'est correct. On est là pour faire l'étude des crédits... pour faire ce travail. Mais moi, je regarde le bilan qu'on a, M. le Président. Je regarde les réalisations, je regarde le travail que je fais depuis que je suis arrivé, au mois d'octobre, mais je regarde aussi le travail qu'ont fait mes prédécesseurs depuis 2014. Alors, il y a peut-être des affaires qui ne vont pas assez vite au goût de la collègue. Ceci étant dit, il y a tellement de projets qui ont été réalisés dans la région de Québec, M. le Président, que je ne suis pas gêné de dire que, parfois, ça prend un peu plus de temps que ça aurait dû prendre ou qu'on pensait que ça prendrait. Ça arrive, M. le Président. On ne réalisera pas tout dans la même journée.

Le Président (M. Ouellette) : Merci, Mme la députée de Taschereau. Mme la députée de Charlevoix—Côte-de-Beaupré, c'est un dernier bloc. Il reste cinq minutes, et je veux garder sûrement un petit 30 secondes, une minute à M. le ministre pour qu'il remercie les organismes qui l'accompagnent. Mme la députée de Charlevoix—Côte-de-Beaupré.

Mme Simard : Merci, M. le Président. Je vais simplement me permettre un complément d'information concernant la réserve de biodiversité projetée. Nous avons renouvelé l'appellation, qui venait à échéance l'été prochain. Donc, nous avons renouvelé cette appellation dans la mesure de réaliser ultérieurement, donc, un projet dans cet espace de chez nous.

Ce qui a été mentionné, c'est qu'il y avait déjà deux parcs nationaux dans Charlevoix, de un, qui venaient de bénéficier d'une aide financière de 9,2 millions de dollars, et qu'avant d'avoir un parc additionnel il fallait assurer la pérennité de l'ensemble des parcs. Et les élus étaient bien en accord avec cela. Alors, c'est une précision importante.

Et, sur ces mots, je vais passer la parole à mon collègue.

Le Président (M. Ouellette) : M. le député de Vanier-Les Rivières.

M. Huot : Oui, moi, je vais finir, avant de laisser la parole au ministre, parce que je sais qu'il veut saluer certains collègues. Je veux juste souligner... Je comprends qu'on a tellement de sujets qu'on veut aborder, mais je remarque que les oppositions ne parlent pas de main-d'oeuvre, ne parlent pas d'immigration. Et parlez à n'importe qui, n'importe quel entrepreneur, n'importe quelle entreprise, à des Louis Roy, d'Optel, qui a même été obligé, il n'y a pas tellement longtemps... dire : J'ai tellement besoin de monde. Il a ouvert une usine de fabrication en Irlande parce que le taux de chômage est élevé en Irlande. Ils nous disent : On a besoin... Amenez-nous des travailleurs qualifiés.

Parlez aux Yvon Charest, aux Jean-François Chalifoux, aux Jean St-Gelais, de l'industrie de l'assurance. Ils vont vous dire : Oui, on a besoin de travailleurs qualifiés. Dominique Brown nous dit la même chose. Parlez à Carl Viel, de Québec International. Il va vous dire : On travaille pour attirer du monde, des immigrants. Et malheureusement on n'entend pas, on n'entend jamais les oppositions nous parler des besoins d'immigration de la région de Québec. Alors, c'est un commentaire que je voulais placer en terminant.

Et je veux laisser la parole au ministre, M. le Président, parce que je pense qu'il voulait saluer les collègues qui étaient à leurs derniers crédits.

Le Président (M. Ouellette) : Vous avez trois minutes, M. le ministre.

M. Proulx : Bien, merci, M. le Président. Je vais prendre trois minutes, d'abord, pour remercier l'ensemble des participants et également les collègues des oppositions qui sont venus aujourd'hui poser ces questions. Merci de la façon dont se déroulent ces crédits. Moi, j'essaie, au mieux, de répondre aux questions. C'est notre responsabilité, puis je l'assume pleinement, alors je n'ai pas de problème avec ça. Remercier, bien sûr, les équipes, autant la mienne, au ministère, que de la Commission de la capitale nationale et du secrétariat, qui travaillent très fort, M. le Président, dans une situation un peu particulière à Québec. On a ces organisations qui travaillent avec nous, et elles travaillent très fort à promouvoir et à développer la capitale nationale.

Je veux remercier, en votre nom, mais au nom de tous les collègues de l'Assemblée nationale, puis je veux le faire devant le public, également, les collègues qui vont quitter cette enceinte et qui participent aujourd'hui à leurs crédits. J'ai salué la collègue de Taschereau tout à l'heure pour son engagement au fil des années. Je lui disais, tout à l'heure, en privé, que cette manifestation d'affection qu'elle a eue hier soir est sûrement pleinement méritée. Pourquoi? Parce qu'elle a un parcours qui mérite toute notre admiration, et elle incarne cette défense des intérêts des gens autour d'elle et près d'elle. Pour l'avoir vu dans plusieurs dossiers, je le salue.

Je veux saluer également les collègues du gouvernement, M. le Président, qui vont quitter, qui sont des collègues qui sont chers à nous. Le député de Montmorency, il a parlé tout à l'heure du projet de la SEPAQ, un projet très important. Il a des dizaines de réalisations, mais ce projet-là lui a fait plaisir, puis ça nous a fait plaisir, puis ça nous a fait du bien, parce qu'il l'a travaillé longtemps, parce qu'il y croit, puis parce que la chute Montmorency, c'est une oeuvre naturelle monumentale magnifique, et il va, et avec la collègue de Charlevoix—Côte-de-Beaupré, la préserver et lui donner tout un nouvel élan pour qu'on puisse y aller. Je veux le saluer puis lui dire merci, il croit aux services publics, il a passé sa vie dans le service public, que ce soit dans la fonction publique ou devant les élus, et à représenter des gens. Je veux le remercier.

Remercier également le député de Jean-Lesage, M. le Président. Je vais le faire rapidement, mais c'est parce que je ne voudrais pas couper mon temps. M. le député de Jean-Lesage est un homme très inspirant, également, il a un parcours qui est le sien, il a travaillé très fort toute sa vie durant pour monter son affaire, pour être en affaires, pour être au service des gens, pour créer ce réseau immense et spectaculaire qu'il a. Il a eu le goût, lui aussi, du service public, il s'est lancé, il l'a dit lui-même, il l'a fait avec une certaine crainte, mais, mon Dieu, si on pouvait prendre, je dirais, quelques instants pour voir ce que c'est, un député, je pense qu'on devrait enseigner la façon dont le député de Jean-Lesage a travaillé, également, s'il y avait une école pour nous y préparer. C'est un homme d'une grande, grande, grande humilité, mais c'est un homme qui a réalisé énormément pour ces concitoyens.

Je veux également parler du collègue de Portneuf, qui, lui aussi, a fait de sa carrière, je pense, le service public, pour ce que j'en connais. Il l'a fait dans le milieu scolaire, il l'a fait dans le milieu du développement économique, local, il a toujours travaillé très fort pour sa région. Ce n'est pas facile, de représenter une région limitrophe à la Capitale-Nationale, qui brille de tous ses feux, mais il l'a fait avec beaucoup d'éclat, il l'a fait avec du bruit, c'est-à-dire, il nous a toujours fait connaître... il a toujours représenté très dignement, mais avec beaucoup d'efficacité, ses concitoyens. Et, je dois le dire, M. le Président, il a toujours été présent — et c'est vrai pour tous les collègues — pour supporter celui que je suis dans les responsabilités que j'ai. Alors, je veux saluer ceux et celles qui se sont engagés dans le service public, je pense que vous avez là de beaux exemples pour combattre le cynisme envers les politiciens et politiciennes dans notre société. Merci, M. le Président.

Le Président (M. Ouellette) : Merci, M. le ministre.

Adoption des crédits

Le temps alloué à l'étude du volet Capitale-Nationale des crédits budgétaires du portefeuille Éducation et Enseignement supérieur étant presque écoulé, nous allons maintenant procéder à la mise aux voix de ces crédits. Le programme 9, intitulé Promotion et développement de la Capitale-Nationale, est-il adopté?

Des voix : Adopté.

Le Président (M. Ouellette) : Adopté sur division.

Documents déposés

En terminant, je dépose les réponses aux demandes de renseignements de l'opposition.

Compte tenu de l'heure, la commission suspend ses travaux, dans cette même salle, jusqu'à 19 h 30, où elle entreprendra l'étude du volet Affaires municipales et Occupation du territoire des crédits budgétaires du portefeuille Affaires municipales et Occupation du territoire.

(Fin de la séance à 17 h 29)